

ALTERNATIVES NON VIOLENTES



Cultiver la
non-violence

109 8^e P 6112

revue trimestrielle

62 F

9,35 euros

ÉTUDES

Revue mensuelle d'opinion et de référence

DANS
LES NUMÉROS
DE
L'AUTOMNE 98 :

*Ni tigre, ni dragon :
le Viêt-nam incertain* (septembre)

Philippe RICHER

L'Amérique et le monde (octobre)

Pierre HASSNER

*Du nationalisme hindou
au nationalisme nucléaire en Inde* (octobre)

Christophe JAFFRELOT

Soudan : la descente aux enfers (novembre)

Henri BOULAD

La droite décomposée (novembre)

René RÉMOND

Et dans chaque numéro :

FIGURES LIBRES, CHOIX DE FILMS, CHRONIQUES DE THÉÂTRE, REVUE DES LIVRES, CHOIX DE DISQUES

En vente dans les grandes librairies

Le n° (144 pages) : 60 F - Etr. : 67 F
Abt (11 n°/an) : 495 F - Etr. : 600 F

Rédacteur en chef : Henri MADELIN

Renseignements, vente au numéro : envoyez vos nom, adresse et règlement à ETUDES- 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48 - Minitel 36 15 SJ*Etudes (2,23 F/min.) - <http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

Abonnement : ETUDES - Autorisation 13 - 75803 PARIS cedex 08 - Tél. : 01 44 21 00 99

ÉDITORIAL



B31 C

Tout homme est capable de violence et de non-violence. Il épouse l'un ou l'autre mode de comportement en fonction de ses représentations liées le plus souvent à son environnement culturel. Celui-ci peut aussi bien valoriser la violence que la non-violence quand apparaît une situation conflictuelle. En d'autres termes, beaucoup de comportements humains dépendent de la culture ambiante.

Les expressions « *culture de violence* » et « *culture de non-violence* » sont-elles recevables ? La validité de ces expressions n'est pas évidente, comme en rend compte le premier article de ce numéro. Mais comme l'expression « *culture de non-violence* » semble pouvoir être retenue, il convient d'envisager ce qui la favorisera. C'est pourquoi les autres articles abordent des questions de société où sont en jeu des valeurs culturelles en faveur de la non-violence ou de la violence : la limitation des armes à feu, la médiation, la violence à la télévision, la compétition sportive...

Ces thèmes révèlent qu'une culture de non-violence ne peut se développer que si en même temps les idéologies et les représentations de la violence viennent à perdre de leur prestige. C'est pourquoi l'éducation à la non-violence est première pour aller vers une culture de non-violence. Or c'est précisément ce que l'ONU a décidé de promouvoir, en proclamant, lors de son Assemblée générale du 5 novembre 1998, « *Une décennie internationale pour une culture de paix et de non-violence pour les enfants du monde (2001-2010)* ».

Amis lecteurs, réjouissons-nous ! Nous entrerons dans le troisième millénaire avec la reconnaissance de nos efforts pour que la non-violence soit enfin enseignée et mise en pratique dans la culture !

François VAILLANT

2001-2010 sera la décennie en faveur d'une culture de paix et de non-violence.

La proclamation par l'Assemblée générale de l'ONU d'*« Une décennie internationale pour une culture de paix et de non-violence (2001-2010) pour les enfants du monde »* ne ressemble en rien à un acte spontané, c'est la conséquence d'un travail gigantesque entrepris depuis bientôt deux ans.

Cette proclamation recoupe plusieurs initiatives, dont la première a été l'*Appel des Prix Nobel de la Paix* (cf. ANV n° 104), lequel résulte d'une idée et d'un immense travail réalisé par Pierre Marchand et l'association *Partage*¹. Suite à divers contacts, l'*Unesco* s'est intéressé à cette idée dès janvier 1998, puis le *Conseil économique et social* (ESC) des Nations unies a fait inscrire, en juillet 1998, le projet de cette décennie à la 53^e session de l'Assemblée générale. C'est donc le 5 novembre 1998 qu'il fut adopté en ces termes (extraits) :

« L'Assemblée générale,

1) Proclame la période 2001-2010 comme la décennie pour une culture de paix et de non-violence pour les enfants du monde.

2) Invite le Secrétaire général à soumettre, en consultation avec les États membres, les diverses instances des Nations unies et les organisations non-gouvernementales concernées, un rapport à l'Assemblée générale au cours de sa 55^e session et un projet de programme d'actions pour la promotion de la mise en application de la Décennie aux niveaux local, national, régional et international, et la coordination des activités de la décennie.

3) Invite les États membres à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que la pratique de la paix et de la non-violence soit enseignée à tous les niveaux de leurs sociétés respectives, y compris les institutions de l'éducation.

4) Appelle les organisations des Nations unies, en parti-

culier l'*Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco)* et le *Fonds des Nations unies pour les enfants*, et invite les organisations non-gouvernementales, les comités et groupes religieux, les institutions de l'éducation, les artistes et les médias à soutenir activement la Décennie au profit de chaque enfant du monde. »

(traduction de l'anglais : Sylvie BLÉTRY)

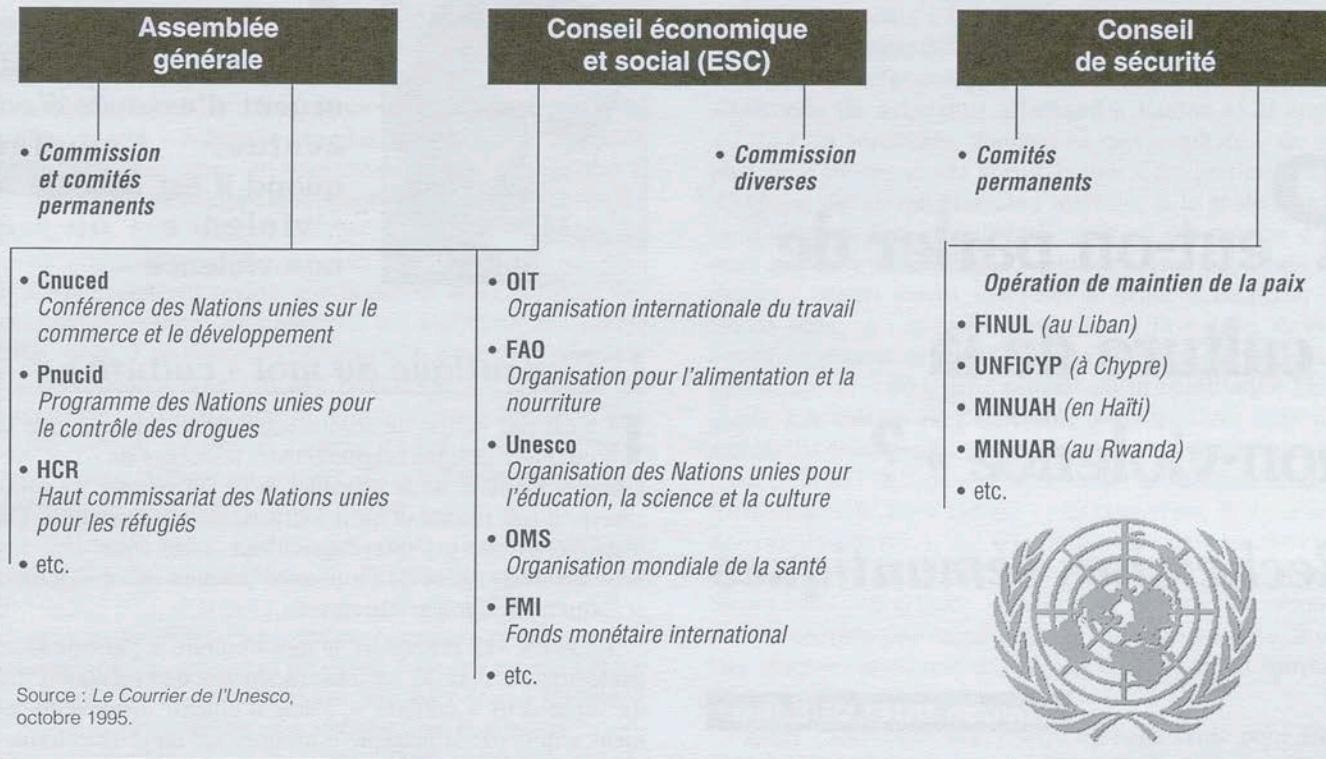
Nous ne saurons jamais le nombre de personnes qui, de l'*Unesco*, de l'*ESC* et d'*Organisations non-gouvernementales (ONG)*, ont appuyé ce projet pour le faire avancer jusqu'à l'Assemblée générale. On peut toutefois noter humblement que plusieurs personnes d'*ANV* s'y sont beaucoup dépensés ces derniers trimestres. Il importe de comprendre que le libellé de cette décennie parle explicitement d'une culture de paix et de non-violence. Ce dernier terme est capital car il exprime qu'une culture de paix ne peut être liée qu'à la non-violence.

Un immense travail est à réaliser dès maintenant, particulièrement par les revues et les ONG. Il s'agit en effet de proposer des réflexions et des actions très concrètes pour promouvoir « une culture de paix et de non-violence pour les enfants du monde ». Il nous plaît de remarquer qu'*ANV* a pris les devants avec ce numéro 109. À suivre ! ■

1) *Appel des Prix Nobel de la Paix*, 58, avenue de Huy, BP. 20797, 60207 Compiègne cedex 2. Internet : <http://perso.wanado.fr/partage>.

L'organisation des Nations unies

(résumé non exhaustif)



OFFREZ-VOUS UN ABONNEMENT À ANV
(200 F, voir en dernière page)
VOUS IREZ MIEUX, ET NOUS AUSSI !

Peut-on parler de « culture de la non-violence » ? *Recherches sémantiques*

BERNARD QUELQUEJEU*

* Professeur d'éthique philosophique à l'Institut catholique de Paris, directeur de la Revue des sciences philosophiques et théologiques, Paris, Vrin.



Le mot « culture » finit par être galvaudé. Il est urgent d'essayer d'en évaluer l'emploi quand il est associé à « violence » ou « à non-violence ».

I - Sémantique du mot « culture »

Il n'est pas inutile de commencer par se rappeler que la « culture » désigne originairement la culture du sol, c'est-à-dire la manière de le travailler et de lui donner les soins afin qu'il soit fécond et qu'il fournisse de bons produits. On n'oubliera donc pas que l'agriculture a constitué une des activités dominantes de l'humanité pendant des millénaires et jusqu'à une époque très récente.

1) Assez vite cependant, le mot « culture », par extension analogique, a signifié, en français, en tant que substantif tiré du verbe actif « cultiver », l'acte d'obtenir un développement acquis par la pratique d'un exercice ou d'un entraînement réfléchi et finalisé. Ainsi parlera-t-on de « culture physique », de « culture artistique », etc. Je vous propose donc d'appeler « culture » au sens un l'acte de se cultiver, c'est-à-dire d'acquérir un développement de certaines facultés ou virtualités, du corps, de l'esprit ou de la personne tout entière. Ainsi, dans ce sens un, la culture désigne ce développement lui-même, et aussi, par extension toute naturelle dont on a d'innombrables exemples, le résultat de ce développement. Une culture artistique signifiera donc, d'abord, le développement des facultés artistiques, et en un sens plus

large, le résultat de ce développement : on acquiert une culture artistique par un apprentissage approprié, et, au terme, on possède une culture artistique en tant que résultat de cet apprentissage.

Deux remarques avant de passer aux autres sens, dérivés, du mot culture. D'abord une brève information historique. « Culture », suivi d'un complément (comme dans culture de la mémoire, culture de l'imagination) et le verbe « cultiver » pris au même sens, se rencontrent dès le XVI^e siècle, mais le mot employé séparément ne semble pas avoir été usuel avant la fin du XVIII^e siècle. Autre remarque, d'un tout autre ordre : le mot « culture » a le plus souvent une connotation positive et élogieuse : on sous-entend que la culture dont il s'agit est un développement jugé selon une appréciation positive. L'entraînement spécialisé d'un cycliste ou d'un haltérophile n'est pas désigné comme de la culture physique. Il arrive cependant parfois que la culture ainsi désignée soit considérée comme trop partielle ou mutilante, et comme telle, objet d'un jugement défavorable : par exemple dans l'expression « une culture purement livresque ». Je remarque cependant que la dépréciation a besoin d'être explicitement soulignée, comme ici par l'adverbe « purement », pour corriger ou annuler la connotation positive que possède naturellement le mot « culture ».

2) Un sens voisin, que je vous propose, par convention et pour que nous nous entendions, d'appeler le **sens deux**, est le résultat d'un *processus de généralisation*. La « culture » désigne le caractère d'une personne instruite et qui a acquis un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui lui ont permis de développer son sens critique, son goût et son jugement. J'ajoute immédiatement que, comme dans le **sens un**, la culture désigne aussi bien la *qualité* d'une personne cultivée que l'*éducation* qui a pour effet de produire ce caractère. Je crois que l'on peut affirmer que cette acception de la culture est la conception traditionnelle et universitaire française : c'est surtout à la *qualité* de l'esprit que l'on songe quand on prononce le mot « culture », à la force du sens critique, à la finesse du goût, à l'équilibre du jugement.

J'ajoute ici aussi une brève remarque au sujet de ce **sens deux** : ce sens est extrêmement proche de ce qu'on appelle souvent la culture générale (adjectif qui avoue clairement le

processus de généralisation dont j'ai parlé en passant du sens **un** au sens **deux**). La culture générale est ce que possède une personne qui s'est suffisamment développée dans les domaines considérés comme nécessaires à tous, en dehors des métiers, des savoir-faire professionnels et des spécialisations.

3) Jusqu'ici, les choses sont claires et cohérentes. Mais voici qu'il nous faut relever un **sens trois**, qui est, lui aussi, irrécusable, même s'il est beaucoup plus récent, et qu'il résulte de l'importation en français d'un sens d'origine étrangère. L'anthropologie et la sociologie contemporaines, allemande (le substantif allemand « Kultur ») et anglo-saxonne, en particulier, donnent au mot « culture » un sens plus large encore, et très voisin du mot « civilisation ». Elles désignent tout ce qui exprime l'initiative et le génie humain, qu'il s'agisse des œuvres de l'esprit ou des œuvres d'art, mais aussi des mœurs et des façons de vivre : coutumes, institutions, usages divers, manières de sentir et de juger, etc. En ce sens, la culture est opposée à la nature, comme l'acquis s'oppose au donné, le volontaire à ce qui est subi ou spontanément fourni par l'instinct ou la constitution biologique. LA culture est l'ensemble des caractères communs aux civilisations jugées les plus hautes, c'est-à-dire pratiquement celle de l'Europe et des pays qui l'ont adoptée dans ses traits essentiels. La « culture », au **sens trois**, désigne celle des peuples civilisés, qui s'opposent aux peuples sauvages ou barbares et se définit par la supériorité de leurs techniques et de leur science, ainsi que par la caractère rationnel de leur organisation sociale. Ainsi, dans ce sens trois, la culture désigne l'ensemble des aspects intellectuels et spirituels d'une civilisation.

Deux remarques concernant ce **sens trois** pour finir. D'abord, comme pour les sens **un** et **deux**, le mot comporte en lui-même une connotation appréciative, puisqu'il résulte de ce que créent l'initiative et le génie humain, et qu'il s'oppose à la nature comme l'acquis s'oppose au donné et le volontaire à l'instinctuel. Ensuite, la culture, presque synonyme de civilisation, implique, dans une large mesure, l'idée que l'humanité tend à devenir de plus en plus semblable dans ses différentes parties : ce processus est, pour une large part, le résultat de l'emprise croissante, quasi irrésistible, des savoirs rationnels et des diverses techniques.

II) « Culture de la violence » ? / « Culture de la non-violence » ?

Si telles sont les significations du substantif « culture » en français, est-il légitime de parler d'une « culture de la violence » ? D'une « culture de la non-violence » ? Il doit être clair que je me borne ici à des suggestions personnelles, qui n'ont aucune prétention normative et sont donc soumises à discussion.

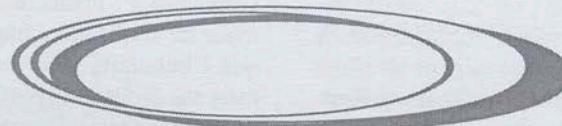
1) Au **sens un**, qui connote une appréciation positive, il ne me paraît guère possible de parler d'une culture de la violence, sauf à vouloir suggérer, compte tenu de la connotation naturelle du terme « culture », que certains cultivent la violence en tant que développement des virtualités de leur esprit ou de leur personne concrète. Cette suggestion contredit directement nos conceptions de la violence comme ne pouvant jamais faire l'objet d'une légitimation.

Au **sens deux**, celui de la culture générale comme développant le sens critique, le goût et le jugement, il y a une contradiction insurmontable à parler de "culture de la violence".

L'utilisation du **sens trois** me paraît plus délicate à arbitrer. Si l'on tient à l'usage le plus fréquent, qui désigne par culture tout ce qui exprime le génie humain, les œuvres de l'esprit, mais aussi les coutumes, les mœurs, les institutions, les échelles de valeurs en usage, les manières inconscientes de sentir et de juger, avec le préjugé que la culture est celle des civilisations les plus hautes, il ne me paraît guère possible de parler de culture de la violence. En revanche, si l'on adopte la règle axiologique de l'anthropologie culturelle de ne porter aucun jugement de valeur sur une culture donnée, préjugeant avec les culturalistes que toutes les cultures sont

des "îles" et se donnent à constater sans jugement, peut-être pourra-t-on, à la limite, parler de « culture de la violence » pour désigner tout ce qui, dans une société — coutumes, institutions, préjugés, manières d'apprécier et de sentir, représentations collectives, etc. — tend à favoriser chez le citoyen le recours facile et spontané aux diverses formes de violence pour résoudre les conflits que génère nécessairement la vie sociale. Personnellement, je ne suis pas favorable à l'extension trop large du mot *culture*, refusant de partager le préjugé qu'une culture s'offre seulement à constat et non à jugement éthique.

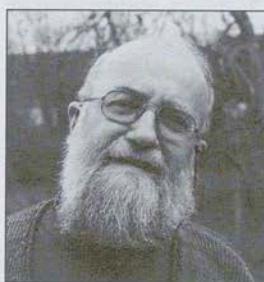
2) On ne rencontre nullement les mêmes objections si l'on s'interroge sur l'expression « culture de la non-violence ». Au **sens un**, la culture de la non-violence désignera l'effort accompli sur soi-même pour acquérir ou développer ses facultés du corps, de l'esprit, des connaissances, de la volonté, de la mémoire, de l'imagination, etc. dans le sens de la résolution non-violente des conflits de la vie personnelle et interpersonnelle. Au **sens deux**, celui de la culture générale, parler de « culture de la non-violence » suggère bien le caractère global et général de la violence en tant qu'elle infiltre tous les secteurs de l'existence individuelle et collective, et indique bien que la non-violence est une véritable « culture », c'est-à-dire un développement du sens critique, du goût et du jugement. Enfin, je ne vois aucune objection à parler de « culture de la non-violence » pour désigner, au **sens trois**, le développement des savoirs, des lois, des mœurs, des manières de vivre, des institutions sociales, des échelles inconscientes de valeurs, bref de l'ethos collectif tout entier dans sa profondeur, en vue de favoriser le recul de la violence sociale et d'inscrire dans les pratiques vécues d'un peuple la gestion ou la résolution non-violente des conflits.



Vers une culture de non-violence

JEAN-MARIE MULLER*

* Porte-parole du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN). Auteur de nombreux ouvrages, dont *Le principe de non-violence, parcours philosophique*, Paris, Desclée De Brouwer, 1995, et *Gandhi l'insurgé, l'épopée de la marche du sel*, Paris, Albin Michel, 1997.



Puisque l'homme est en même temps incliné à la violence et capable de non-violence, il doit choisir son champ à cultiver.

Le 30 janvier 1998, en participant à la commémoration à New-Delhi du cinquantième anniversaire de la mort de Gandhi, Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, déclare : « *Nous commémorons aujourd'hui le tragique décès du Mahatma Gandhi et nous célébrons sa contribution non seulement à la libération de l'Inde, mais aussi aux progrès de l'humanisme dans le monde entier. Le message du Mahatma Gandhi reste vivant et plus actuel que jamais. Il est universel. [...] À cette occasion, pour manifester notre attachement aux idéaux incarnés par le Mahatma Gandhi et pour continuer à contribuer à la transition de l'humanité d'une culture de guerre et de violence à une culture de paix et de non-violence, je suis heureux d'annoncer que le programme "Culture de la paix" de l'Unesco s'appelle désormais programme "Culture de la paix et de la non-violence".* »

Les événements majeurs qui ont marqué l'histoire du XX^e siècle illustrent de manière tragique cette « *culture de guerre et de violence* » dont parle Federico Mayor. Les noms de Verdun, d'Auschwitz, d'Hiroshima et du Goulag ne suffisent pas à évoquer les millions d'hommes qui, au cours des dernières décennies, ont été victimes de la violence perpétrée par d'autres hommes. Bien d'autres tragédies survenues au cours de ce siècle symbolisent également l'horreur de la violence organisée par l'homme contre

l'autre homme. La tragédie sanglante du XX^e siècle commence en 1914, lorsque, comme le raconte Jean Guéhenno, « des millions d'hommes, debout, ces premiers jours d'août, par toute l'Europe, dans les cours ensoleillées des casernes attendirent gentiment que l'intendance les "habillât", chaque pays à sa couleur, pour qu'ils distinguent leurs amis et leurs ennemis »¹. Parmi tous ces hommes jeunes, aucun mouvement de révolte. Tous semblent accepter dans la bonne humeur le sort impitoyable qui va s'abattre sur eux. Ils acceptent donc la guerre. « Ils la respectent, note l'historien François Furet, à la fois comme une fatalité inséparable

de la vie des nations et comme le terrain du courage et du patriotisme, le test ultime de la vertu civique »². Jean Guéhenno reconnaîtra que, face au drame qui s'annonçait, les citoyens n'ont fait qu'obéir docilement et subir passivement : « Nous étions irresponsables, et prêts à l'absurde. [...] Il y avait, au fond de tout, le vieux prestige de la violence, l'antique et monstrueuse antienne selon laquelle "ceux qui meurent jeunes sont aimés des Dieux". »³ C'est donc bien parce qu'ils sont imprégnés par la culture de violence qui domine leur société qu'en 1914 les hommes vont accepter de subir les massacres qui se préparent.

Non aux paroles de haine de *La Marseillaise* !

Si nul ne songe à modifier une musique qui a scandé les grandes heures de notre histoire, on peut toutefois se demander si les paroles de *La Marseillaise* sont accordées à notre fin de siècle !

Le « Aux armes citoyens ! Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » demeure inconciliable avec l'idée de fraternité. Allons-nous continuer à pourfendre ces « féroces soldats », cette « horde d'esclaves », ces « despotes sanguinaires », qui désignent les ancêtres de nos partenaires européens ?

« Un hymne national, écrit l'abbé Pierre, c'est l'âme d'un peuple. C'est sa carte d'identité. Pourrons-nous admettre qu'elle soit tachée par l'évocation de "sang impur" ? [...] Serrés dans l'esprit des enfants, de tels propos ne risquent-ils pas de germer un jour en graines de violence ? »¹

Il est urgent de changer les paroles de *La Marseillaise*. Mais à gauche comme à droite, on s'y refuse².

F. V.

1) Jean Toulat, *Pour une Marseillaise de la fraternité*, Paris, Éditions Axel Noël, 1992, pp. 7-8.

2) Cf. op. cit., pp. 15-28.

Tableau allégorique réalisé en 1914 reprenant le célèbre haut-relief de l'Arc-de-Triomphe à Paris, appelé *La Marseillaise*. Photo Courrier de l'Unesco, février 1993.



La guerre terminée, la France va célébrer la victoire en faisant de ses morts des héros, alors qu'ils étaient essentiellement des victimes. Nous nous sommes menti à nous-mêmes en voulant faire de ce terrible drame une aventure héroïque. Ce formidable malentendu va marquer dans notre pays toute la culture de l'après-guerre. Nous avons ainsi occulté toute la violence de la violence derrière l'éloge du courage et du sacrifice de ces hommes qui ont subi en plein visage et en plein cœur la cruauté de cette guerre. En définitive, sans même nous en apercevoir, en célébrant la victoire, nous célébrons la guerre.

Ainsi l'héritage de l'idéologie militaire marque profondément notre culture. De toute évidence, l'histoire qui nous a été enseignée, et dont le souvenir est très profondément ancrée dans notre mémoire collective, c'est l'histoire de nos guerres. Ce serait une erreur de penser que cela appartient désormais au passé. Cela structure aujourd'hui encore, pour une grande part, notre identité citoyenne.

La culture des armes

C'est un fait majeur de notre civilisation que notre société investisse beaucoup de temps, d'intelligence, d'énergie, de créativité et de richesse pour inventer et produire des armes qui n'ont d'autre finalité que le meurtre de l'autre homme. Si bien que lorsqu'ils veulent lutter et se battre contre l'injustice de l'oppression ou de l'agression, les hommes n'ont en leurs mains que les instruments de la violence meurtrière. Mais il est un fait plus marquant que la production des armes, c'est la culture des armes. Les hommes ont en effet le culte des armes. L'arme est un objet d'admiration. Les hommes admirent dans les armes le symbole de la force en oubliant qu'elles sont des instruments de violence dont la seule fonction est de faire mourir d'autres hommes. Dans tous les pays, ou presque, la manifestation la plus importante d'une fête nationale, c'est le défilé militaire au cours duquel les citoyens sont conviés à venir admirer et applaudir non pas tant des hommes que des armes. Dans tous les pays, pour honorer un personnage de haut rang, on lui "présente les armes".

Dans l'imaginaire collectif des peuples, l'épée est un symbole de noblesse, de courage, de gloire et de puissance. L'épée symbolise tout le prestige des armes et elle confère cet immense prestige à celui qui la porte. Au demeurant, l'honneur de pouvoir la porter n'est réservé qu'à quelques-uns. Et celui qui la porte se sent investi d'un immense pouvoir. Naguère, c'est en recevant son épée, au cours de la cérémonie de l'adoubement, que le jeune noble devenait chevalier et pouvait ainsi prétendre incarner les plus hautes vertus. De nos jours, les académiciens, qui sont les plus hauts représentants des arts, des lettres, des sciences et des sciences morales et politiques, sont honorés par la remise d'une épée. Peut-être objectera-t-on que l'épée de l'académicien n'est pas une arme de guerre et qu'elle n'est pas faite pour tuer. Mais, précisément, tout est là. Elle n'est, en effet, qu'un objet d'art qui symbolise "l'immortalité" de l'académicien. Elle n'est qu'un symbole, mais ce qui importe, c'est que ce symbole représente une arme de guerre.

Les religions ont elles-mêmes bénies les armes et ont pris une part prépondérante au développement de la culture de la violence. Voulant faire l'éloge des vertus militaires, Charles de Gaulle, dans *Le fil de l'épée*, s'interroge : « *Pourrait-on comprendre [...] la chrétienté sans l'épée ?* »⁴ Et sans aucun doute, en effet, l'histoire du christianisme ne saurait être comprise sans l'épée. Dès le début de l'Église, Paul de Tarse prétendit que l'autorité venait de Dieu et que ce n'était pas en vain qu'elle portait le glaive⁵. Selon Bernard de Clairvaux, l'Église possède deux glaives pour pourchasser les infidèles, l'un spirituel et l'autre temporel : « *Que le double glaive de l'Église, menace-t-il dans son Éloge de la nouvelle milice qu'il écrivit à la gloire des Templiers, se lève sur ces barbares et anéantisse tout orgueil qui se dresse contre la sagesse de Dieu qui est notre foi!* ... »⁶ Mais peut-on comprendre le christianisme avec l'épée ? Jésus, au moment même où il allait être arrêté afin d'être jugé et condamné à mort par la coalition des pouvoirs établis, n'a-t-il pas demandé à Pierre de remettre son épée au fourreau ?⁷ L'histoire de l'Occident est tout entière marquée par un formidable malentendu : la croix, qui symbolise la non-violence de Jésus, a pris la forme d'une épée et a symbolisé la violence des chrétiens.

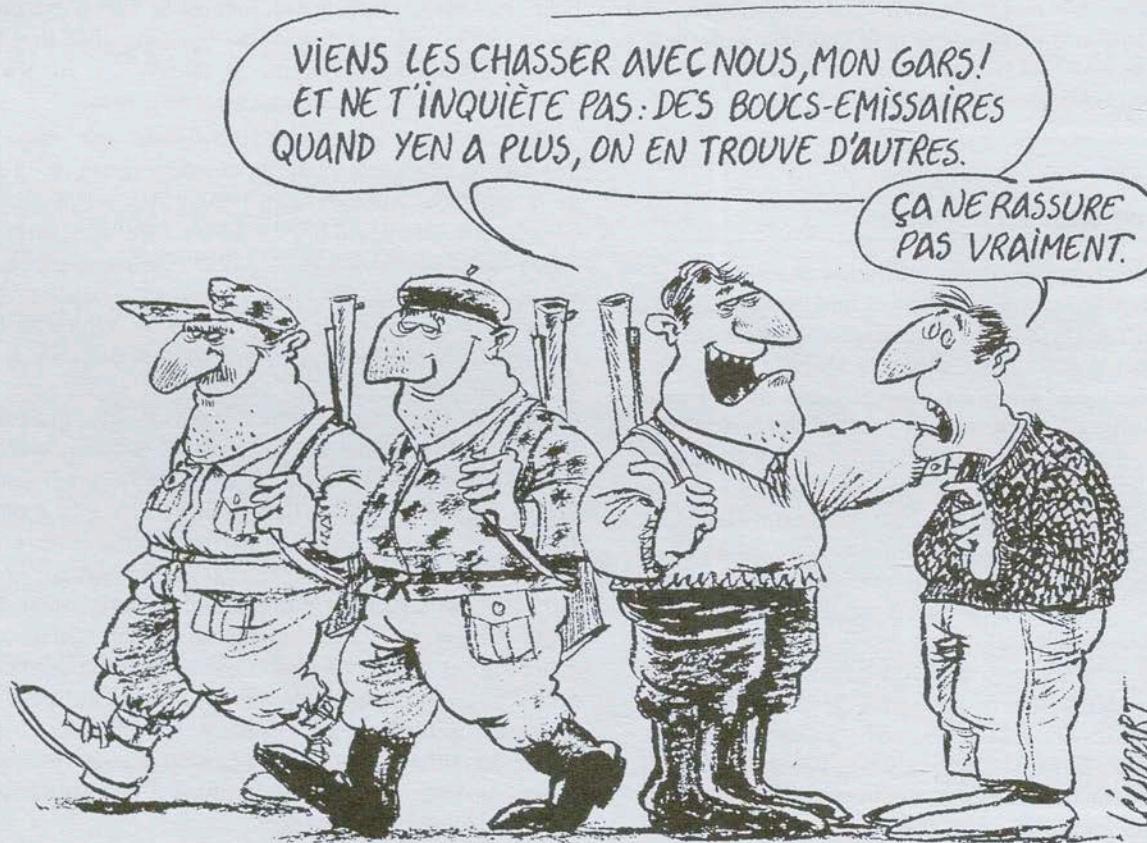
L'inclination naturelle à la malveillance

Cette culture de la violence, dont les armes de guerre ne sont que l'une des expressions, s'enracine dans la nature de l'homme. On ne cultive que ce qui est donné par la nature. Mais pourquoi donc l'homme est-il d'abord tenté d'être violent à l'encontre de l'autre homme ? La question la plus grave qui se pose à l'homme est de comprendre cette inclination qui est inscrite dans sa nature et qui le conduit, s'il n'y prend garde, à faire preuve de malveillance et de violence à l'encontre d'autrui, à vouloir sa mort. S'interrogeant sur cette inclination naturelle de l'homme à la mal-

veillance, Kant en vient à répondre qu'elle est déterminée par « *l'amour de soi* », c'est-à-dire par l'égoïsme. Quand on agit, « *on se heurte toujours au cher moi, qui toujours finit par ressortir* »⁸.

Les prescriptions de la loi morale

Mais la raison de l'homme lui fait découvrir qu'il existe en lui une autre loi que la « *loi de l'amour de soi* », c'est « *la loi morale* ». En tant qu'être raisonnable, l'homme doit agir avec la volonté de se conformer aux prescriptions de la loi morale. Cette loi anéantit les prétentions de l'amour



de soi : « *La raison terrasse complètement la présomption, puisque toutes les prétentions à l'estime de soi-même, qui précèdent l'accord avec la loi morale, sont nulles et illégitimes.* »⁹. La volonté ne doit donc être déterminée que par la loi morale, alors que l'inclination naturelle de l'homme, sa disposition première, est de déterminer sa volonté par la loi de l'amour de soi. La loi morale ne peut être respectée qu'au préjudice des penchants naturels. C'est pourquoi « *la loi morale se présente d'abord comme interdiction* »¹⁰. Dès lors, « *l'effet de la loi morale n'est donc que négatif* »¹¹. Ce qui caractérise le devoir moral qui oblige l'homme, c'est la volonté de faire preuve de bienveillance envers l'autre homme alors même que ses sentiments naturels inclinent à la malveillance. Dès lors, faire preuve de bienfaisance envers d'autres hommes, dans la mesure où on le peut, est un devoir, « *qu'on les aime ou qu'on ne les aime pas* »¹².

Mon propos n'est évidemment pas de prétendre que Kant a élaboré sans le savoir une philosophie de la non-violence. Il ignore le concept de non-violence. Mais il est certainement légitime de reprendre les termes mêmes de Kant pour proposer comme définition de la violence la « *Violation de l'humanité dans sa propre personne* »¹³ et dans la personne de l'autre homme, et, dès lors, de définir la non-violence comme la volonté de respecter « *la dignité de l'humanité en sa propre personne* »¹⁴ et, dans le même mouvement, de reconnaître « *la dignité de l'humanité en tout autre homme* »¹⁵.

Cultiver la non-violence

Dès lors que, de par sa nature, l'homme est en même temps incliné à la violence et disposé à la non-violence, la question est de savoir quelle part de lui-même il décide de cultiver, aussi bien individuellement que collectivement. S'il ne cultive pas son jardin intérieur et s'il le laisse ainsi en friche, alors ce seront les mauvaises herbes de la violence qui pousseront toutes seules. L'homme inculte, qui laisse son humanité à l'état de nature, récoltera les fleurs du mal. Mais la violence est aussi le fruit de la culture. Certes la culture affiche une rhétorique qui dénigre la violence, mais, en même temps, elle l'entretient. Elle insinue constamment dans

l'esprit des individus que, face aux conflits, ils n'ont le choix qu'entre la lâcheté et la violence. Cette culture de la violence offre ainsi à l'individu nombre de constructions idéologiques pour lui permettre de justifier sa violence dès lors qu'il prétend défendre une cause juste. Selon le dicton populaire qui tient lieu de sagesse des nations, « *la fin justifie les moyens* », c'est-à-dire la défense d'une cause juste justifie la violence — et “la” cause juste c'est forcément “ma” cause, qu'il s'agisse de mes droits, de mon honneur, de ma famille, de ma religion, de ma nation. Le principe de “légitime défense” justifie la violence. C'est pourquoi le code pénal français innocenté l'individu qui recourt à la violence en cas de “légitime défense” : « *Il n'y a ni crime ni délit, lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient commandés par la nécessité de la légitime défense de soi-même ou d'autrui* » (article 328). Ce qui fonde la culture de la violence, ce n'est pas la violence, mais la justification de la violence.

La culture véhicule des images de la violence qui sont des montages et qui ont pour but et pour effet de cacher la vérité de la violence. La culture confectionne un habillage qui a pour but, non pas de désigner la violence, mais de la déguiser. Cet habillage veut occulter la violence de la violence en la légitimant comme un droit de l'homme et en l'honorant comme la vertu de l'homme fort. Ces images veulent nous montrer que l'oeuvre de la violence, c'est la justice et non pas la mort. La représentation culturelle de la violence vise toujours à ennoblir la violence et à masquer tout ce qui est ignoble en elle. La culture veut nous présenter la violence comme *l'arme de la justice qui vient mettre hors d'état de nuire l'agresseur*. Mais l'histoire nous montre que la violence est le plus souvent *l'arme de la puissance qui vient frapper l'innocent*. La puissance n'obéit qu'à elle-même, elle n'a d'autre visée que de se conserver et de s'accroître, et elle se soucie rarement de la justice. La culture veut nous présenter la violence comme un acte de courage qui défend l'innocent, alors qu'elle est le plus souvent un acte de lâcheté qui agresse l'innocent. Le symbole de la violence, c'est l'homme investi d'une autorité de fait qui frappe la joue d'un autre homme qui n'a aucune possibilité de répondre. Le plus souvent, l'homme n'est pas violent par nécessité, pour se défendre et se protéger contre la violence

de l'autre homme, mais il est violent *sans nécessité* pour humilier l'autre homme, le faire souffrir, l'avilir, le détruire.

Voilà la contradiction essentielle : alors que la violence se justifie en prenant pour prétexte qu'elle est *l'arme nécessaire de la légitime défense contre l'agresseur*, le plus souvent, elle n'est que *l'arme de l'agression contre celui qui est désarmé et sans défense*. Et ce que les doctrinaires de la légitime défense et de la violence juste n'acceptent pas de reconnaître, c'est que la justification donnée à la première forme de violence profite à la seconde, c'est qu'en définitive, *l'une et l'autre s'enracinent dans la même culture*.

L'homme est un animal juridique, c'est-à-dire qu'il a besoin de raisonner pour justifier, à ses yeux et aux yeux des autres, son attitude, son comportement et son action. Mais l'homme est également un animal violent. Il est même le plus cruel des êtres vivants. La violence, en définitive, est le propre de l'homme. Les animaux ne sont violents que du point de vue de l'homme, car ils sont incapables de penser leurs "violences". C'est vrai que le gros poisson mange le petit poisson et que le loup mange l'agneau. Mais les animaux ne sont pas responsables de ces "violences". Seul, parce qu'il est un être de conscience et de raison, l'homme est responsable de ses actes et donc de ses violences. L'homme étant ainsi un animal à la fois violent et juridique, il va vouloir se convaincre que la violence est un droit de l'homme. Le fondement de l'option pour la non-violence, c'est précisément la conviction que la violence, quelles que soient ses raisons, n'est jamais un droit de l'homme, mais toujours un crime contre l'humanité. La violence, tant celle que je subis que celle que j'exerce, est la perversion radicale de mon humanité. Je ne peux donc que lui opposer un non catégorique. Cette objection de conscience et de raison fonde le concept de non-violence.

Enraciner la non-violence dans un "milieu humain"

Pour que la non-violence puisse faire valoir toutes ses potentialités, il faut qu'elle puisse s'enraciner dans ce que Simone Weil appelle un "milieu humain", c'est-à-dire



une communauté, une société dont tous les membres, du moins la grande majorité d'entre eux, partagent les mêmes valeurs et les mêmes convictions. La non-violence, pour se développer, a besoin de faire partie de la culture d'un milieu humain. De toute évidence, cette condition n'est pas remplie. Dans le milieu culturel qui est aujourd'hui le nôtre, dès qu'on évoque la non-violence, on provoque une avalanche d'arguments — toujours les mêmes — qui visent à récuser son bien-fondé et sa pertinence. Tant que la non-violence restera prisonnière d'une discussion continue, cela signifiera que la culture de la violence domine encore les esprits et les intelligences.

La non-violence n'est encore que la conviction de quelques individus qui vivent dans une société dont la grande majorité des membres ne partagent pas cette conviction. Le plus souvent, celui qui affiche sa conviction non-violente se trouve par là-même plus ou moins gentiment — c'est-à-dire plus ou moins méchamment — marginalisé. Il devra subir l'ironie plus ou moins intelligente des autres. Il sera plus ou moins toléré, plus ou moins supporté, c'est-à-dire plus ou

moins rejeté. Il sera "le non-violent". Sa non-violence en quelque sorte sera considérée comme une manie, une idée fixe. Il finira par agacer et on le lui fera comprendre. Dans de telles conditions, en l'absence d'un milieu humain qui crée une atmosphère intellectuelle et spirituelle favorable à la non-violence, celle-ci risque fort de rester infructueuse.

Dès lors, la tâche la plus urgente est de créer un tel milieu humain qui favorise la culture de la non-violence. ■

- 1) Jean Guéhenno, *La mort des autres*, Paris, Grasset, 1968, p. 32.
- 2) François Furet, *Le passé d'une illusion*, Paris, Robert Laffont/Calmann Lévy, 1995, p. 51.
- 3) *Ibid.*
- 4) Charles de Gaulle, *Le fil de l'épée*, Paris, Union générale d'éditions, Coll. 10/18, 1962, p. 11.
- 5) Épître aux Romains, 13, 1-8.
- 6) Saint Bernard de Clairvaux, Textes choisis par Albert Béguin et Paul Zumthor, Paris, Egloff, 1947, p. 262.
- 7) Évangile selon Matthieu, 26, 52.
- 8) *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Éditions Delagrave, 1952, p. 113.
- 9) *Critique de la raison pratique*, op. cit., p. 77.
- 10) *La religion dans les limites de la simple raison*, Paris, Vrin, 1983, p. 84.
- 11) *Critique de la raison pratique*, op. cit., p. 76.
- 12) *Ibid.*, p. 246.
- 13) *Ibid.*, p. 279.
- 14) *Ibid.*, p. 283.
- 15) *Ibid.*, p. 333.

Et si l'espéranto...

La langue anglaise n'est pas ce que l'on s'imagine. D'après une enquête récente, 94 % des Occidentaux sont incapables d'en comprendre un échantillon courant. L'anglais est une langue impérialiste. Ce n'est pas un hasard si aux États-Unis, le pays où est né le McDonald's, seuls 16 % des élèves apprennent une langue étrangère. Les autorités estiment que tout le monde devrait parler la langue du pays le plus puissant.

L'espéranto est simple à apprendre. Des millions de personnes le parlent déjà sur la planète. Malgré les recommandations plusieurs fois renouvelées de l'Unesco en faveur de l'enseignement de l'espéranto, nos institutions hexagonales — l'Éducation nationale en tête — sont les derniers à aider la diffusion de cette langue internationale respectueuse des langues maternelles.

Et si l'espéranto était une langue d'avenir déjà ancrée dans une culture de non-violence ?

F. V.

Un excellent dossier sur l'espéranto, dont cet encadré dans ANV est redévable, a été publié en décembre 1998, dans le n° 238 de *Silence*, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon (25 F + 8 F de port).

Bientôt les armes à feu détenues par les civils enfin interdites ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR
FRANÇOIS VAILLANT

« **L**'acquisition et la détention d'armes à feu, d'éléments d'armes et de munitions sont interdites. » C'est ce principe général qu'a adopté l'Assemblée nationale, le 29 mai 1998, suivant une proposition du député-maire (PS) d'Épinay-sur-Seine, Bruno Le Roux. Les choses sont en réalité plus complexes. Le député Le Roux avait rédigé et proposé avec le Parti socialiste une proposition de loi plus complète. Il faut noter que l'examen de cette loi par l'Assemblée nationale a été une grande première dans l'hémicycle, car jamais on n'y avait encore débattu du régime de l'acquisition et de la détention des armes ! Mais une fois encore le gouvernement a sabordé le texte en le modifiant, comme s'il avait quelque réticences à ce que les députés votent un texte qui n'émane pas de lui.

Le débat sur l'interdiction des armes à feu a eu lieu le 29 mai 1998. Bruno Le Roux, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration de la République, avait déjà présenté sa proposition de texte à la commission des lois où s'était dégagé un véritable consensus. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a fait envoyer lors des débats ses amis Jean-Jack Queyranne et Georges Sarre, pour annoncer que le gouvernement allait déposer une autre proposition de loi en 1999 sur le même sujet. En fait, il s'agirait de subordonner « l'acquisition d'armes et de munitions de chasse à la présentation du permis de chasse » (Dépêche AFP du 29 mai) et de faire que ces armes ne seraient pas à déclarer à la Préfecture comme le proposait Bruno Le Roux. Comme par hasard, le gouvernement a encore obéi au lobby des chasseurs.

Même s'il nous faut encore attendre la session parlementaire de 1999 pour qu'il soit discuté du classement des armes et de leur réglementation — alors que la proposition de loi émanant de Bruno Le Roux cernait bien ces problèmes —, il faut se féliciter qu'un débat ait enfin eu lieu sur l'interdiction des armes à feu pour lutter contre l'insécurité.

Pour se repérer dans la jungle des armes

C'est un vieux décret du 18 avril 1939 qui fixe encore aujourd'hui le régime des matériels de guerre, armes et munitions... en 8 catégories.

I - Matériel de guerre

- 1^{re} catégorie : Armes à feu et leurs munitions conçues pour ou destinées à la guerre terrestre, navale ou aérienne.
- 2^e catégorie : Matériels destinés à porter ou à utiliser au combat les armes à feu.
- 3^e catégorie : Matériel de protection contre les gaz de combat.

II - Armes et munitions non considérées comme matériels de guerre

- 4^e catégorie : Armes à feu dites de défense et leurs munitions.
- 5^e catégorie : Armes de chasse et leurs munitions.
- 6^e catégorie : Armes blanches.
- 7^e catégorie : Armes de tir, de foire ou de salon et leurs munitions.
- 8^e catégorie : Armes et munitions historiques et de collection.

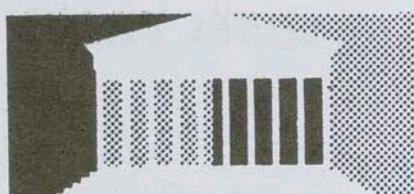
Commentaires d'ANV : La plupart des armes utilisées par des civils dans les actes criminels ou délictueux sont des armes dont l'acquisition et la détention sont libres (5^e catégorie), il suffit de les "bidouiller" pour les rendre encore plus meurtrières qu'elles ne sont. Seules les armes de la 4^e catégorie sont soumises à déclaration, celles des 5^e, 6^e, 7^e et 8^e ne le sont pas, à quelques rares exceptions près.

Il résulte de cette situation que le fusil à pompe, la carabine à air comprimé ou le revolver à grenade sont en vente libre aujourd'hui en France. De plus, un fusil de chasse sur lequel on a scié le canon peut être une arme redoutable. ■

-LES VENTES D'ARMES-



Les propos tenus par Bruno Le Roux à l'Assemblée nationale méritent d'être connus. Ils rejoignent et éclairent ce que nous entendons par culture de non-violence. En voici les extraits les plus significatifs (source : *Journal officiel* (CRI), 29 mai 1998) :



ASSEMBLÉE NATIONALE

[...] Aucune statistique précise n'est établie, qui permettrait de mesurer l'ampleur du phénomène, mais, les élus locaux le constatent chaque jour, nous assistons à une recrudescence de la présence et de l'utilisation des armes : les ventes d'armes de chasse et de fusils à pompe augmentent ; les indices se multiplient, qui doivent nous inviter à donner à notre pays les moyens d'éviter de basculer dans une société où la loi des armes dicte sa loi à la loi : les incidents dramatiques se multiplient malheureusement de plus en plus fréquemment et ne sont pas seulement le résultat de négligences individuelles. Ils sont à la fois le symptôme d'un désordre social et d'une insuffisance de la loi. [...]

Parce que les armes sont par nature dangereuses, parce que détenir une arme, c'est toujours détenir le pouvoir de traduire la violence en drame humain, parce que la violence qu'elles font peser sur les plus faibles est latente, leur nombre et leur circulation doivent être maîtrisés.

M. le ministre de l'intérieur, dans une circulaire du 11 mars dernier adressée aux préfets, notait que les violences s'aggravaient encore, en constatant que les agressions s'accomplissent de plus en plus avec des armes à feu et, singulièrement, celles dont nous parlons aujourd'hui. Le risque de banalisation, voire de normalisation du port d'armes dans certains milieux ou certaines zones, est bien réel.

Un autre phénomène constaté est le début d'une dérive vers l'armement individuel et son corollaire sur l'organisation de la société : l'autodéfense. Le sentiment d'insécurité est parfois invoqué à l'appui de la revendication d'être

armé. Cet argument pourrait être recevable si l'État fuyait son devoir d'assurer à tous la sécurité ou s'il s'en montrait gravement incapable. Ce n'est pas le cas. C'est parce qu'il doit protéger aux citoyens que l'État doit pouvoir contrôler la diffusion des armes sur son territoire.

Comment ma sûreté, « droit naturel et imprescriptible », peut-elle être garantie si mon voisin est armé ?

C'est parce que la prolifération des armes, dangereuses par nature, menace la sécurité de nos concitoyens que toute forme d'autodéfense doit être combattue : la justice et la paix sociale ne peuvent s'accorder d'une promotion de l'autodéfense ou de l'« auto-justice » dont les armes sont l'instrument.

Aucune statistique précise n'est établie qui permettrait de mesurer l'ampleur du phénomène. Pour celui qui est attaché au fondement même que le droit et la doctrine ont entendu donner à notre organisation sociale, cette dérive n'est pas acceptable.

Sur le terrain pourtant, les élus, les forces de police, les travailleurs sociaux le constatent chaque jour : à côté de la délinquance organisée, des comportements nouveaux se développent. La détention d'une arme devient de plus en plus, et particulièrement chez les plus jeunes, un moyen de reconnaissance dans un groupe, voire de socialisation. Quels que soient les motifs de possession d'une arme, il s'agit bien là d'un problème social et pas seulement d'une question relevant strictement de la police ou de l'enseignement.

Face au risque d'accoutumance aux armes, il nous faut lutter par la loi, par une pédagogie de tous les instants envers les jeunes et envers les adultes, par un patient travail de rétablissement de la confiance entre les habitants des quartiers d'une part, entre les habitants des quartiers et les institutions, au premier rang desquelles la police nationale et la gendarmerie nationale, d'autre part.

Les armes alimentent, en effet, la spirale de l'insécurité, multipliant les risques, notamment là où l'ordre public est précisément le plus menacé. Il est démontré que la présence d'une arme augmente la dangerosité de tout incident. Des études de nos voisins anglo-saxons sont à cet égard, sans appel.

La coalition canadienne pour le contrôle des armes a établi que, lorsqu'une arme est disponible à domicile, la probabilité de tuer un membre de sa famille est 43 fois supérieure à celle de tuer un agresseur. La même organisation a conclu qu'une arme acquise pour sa propre protection avait plus de chances d'être utilisée à l'encontre d'une victime que d'un délinquant, que, dans 87 % des cas d'homicides commis au moyen d'une arme à feu, la victime et l'agresseur se connaissaient, qu'il est trois fois plus probable qu'un domicile où il y a une arme à feu soit la scène d'un homicide et cinq fois plus probable qu'il soit la scène d'un suicide qu'un domicile où il n'y a pas d'arme à feu. [...]

La réglementation [française - NDLR] actuelle souffre de plusieurs défauts : le texte de référence, le décret-loi de 1939, a été conçu avant la guerre ; la juxtaposition du décret du 6 mai 1995 rend l'ensemble confus, redondant, complexe, comme le dit le rapport Cancès, voire parfois contradictoire ; la classification en catégories confondant mode de fonctionnement et calibre n'est pas des plus lisibles ; enfin, l'objectif de contrôle et de limitation des armes en circulation n'est pas atteint.

S'il n'est, en effet, pas possible de connaître les chiffres exacts, les estimations les plus récentes font osciller entre dix et dix-huit millions le nombre total des armes détenues par les particuliers dans notre pays. Pour les armes de première et de quatrième catégories, le nombre oscille entre 800 000 et plusieurs millions. S'il est une règle dans ce domaine, c'est donc bien celle de l'incertitude !

Le travail de la commission a permis de mettre en lumière toute la difficulté de mettre en place en un seul texte une réforme générale de la réglementation sur les armes, notamment en raison de la multiplicité des intervenants — le ministère de l'intérieur, bien entendu, celui de la défense, celui de la jeunesse et des sports, les douanes... — et du caractère largement réglementaire de la matière.

Aussi, mes chers collègues, il nous est apparu qu'il valait mieux aujourd'hui, dans le cadre de cette proposition, poser quelques principes clairs qui constituent l'architecture générale de la réforme d'ensemble annoncée, dont la nécessité et les grandes lignes ont été relevées par le rapport Cancès, commandé par M. le ministre de l'intérieur.

Tout en restant fidèle à la philosophie de la proposition n° 845 du groupe socialiste, votre rapporteur vous propose de l'aménager, afin de tenir compte du dispositif de la proposition n° 896 déposée par le groupe RCV [Radical, Citoyen et Vert - NDLR] et de l'engagement pris par le gouvernement de refondre le régime légal et réglementaire des armes.

Ainsi, il vous propose d'adopter un principe d'interdiction des armes à feu sous réserve de quelques dérogations. Elles concernent, bien entendu, les agents de l'État assurant des missions de défense ou de sécurité publique ainsi que des personnes auxquelles l'État souhaite déléguer le droit de posséder une arme, mais aussi les chasseurs et les tireurs sportifs, dont j'ai pu apprécier, lors des auditions, avec quelle force ils essayaient au jour le jour de convaincre leurs adhérents de la nécessité d'adopter des dispositifs de sécurité, d'encadrer, d'acquérir une culture de leur sport, de leur arme, qui puisse les mettre à l'abri de tous les problèmes éventuels.

La nouvelle rédaction qui vous est proposée présente trois mérites essentiels.

Elle harmonise le droit français avec le droit communautaire établi par la directive européenne du 18 juin 1991, tout en étant, comme la directive l'y autorise, plus sévère.

Elle renforce le droit existant en élargissant le champ du régime d'autorisation et celui du régime de la déclaration,

En 1996, 62 % des Américains se prononçaient en faveur d'un plus strict contrôle des armes ; or, les arguments qui appuient la thèse selon laquelle le quintuplement des taux d'homicides commis par des jeunes âgés de quatorze à dix-sept ans qui s'est produit depuis 1984 suffirait à s'expliquer par la libre circulation des armes ne sont pas repris dans les discours politiques.

Extrait du livre de Sophie Body-Gendrot, *Les villes face à l'insécurité*, Paris, Bayard, 1998, p. 59.

ce qui était l'un des piliers de la proposition présentée par le groupe RCV. En effet, en l'état actuel du droit, seuls les titulaires d'une licence de tir sportif et les personnes assurant des missions de sécurité sont tenus de solliciter une autorisation. Avec le nouveau dispositif, tous les détenteurs d'armes seront soumis à l'obtention préalable de l'autorisation ou à la nécessité d'une déclaration.

Le rapport Cancès, récemment publié, préconise un contrôle plus systématique des bourses aux armes, une réglementation plus rigoureuse des enquêtes menées à l'occasion des demandes d'acquisition et de détention d'armes et une plus grande existence de sécurité pour la détention d'armes par les particuliers. Tout cela va dans le bon sens.

Car votre rapporteur tient à souligner que le renforcement de la législation, que nous impulsions en votant cette proposition de loi, risquerait d'être sans effet s'il n'était pas prolongé par un volet réglementaire d'envergure.

Il faudra notamment que soient redéfinies les conditions d'agrément des fédérations sportives ; que soit mis en place, après avis de la Commission nationale de l'informatique et

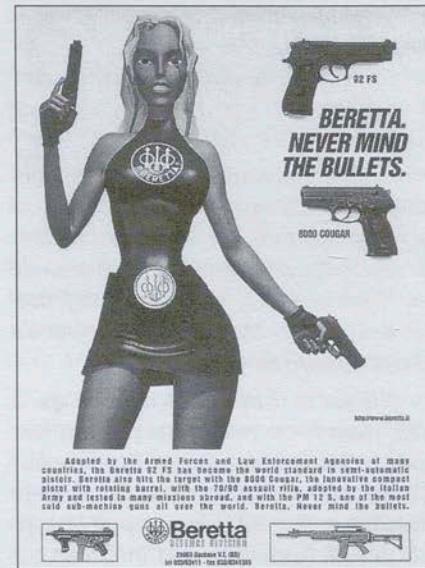
des libertés, un fichier national des armes ; que soient imposées des conditions plus rigoureuses pour les dispositifs de sécurité des armes et pour leur stockage.

Poser pour principe que les particuliers n'ont pas le droit à être armés, c'est permettre à la France de s'engager dans la voie d'une réglementation moderne, d'une réglementation adaptée à une démocratie mature, consciente de la nécessité de maîtriser les risques liés à un « surarmement programmé ».

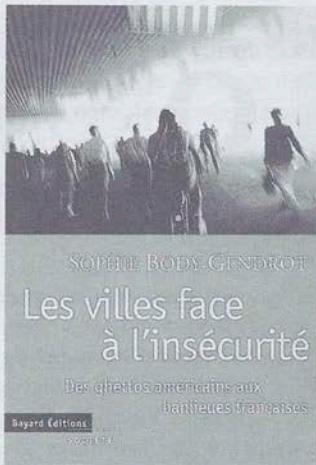
Je souhaite, mes chers collègues, monsieur le secrétaire d'État, que cette première contribution à une réforme générale — à laquelle je sais que le gouvernement est sensible, et à laquelle il a commencé à travailler bien avant que ce texte ne vienne aujourd'hui en discussion —, recueille une large adhésion de la représentation nationale. Elle me semble nécessaire. Elle me semble utile. Et surtout, elle ne me semble pas dictée par une actualité dramatique. Je suis fier que nous ayons su utiliser notre droit d'initiative parlementaire pour légitimer sur un vrai problème de société. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) ■

« Nuit gravement à la santé » : cette mention est obligatoire dans toute publicité pour le tabac. Qu'en est-il de l'éthique imposée aux marchands d'armes ? La banalisation de ce type de "produits" dans la presse spécialisée, au cinéma, via les jouets... laisse en tout cas perplexe

Source : Grip



POUR COMPRENDRE L'ACTUALITÉ



Sophie
Body-Gendrot

Entre la prévention
et le « tout répressif »
à l'américaine,
comment lutter
contre l'insécurité ?

368 pages
130 FF



Jacques Commaille
Claude Martin

Prenant acte des
changements sociaux,
est-il possible d'inventer
une nouvelle politique
de la famille ?

208 pages
130 FF



Enzo Pace

Comment
construire
une identité
nationale dans
une Europe en
construction ?

252 pages
139 FF



Guy Groux

Le syndicalisme
a-t-il un avenir ?
En quoi les conflits
sociaux d'aujourd'hui
le remettent-ils
en cause ?

256 pages
130 FF

Bayard Éditions

Rendre crédible la lutte contre l'insécurité

SOPHIE BODY-GENDROT*

* Américaniste et politologue, auteure de : Les villes face à l'insécurité. Des ghettos américains aux banlieues françaises, Paris, Bayard Éditions, 1998 ; Les villes américaines. Les Politiques urbaines, Paris, Hachette, 1998 ; Ville et violence. L'irruption de nouveaux acteurs, Paris, Fondation franco-américaine, 1994 ; Mission sur les violences urbaines (en collaboration avec N. Le Guennec et M. Herrou), Paris, La Documentation française, IHESI, 1998 ; etc.



Que faire contre la violence urbaine ? Existe-t-il une alternative au tout répressif ?

Sophie Body-Gendrot, professeur à la Sorbonne et à Sciences Po., vient de publier un ouvrage de référence sur le sujet : Les villes face à l'insécurité.

Des ghettos américains aux banlieues françaises. ANV remercie chaleureusement Bayard Éditions pour son autorisation à reproduire ici des extraits de ce livre. La démarche comparative de l'auteure incite à comprendre que la violence des jeunes, entre autres à l'école, peut être combattue par de nouvelles implications sociétales valorisant une culture de respect et d'entraide. Exemples et analyses.

Le contexte américain des années 1990

[...] Le risque permanent de confrontations avec usage d'armes à feu est un péril mortel qui complique terriblement le travail de la police américaine : entraînant sept fois plus de décès que 80 % des attaques graves sans armes¹, les attaques à main armée sont 175 fois plus nombreuses aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne par million d'habitants.

Il suffira de rappeler à cet égard que 70 millions d'Américains possèdent 200 millions d'armes à feu — 140 millions de fusils plus 60 millions d'armes de poing, dont 2 à 3 millions de pistolets semi-automatiques; et que

5,5 millions d'armes nouvelles sont fabriquées ou importées chaque année, cet arsenal intervenant dans 60 % des homicides. Ces diverses armes tombent souvent aux mains des jeunes, soit qu'ils les découvrent à leur domicile familial en l'absence des parents, soit qu'ils les volent, soit que des aînés leur en donnent. Quoi qu'il en soit, les armes à feu sont la quatrième cause de décès des moins de quinze ans : elles circulent dans les écoles, établissements primaires et jardins d'enfants compris. En 1990, selon une étude de l'Association de l'éducation nationale, 100 000 élèves emportaient tous les jours des armes de poing à l'école et quelque 270 000 autres en transportaient de temps en temps sur eux à des fins d'autoprotection². [...] Une loi fédérale promulguée en 1995 stipule que les mineurs détenteurs d'armes sont passibles de peines pouvant aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement³, mais l'application de cette loi reste du ressort des États. Si l'on compare Seattle et Vancouver, deux agglomérations aux profils similaires y compris pour les délits, le taux d'homicide est 65 fois plus élevé dans la ville américaine que dans la ville canadienne.

Toujours prompts à soutenir la police, les experts se félicitent du nombre croissant de patrouilles de policiers qui arpencent les rues et des bienfaits de l'îlotage⁴, tout comme ils célébrent les mérites des rafles (*raids*), de la saisie des armes, de l'intervention dans les affaires de violences familiales, de l'amélioration de la technologie, du *management* ou de la coordination et du déploiement de la police⁵. Dès 1991, le programme *Safe Streets, Safe Cities* appliqué à New York sous l'impulsion de la municipalité Dinkins mesurait la « bonne conduite policière » à l'aune du nombre des réunions qui avaient été organisées avec les habitants des quartiers et de la tenue rigoureuse des mains courantes. « *Contrairement à d'autres villes où l'on pense que le gouvernement fédéral détient la solution, nous savons que la résolution de nos difficultés n'incombe à personne d'autre qu'à nous-mêmes. [...] Il faut que les habitants s'impliquent davantage et travaillent mieux avec notre police. Chaque quartier dispose de ses propres forces policières et chaque officier de police a été formé à l'îlotage* », a déclaré le maire de San Diego à l'occasion de la Conférence des maires. [p. 73-75]

Violence et armes à feu aux États-Unis

Le taux d'homicides de jeunes tués par des armes à feu a augmenté de 57 % au cours des années quatre-vingt. Entre 1979 et 1991, 24 500 enfants et adolescents ont été assassinés avec des armes à feu, 16 600 s'en sont servis pour se suicider et 7 200 ont été tués accidentellement par ces armes (Spitzer, 1995).

Tandis que chez les 15-19 ans, le taux de mortalité par accident d'automobile est passé de 44 pour 100 000 en 1979 à 34 en 1989, le taux de mortalité par armes à feu est passé de 12 à 18 pour 100 000 au cours de la même période.

Extrait de la contribution de Sophie Body-Gendrot, "La violence dans l'école américaine : une invitation à la réflexion", parue dans l'ouvrage collectif *Violences à l'école. État des savoirs*, coordonné par Bernard Charlot et Jean-Claude Emin, Paris, Armand Colin, 1997, p. 332.

La gestion paramilitaire intensive de l'espace et des corps

Dans l'établissement secondaire de Prospect Heights (2 500 élèves) à Crown Heights, quartier de Brooklyn [New York] célèbre pour ses heurts entre juifs hassidiques et Afro-Américains, sa pauvreté, ses grands ensembles de logements sociaux et son taux élevé de criminalité, le souci premier du principal est d'assurer la sécurité à l'intérieur de cette école confrontée à une violente « culture de rue ». [...] Quand j'ai visité cet établissement en compagnie de John Devine, auteur de l'essai intitulé *Maximum Security. The culture of violence in Inner City Schools*, innombrables ont été les

« rites de passage » auxquels j'ai dû me soumettre : arrêt au bureau où les identités des personnes extérieures à l'établissement sont contrôlées, fourniture de signatures, passage devant la machine qui vérifie les cartes d'identité scolaire des élèves et les autorise à poursuivre leur chemin si la lumière est verte (les entrées, les absences et nombre d'autres données relatives à chaque élève sont ainsi enregistrées ; et d'autres contrôles électroniques encore sont effectués pendant les cours), stations prolongées devant les détecteurs de métaux (comme dans les aéroports), des appareils à rayons X ou des tapis roulants (pour s'assurer que des armes ne sont pas dissimulées dans les cartables), telles sont les procédures d'inspection vétilleuses qu'il m'a fallu subir dans un milieu sonore effroyablement assourdisant (crépitements de *talkies-walkies*, sonneries d'alarmes, claquements de verrous magnétiques, etc.). Les élèves arrivaient parfois avec une demi-heure de retard à leurs cours, pour cause de *scanner*!

[...] Le principal admettait et niait à la fois la violence ambiante (tout en reconnaissant que la « *moitié des élèves avaient* des armes sur eux », il soutint devant moi que cette école n'était « *pas pire que les autres* »), tandis que les autres adultes oscillaient entre des discours catastrophistes et un optimisme forcé. Or, la violence sévissait bel et bien dans cette école : non seulement plusieurs homicides y avaient été commis depuis trois ans, mais des armes, des rasoirs et des revolvers y étaient fréquemment découverts. Les enseignants n'ignoraient pas que les filles, en particulier, portaient des *cutters* ou des rasoirs sur elles à des fins d'auto-protection car elles tenaient pour acquis (les scénarios de leurs vies quotidiennes le démontraient éloquemment) que la violence faisait partie intégrante de leur environnement scolaire. Des incidents très graves (visages tailladés, blessures causées par des armes, rixes ethniques, coups, sang sur les murs, etc.) survenaient par rafales après des semaines d'accalmie, me dit un professeur : la violence de la rue s'infiltrait brusquement à l'intérieur de Prospect Heights puis en disparaissait soudainement, un peu comme si les murs de cette école étaient poreux.

Sans le reconnaître explicitement, le principal n'était pas mécontent qu'un tiers à peu près des élèves manque chaque jour les cours, et, comme cela s'entend quelquefois dans d'autres pays, il prétendait que son école était mise



sens dessus dessous par « *un noyau dur d'une cinquantaine de jeunes* ». Prospect Heights donnait en effet l'impression de perpétuel mouvement : des élèves exclus ou réadmis après une période de renvoi y entraient et en sortaient en permanence, beaucoup se contentaient d'arpenter les couloirs sans jamais assister aux cours, les sujets les plus agités avaient le droit de s'absenter un moment de la cellule où ils étaient enfermés pour la journée afin d'aller se restaurer à la cafétéria, certains récidivistes sanctionnés par un renvoi de trois jours restaient très longtemps livrés à eux-mêmes avant qu'un service quelconque ne s'émeuve de leur réapparition, etc. — ceux qui n'avaient ni parents ni tuteurs ne pouvaient pas revenir accompagnés de leurs parents, ainsi que le règlement l'exigeait. [...] Il pouvait même arriver dans les cas où des expulsions vers d'autres écoles étaient prononcées que les proviseurs « *échangent leurs pommes pourries* » à l'intérieur du district scolaire, remarqua le principal avec résignation.

Quand je les interrogeais sur l'atmosphère de leur école, les enseignants me répondirent qu'ils pouvaient toujours faire appel aux services de sécurité quand les esprits étaient trop agités : ils avaient manifestement accepté qu'une stricte dichotomie existe entre le savoir qu'ils étaient chargés d'inculquer, d'une part, et une discipline exclusivement confiée aux équipes de surveillance, d'autre part. Un partage rigide étant instauré entre la gestion des cerveaux et celle des corps, même les cours de « *résolution des conflits* » semblaient déconnectés de la réalité : s'ils réfléchissaient avec leurs classes avant ou après la survenue de tel ou tel événement spectaculaire, les membres du corps professoral n'intervenaient jamais « à chaud » — ils étaient fondamentalement « désengagés ». [p. 124-127]

La lutte contre la délinquance Exemple de l'école de Roberto Clemente [Chicago]

Cette école située dans le quartier de Humbolt Park accueille 2 500 élèves à 50 % afro-américains (groupe ethnique relégué dans un territoire spécifique) et 43 % latinos (la population mexicaine a augmenté depuis vingt ans aux dépens de la population portoricaine) tout en desservant également le quartier de West Town/Wicker Park (87 000 habitants à 60 % latinos) : elle accueille à ce titre les enfants de *Cabrini Green*, grand ensemble de logements publics au triste renom qui s'élève au nord de cette dernière zone.

Les problèmes inhérents à l'un et l'autre de ces quartiers sont des plus sérieux : criminalité élevée, *gangs*, toxicomanie, grossesses précoces, chômage, pauvreté. Sur les 120 *gangs* de 20 à 50 membres chacun que compte la ville de Chicago, beaucoup se livrent ici à d'incessantes guerres de territoire, y compris à l'intérieur des bâtiments de l'école. Roberto Clemente est « comme un éléphant blanc qui symbolise tous les événements négatifs qui surviennent à l'extérieur. Nous avons plus que notre part de journalistes qui accourent dès que se produit un fait divers », déplore le directeur. Mais, même si certains élèves ont tâté du pénitencier et y trouvent « leur second foyer », des programmes de

prévention de la délinquance développés sous forme de loisirs structurés après les heures de classe procurent une protection efficace contre l'influence mortelle des *gangs* et de la drogue.

Avec l'assistance de parents préposés à la garde des portes, des flotiers ont mis en place des activités sportives jusqu'à une heure avancée de la nuit (*midnight basket-ball*) : si décriées soient-elles par les éléments conservateurs, ces activités ont suffi à faire baisser la criminalité de 50 à 60 % dans plusieurs villes des États-Unis. Et toutes sortes de partenariats visant à renforcer la sécurité ont vu le jour grâce à des financements publics ou privés : non seulement deux policiers présents à temps plein dans l'école se sont vu adjoindre un policier employé à temps partiel, mais une cinquantaine de parents parlant anglais et espagnol conduisent les enfants d'une classe à l'autre ou patrouillent dans les couloirs, ces tâches de surveillance étant rétribués au Smic. De tels quadrillages dispensent d'installer des détecteurs d'armes aux portes de cet établissement scolaire tout en renforçant le tissu social.

La gestion de cette école ouverte dans ce quartier si difficile a dû être repensée : chaque étage est conçu, par exemple, comme une petite entité indépendante qui dispose de son propre service de sécurité (en plus de l'apport sécuritaire parental).

Toutes sortes de techniques sont mises en œuvre pour maintenir des liens forts avec les enfants. Les émotions négatives sont extériorisées et canalisées par l'intermédiaire des créations artistiques (ou des poèmes composés par les plus jeunes élèves), le programme GATE (*Graphic Arts Throught Education*) ayant de multiples vertus thérapeutiques : les valeurs chères aux membres des *gangs* (l'art du graffiti, la musique, l'estime des pairs, la fierté, l'ostentation) sont réinterprétées dans un sens constructif, des expositions puis des ventes d'œuvres de valeur initient les jeunes au *marketing*, etc.

Sachant d'expérience que les enfants éduqués dans des environnements sociaux très problématiques sont souvent doués d'une vive intelligence associée à un remarquable esprit d'initiative, les enseignants cherchent à valoriser ces atouts au maximum. Tout succès est immédiatement mis en

scène, commenté et amplifié (les modèles jouent à cet égard un rôle majeur : certains aînés sont invités à venir témoigner de leurs réussites personnelles auprès des plus jeunes afin de leur prouver qu'ils peuvent à leur tour guérir de la toxicomanie, rejeter les *gangs* ou échapper à la violence). Bien entendu, les profits tirés de l'exaltation de ces succès seraient suivis de rechutes si les adolescents n'étaient pas entourés du cocon fortement protecteur que les équipes de Youth Guidance s'appliquent à tisser en milieu extrascolaire : parce qu'ils s'enracinent dans l'environnement des élèves en habitant eux aussi dans de grands ensembles, les éducateurs peuvent amener les jeunes à leur parler de leurs problèmes (grossesse précoce, pression du groupe des pairs, difficultés familiales, violence, etc.).

Il va sans dire que ces éducateurs doivent se contenter de travailler à des échelles très modestes — faire en sorte que douze adolescents qui avaient interrompu précocement leurs études acceptent de revenir à l'école est considéré comme un exploit. De même qu'il leur faut sans cesse faire preuve d'inventivité : face à des élèves si enclins à reproduire la violence de leur environnement, l'apprentissage de la résolution des conflits par la médiation, de la contention de la colère, de la positivisation de l'image de soi, etc. passe nécessairement par des activités non traditionnelles — des équipes étroitement soudées doivent veiller de concert à ce que l'école fournit une famille de substitution à l'enfant.

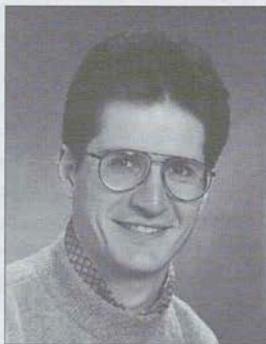


Nombre de ces réformes ont été inspirées par un psychiatre qui avait observé que les enfants des *innercities* n'apprenaient pas grand-chose à l'école, m'a indiqué Nancy Johnstone. C'est pourquoi Roberto Clemente fonctionne comme une sorte d'entreprise codirigée par les parents et les professeurs. Non seulement les décisions sont prises conjointement par le corps enseignant et les parents d'élèves, mais divers programmes de formation parentaux élaborés avec le soutien de Youth Guidance aident les pères et les mères membres du conseil d'administration de l'établissement à devenir des « décideurs » avisés. L'idée de base, en l'espèce, est de faire entrer le quartier dans l'école, contrairement à ce qui s'observe d'ordinaire : parce qu'il est ici tenu pour acquis que *les parents font partie de la solution*, cinq cents pères et mères d'élèves scolarisés à Roberto Clemente exercent des fonctions de surveillants, de tuteurs, de démarcheurs de fonds auprès des hommes d'affaires, etc. Les parents sont perçus, autrement dit, comme des détenteurs d'aptitudes dont l'école peut profiter, conformément au proverbe africain : « *Il faut tout un village pour élever un enfant.* » [p. 182-185]

L'hésitation française

En France, aucune de ces deux philosophies ne l'emporte. Si les lois et les ordonnances ne sont pas modifiées pour tenir compte de la frustration de la société, aucune information ne met en garde l'opinion contre les fantasmes sur la criminalisation des jeunes, si faciles à exploiter politiquement. La société est constamment convoquée au tribunal des intellectuels, dont les médias se font le relais. Les clercs informeront dans un sens qui, par avance, absout et déresponsabilise l'individu. Une pensée marxiste continue à influencer les analyses en termes structurels et à porter le blâme sur les carences sociétales. Dans un colloque international relatif aux jeunes et à la violence, organisé sous les auspices de l'Unicef aux Nations unies en 1997, une sociologue française remarquait que les jeunes des quartiers étaient souvent sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. Ils y succombait, poursuivait-elle, parce qu'ils habitaient dans des lieux sans âme, en proie à une vie monotone. Il était donc urgent de

Éducation et culture de non-violence



Il est hautement significatif que les lauréats du Prix Nobel de la Paix aient lancé en 1997 un appel pour que la décennie 2000-2010 soit déclarée "Décennie pour une culture de la non-violence" et pour que l'année 2000 soit déclarée "Année de l'éducation à la non-violence". L'éducation est en effet la base et le reflet de toute culture. Pour cultiver la non-violence, il importe donc que l'éducation soit fondée sur la philosophie de la non-violence. Si nous voulons déraciner les mauvaises herbes de la violence et de la guerre présents dans notre culture, notre histoire et nos comportements, il nous faut semer très tôt les bonnes graines de la non-violence et de la paix.

Peut-on semer sans devoir déracinier ? Autrement dit, peut-on construire une culture de la non-violence si l'on n'"éradique" pas les fondements de la culture de la violence ? Probablement que les deux mouvements doivent aller de pair : cultiver la non-violence implique dans le même temps une résistance à la culture de la violence. Cette résistance commence, selon nous, par un regard critique envers les médias qui véhiculent cette culture, particulièrement la télévision. La télévision banalise la violence, la valorise même à travers de multiples fictions, bandes-annonces, dessins animés et reportages. Elle influence nécessairement le comportement des enfants qui se voient proposer des modèles qui cultivent la force, la puissance, la domination et la violence. L'éducation se doit d'apprendre aux enfants à déchiffrer ces images, à discerner les valeurs souvent néfastes qu'elles transmettent. Éduquer à la non-violence, c'est apprendre à résister à la culture de la violence transmise par la télévision. C'est aussi, ne l'oublions pas, sensibiliser les enfants et les jeunes aux méfaits des idéologies religieuses et politiques qui cautionnent, valorisent et alimentent cette violence. Déraciner les mauvaises herbes, étape essentielle pour sortir de la culture de la violence.

Semer les bonnes graines de la non-violence implique de repenser l'éducation que nous donnons à nos enfants. Au cœur de cette éducation, il y a bien sûr la nécessité de l'apprentissage à la résolution non-violente des conflits. Cet apprentissage n'est pas un savoir théorique abstrait, mais la prise en compte de conflits vécus quotidiennement par les enfants afin de rechercher, avec l'aide de la grille de lecture de la non-violence, des solutions positives qui permettent de sortir de la spirale des violences. Mais surtout, cette éducation à la non-violence impose aux éducateurs de changer leur regard sur l'enfant. Le respect de l'enfant, de son univers, de ses peurs, de ses espoirs constitue la ligne de conduite à partir de laquelle il va être possible de mettre en place de nouveaux rapports avec l'enfant, excluant toute forme d'autoritarisme et de soumission. L'éducation à la non-violence est donc indissociable de pratiques pédagogiques nouvelles qui elles-mêmes incarnent les valeurs et les attitudes de la non-violence : autonomie, responsabilité, coopération, créativité, solidarité. Pour passer d'une culture de la violence à une culture de la non-violence, la transformation des méthodes d'enseignement constitue un défi majeur, au même titre que le contenu même de l'enseignement, fût-il centré sur la non-violence !

C'est à la mesure des efforts consentis en faveur de l'éducation à la non-violence que nous pourrons juger de la mutation culturelle qui s'opère en faveur de la non-violence. Tant que cette éducation restera marginale ou expérimentale, elle ne pourra produire que des "effets" limités. Pour le long terme, il est donc fondamental que nos sociétés investissent, par une volonté politique clairement affichée, dans l'institutionnalisation de l'éducation à la non-violence, notamment à l'école. Car l'éducation demeure plus que jamais la clef de voûte de la construction d'une civilisation de la non-violence.

Alain REFALO

Instituteur, auteur de Tolstoï : la quête de la vérité, Paris, DDB, coll. "Témoins d'humanité", 1997.

transformer les quartiers et de changer la vie. Les experts américains lui répondirent alors qu'elle avait sans doute raison, mais qu'ils ne savaient pas transformer le monde; en revanche, des mesures pragmatiques prises dès le jardin d'enfants pour stopper la violence avaient porté leurs fruits.

Sur l'analyse structurelle qui prédomine encore en France se greffe une culture psychanalytique qui s'intéresse davantage à la souffrance du délinquant qu'à celle de la société. L'ordonnance de 1945 est le produit de ces cultures qui, dans leur aspiration à une perfection idéale, se soucient surtout de la socialisation du jeune à risques. Les *lobbies* attachés au travail social excellent en résistance passive et se révèlent impuissants à défendre des propositions qui auraient pu changer le cours des choses ces vingt dernières années. [...]

Aujourd'hui, l'un des changements culturels majeurs concerne la crise [du] modèle d'autorité verticale, la difficulté à imposer la loi. [...] Le registre des rapports intergénérationnels est en outre brouillé. Les jeunes gens se plaignent fréquemment du manque de respect, voire du mépris des adultes, employés, policiers, commerçants à leur égard, alors qu'ils se considèrent, eux, comme des sujets : la violence devient alors interactive.

À Villepinte, à l'automne 1997, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a prononcé un discours de fermeté, rappelant que la sûreté est l'un des droits fondamentaux de

l'homme et du citoyen. La déclaration de 1789, dans son article 2, proclame haut et fort cette notion parallèlement à la liberté, avec laquelle elle entretient des rapports subtils. La responsabilité de la puissance publique est d'assurer ce droit et de ramener la sûreté dans les villes. Selon le premier ministre, Lionel Jospin, « *tout citoyen, toute personne, vivant sur le territoire de la République a droit à la sécurité. Il ne peut y avoir des quartiers sûrs et des zones de non-droit. Il en va de même de la solidité du lien social* ». Au regard de ce consensus politique sur le droit naturel et imprescriptible de l'homme à la sûreté, les citoyens donnent mission au gouvernement de rétablir l'ordre et de réprimer la délinquance dans les villes. [p. 227-229] ■

- 1) F. Zimring, G. Hawkins, *Crime is not the Problem, Lethal Violence in America*, Oxford University Press, 1997, p. 108.
- 2) C. Ewing, *Children Who Kill Children*, Lexington University Press, 1990.
- 3) *New York Times*, 13 novembre 1995.
- 4) J. Dilulio, "Why Violent Crime Rates Have dropped", *Wall street Journal*, 6 septembre 1995.
- 5) V. Beiser, "Why the Big Apple Feels Safer", *Maclean's*, 11 septembre 1995, p. 39-40 ; A. Tyson, "What Comes Down Must Go Up - Some Cities Face Sharp Crime Hikes", *Law Enforcement News*, 15 juin 1995 ; C. Krauss, "The Commissioner vs. the Criminologists", *New York Times*, 19 novembre 1995.



Le sport, la compétition, la violence

MICHEL CAILLAT*

* Sociologue du sport. Professeur d'économie et de droit à Orléans. Auteur de : Sport et civilisation, Paris, L'Harmattan, 1996 ; L'idéologie du sport en France depuis 1880 : race, guerre et religion, Édition de la Passion, 1989. Michel Caillat est membre du Mouvement critique du sport (58, rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans).



Avant comme après le *Mon-dial*, la compétition sportive est un sujet tabou. À y regarder de plus près, on y découvre un lieu d'une violence incroyable.

En 1975, sortait en librairie un livre du professeur Bernard Jeu, au titre étrange, *Le sport, la mort, la violence*¹. Étrange en tout cas pour le plus grand nombre quand on sait qu'au mot « sport » sont presque toujours associées les valeurs de santé, d'éducation, d'amitié, de fraternité, de loyauté. Le sport véhicule un sentiment positif, une idée de Bien. On parle communément de l'esprit sportif et de l'idéal olympique cher au bon baron Pierre de Coubertin, sans savoir exactement ce qui se cache derrière ces constructions. La force du sport est bien là : on y parle toujours de ce qui n'existe pas pour ne pas avoir à parler de ce qui existe...

Bernard Jeu écrivait dans son introduction : « *Le sport est mort jouée et violence rituelle, mort jouée c'est-à-dire symbolique, c'est-à-dire une mort qui n'est pas réellement mort, violence rituelle c'est-à-dire violence codifiée, limitée, c'est-à-dire violence qui n'est pas réellement violence* » (p. 11). Dans la foulée du sociologue, certains relevèrent les vérités anthropologiques suivantes : d'abord, l'essence du sport est bien la mise à mort rituelle des combattants et il a bien un rapport natif à l'affrontement individuel et à la guerre ; ensuite, il a une fonction de compensation, la dépense physique sur le terrain cherchant à gommer la sédentarité du quotidien ; enfin, il a (ou a eu) une fonction sociale de préparation

à la guerre, de « *rebronrage de la race* » (Coubertin), de maintien de la vigueur physique. Fonction à laquelle s'ajoute la nécessité de resserrer les liens entre les membres de la communauté, actrice ou spectatrice, par l'exaltation d'une identité collective.

Paraphrasant Céline, le philosophe Patrick Tort, en parlant de « *Bagatelles pour un massacre* », affina l'analyse de Bernard Jeu avant de la conduire là où elle ne voulait pas aller : « *J'assume la tâche d'investir un peu de rationalité dans l'explication d'une frivolité qui sait massacrer.* »² Du massacre symbolique au massacre réel, le pas était franchi. La tragédie du stade du Heysel en mai 1985 allait à la fois servir de détonateur et de révélateur. Ce n'était pas la première fois que l'institution comptait ses morts (*voir encadré*) mais la force du spectacle, la scène télévisée en direct avec des commentaires affligeants, la volonté des dirigeants et pratiquants de voir le match se dérouler coûte que coûte, bref la machinerie sportive était allée trop loin dans l'ignominie pour sortir indemne. Le football n'était pas assassiné comme le titrait le quotidien sportif *L'Équipe*, il était devenu assassin...

Des mots à définir

On feignait de découvrir que le sport n'est pas un jeu ou un divertissement (au sens de l'ancien français “desport”) mais une vision du monde avec ses “valeurs” : la combativité, l'agressivité, la hargne, la haine, le désir de vaincre, l'obligation de résultats, l'exclusion des “pas doués”, la soif d'honneurs, le rendement (et sa longue liste de sportifs cassés à vie), le record (et son adjuvant essentiel le dopage), la productivité (et son lot de laissés-pour-compte).

La violence sournoise et insidieuse qui accompagne continuellement la logique mortifère du système de la compétition généralisée (« *la guerre de chacun contre chacun* », dirait Hobbes) est toujours dénoncée du bout des lèvres et très mollement combattue par les meutes sportives (dirigeants, pratiquants, spectateurs, journalistes, etc.). Toutes ces « *foules à l'état pur* » sont toujours prêtes à vibrer, à s'enthousiasmer, à délier, mais aussi et surtout à “prendre

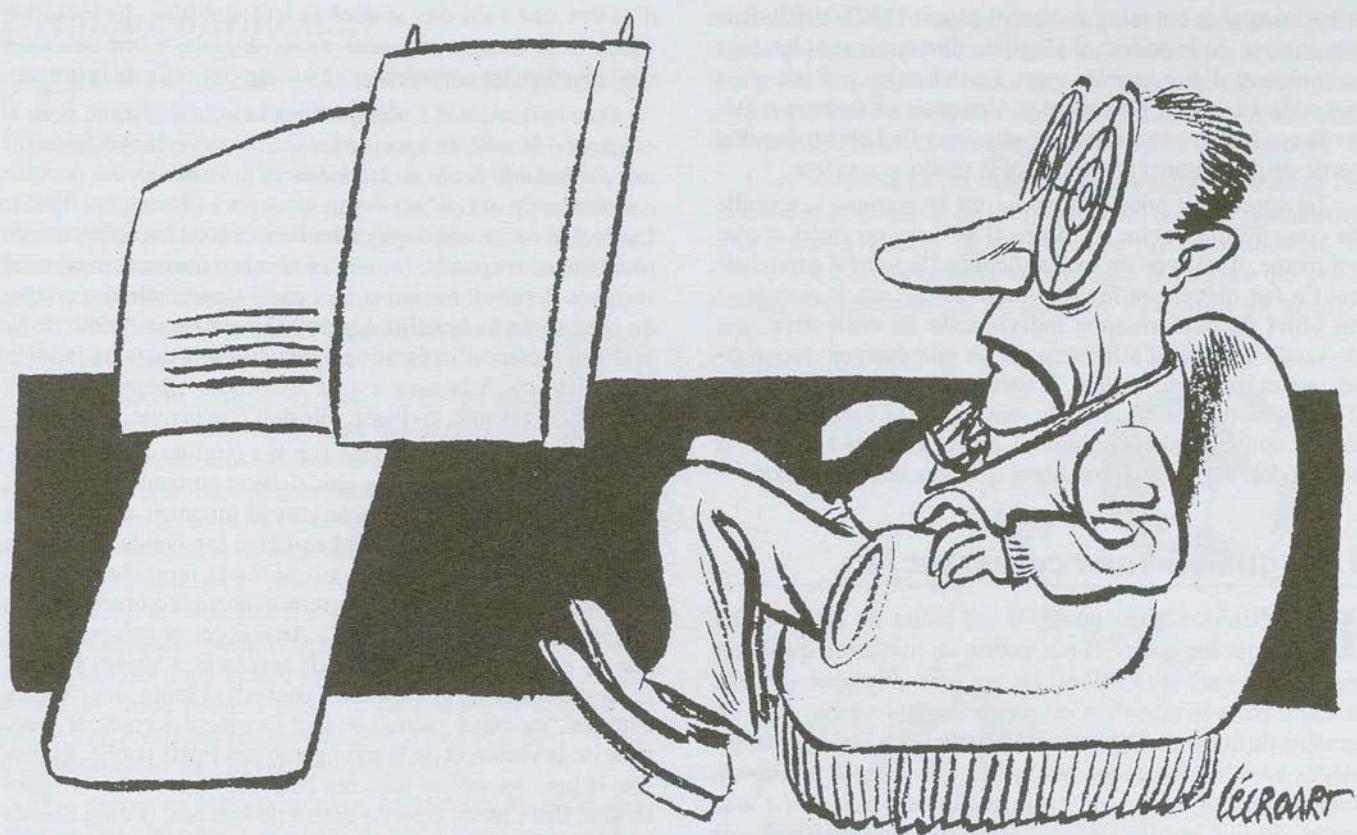
Le sport détourné... déjà dans la Grèce classique

Quand on voulait faire parler de soi, attirer l'attention populaire, se mettre en avant, un des moyens était de remporter des victoires aux Grands Jeux. Mais les épreuves proprement athlétiques étaient évidemment le fait de sportifs spécialisés. En revanche, on pouvait avoir une écurie de course, et engager ses chevaux dans la course de chars. On se procurait ainsi une notoriété : un peu comme quelqu'un qui, de nos jours, dirigerait et entraînerait une équipe de football, pour l'engager dans les grandes compétitions ; ce serait un sûr moyen pour attirer sur soi les feux de la rampe et pour s'acquérir la ferveur de la ville à laquelle reviendrait l'honneur des victoires remportées. Avec un peu plus de panache au V^e siècle avant J.-C. et une note plus populaire au XX^e siècle de notre ère, le principe est rigoureusement comparable.

Extrait du livre de Jacqueline De Romilly, *Alcibiade*, Paris, Éditions de Fallois, 1995, p. 50.

du plaisir” même quand le grand cirque du sport dresse son chapiteau à Berlin en 1936 pour les Jeux Olympiques ou dans l'Argentine du général-dictateur Videla en 1978 pour l'organisation de la Coupe du monde de football.

Avant d'aller plus loin, et peut-être aurait-il fallu le dire d'entrée, traiter de sport et violence n'est pas chose facile pour la raison simple que les deux mots sont trop souvent source de contresens et de non-sens. Le danger avec ces noms communs, c'est qu'ils peuvent créer l'illusion de la précision ; ils font partie de la “sociologie spontanée” et on sait bien que même quand elle est déclarée absente, une définition est bien là, active, agissante, efficace, sinon omniprésente. Comme l'écrit Albert Jacquard, « *les mots au lieu de servir la pensée la rendent parfois confuse, camouflant la*



subtilité des problèmes. Que de fois un même terme est utilisé pour désigner des réalité différentes ! » Il faut donc s'entendre d'abord sur les définitions.

L'usage commun du mot violence, fruit de l'idéologie dominante, a été régulièrement, et depuis longtemps, intelligemment dénoncé dans ces colonnes³. Je ne m'y attarde pas et me contenterai de préciser, avant d'y revenir de manière très synthétique, que le sport n'échappe ni à la violence physique, ni à la violence morale, ni à la violence symbolique, ni à la violence des structures.

Quant au mot « sport », ceux qui l'emploient l'ont-ils bien compris ou se sont-ils arrêtés à la façade visible que présente le signe linguistique ? L'interlocuteur entend trop

souvent ce qu'il veut bien entendre, ce qui correspond à son expérience, à sa croyance, à ses jugements de valeur et à ses préjugés. Les linguistes appellent connotation les associations, les images, les idées fixes qui se rattachent comme des satellites au noyau significatif d'un mot. Ce halo diffus empêche de voir le centre. Par exemple, la connotation *passivité* obscurcit la vue sur l'essentiel de la *non-violence*, la connotation *stalinisme* obscurcit la vue sur l'essentiel du *communisme* ou plus encore du *marxisme*.

Peut-on accepter que le mot « sport » ne soit pas davantage élucidé ? Le flou entretenu ne le serait-il pas parce que certains — et ils sont nombreux — n'ont pas toujours intérêt à savoir de quoi l'on parle ? Fidèle à la méthode utilisée par

le sociologue et ethnologue Marcel Mauss (1873-1950) dans son analyse de la prière⁶, il s'agit de dire quels sont les faits qui méritent d'être appelés sport. La définition qui suit n'est pas celle du sens le plus usuel et s'emploie clairement à éviter la confusion entre l'activité physique (balade en famille, partie de ping-pong entre amis) et la pratique sportive.

Le sport dont nous parlons ici est la pratique corporelle de compétition contre un Autre (l'adversaire) ou/et contre soi-même, d'un type de société donnée (la société capitaliste qui l'a fait naître), où le corps-marchandise est saisi comme un objet de performance individuelle ou collective, qui demande un désir d'affrontement, un entraînement rationalisé, une exigence de résultat, le tout se déroulant dans le cadre d'une structure internationale, nationale ou locale (fédérations, comités, clubs) qui impose des règles à ses membres et son modèle à ceux qui souhaitent agir hors de l'institution.

Une guerre sans coups de feu

La définition ainsi posée, il est facile de comprendre pourquoi le sport est une guerre en miniature qu'il faut gagner par tous les moyens. La violence physique — celle dont on parle le plus — n'est pas seulement visible dans les gradins du stade du Heysel et de Sheffield ou aux abords des stades avec les dangereux hooligans. Elle est inscrite dans la logique de l'affrontement ; elle se donne à voir. « *Le vrai sport*, disait Georges Orwell (1903-1950), *n'a rien à voir avec le fair-play. C'est plein de haine, de jalousie, de vantardise, de non-respect des règles et d'un plaisir sadique à regarder la violence. En d'autres mots, c'est la guerre sans les coups de feu.* »⁷ Certains se plaisent à souligner que l'existence de règles permet de distinguer le sport de la guerre. On serait tenté de dire que le droit ne supprime ni la force ni la violence et qu'au contraire, il les suppose. Un peu comme la médecine du sport suppose la casse et la fabrication artificielle "d'athléto-missiles".

Les morts se comptent par dizaines sur les rings de boxe, sur les circuits automobiles, sur les parcours de triathlon, sur les pistes de ski et dans toutes ces courses suicidaires où l'on défie la mort pour mieux renaître à la vie. Depuis 1945, environ 400 boxeurs ne se sont jamais relevés et beaucoup

d'autres ont subi des séquelles irréversibles. En octobre 1995, trois d'entre eux sont morts dans la même semaine sans réveiller les consciences et surtout pas celle de la presse.

Pour le quotidien *L'Équipe* c'est la « *fatalité de la boxe* » et pour *Le Monde*, ce sport reste, « *dans sa version éducative, une formidable école de vie même si le noble art ne renvoie ces derniers mois qu'une image de mort* » (24 octobre 1995). La fatalité cache une logique barbare et tous les effets nocifs (dommages corporels, lésions cérébrales, traumatismes) sont recensés depuis longtemps. La boxe — spectacle des coups, du sang et de la brutalité "gratuite" — est une "école de la vie" (un facteur d'intégration, nous dit-on !) dans un modèle de société où "l'homme est un loup pour l'homme". Dans une société vivante, civilisée, elle doit être bannie.

La mort rôde également sur les circuits automobiles. Toujours plus vite, toujours plus riche et au bout de la gloire, le grand saut. Ayrton Senna se croyait immortel en raison de sa foi en Dieu ; le 1^{er} mai 1994 en Italie, son bolide termina sa course dans un mur. Vingt ans après la mort du Français François Cevert, les mêmes commentaires accompagnèrent la disparition du pilote brésilien : « *Arrêtez ça, ne faisons pas du danger et du risque un élément du spectacle.* » Vaines paroles. Le grand cirque de la Formule 1 poursuit sa route ; les rivalités entre les "monstres sacrés" se sont fortement accrues, le spectacle de la vitesse et de la mort garde son fidèle public. Et parfois le tue : les rallyes sont des lieux de joyeuses hécatombes (encore deux morts dont un enfant de huit ans, et cinq blessés le 3 octobre 1998 lors du rallye de l'Ardèche).

Jouer avec la mort pour sortir de la grisaille et de l'enfermement quotidiens, tel est le modèle proposé par les sportifs de l'extrême (skieurs d'avalanche, navigateurs solitaires). Les conduites para-suicidaires où se mêlent frayeur et angoisse, les stages "hors limite", les opérations commandos des équipes de rugby, les défis absurdes des triathlètes ou des alpinistes (deux des plus célèbres, les Français Chantal Mauduit et Jean-Luc Escoffier, sont morts en 1998) représentent autant d'attitudes purement narcissiques, d'existences tendues vers le tragique avec la mort aux trousses, de croyances en un Dieu qui nous sauverait du néant absolu. Quelle signification donner à cette martyrisation des corps, au caractère morbide de ces courses folles, au spectacle voyeuriste de la violence institutionnalisée ?

L'éthique introuvable

« *Halte au jeu dur* » clamaient en chœur dans les années vingt le ministre Henry Paté, le député Jean Ybernaray et Pierre de Coubertin lui-même. « *L'antieu s'étend, les rivalités s'exacerbent, le coût des accidents sportifs augmente* » reprenaient ensemble les observateurs contemporains, désarmés devant des attitudes si éloignées des valeurs humanistes proclamées. À chaque rencontre, des entraîneurs haranguent leurs troupes, des supporters vocifèrent et, sur tous les terrains du monde, des coups sont échangés en toute impunité ou presque.

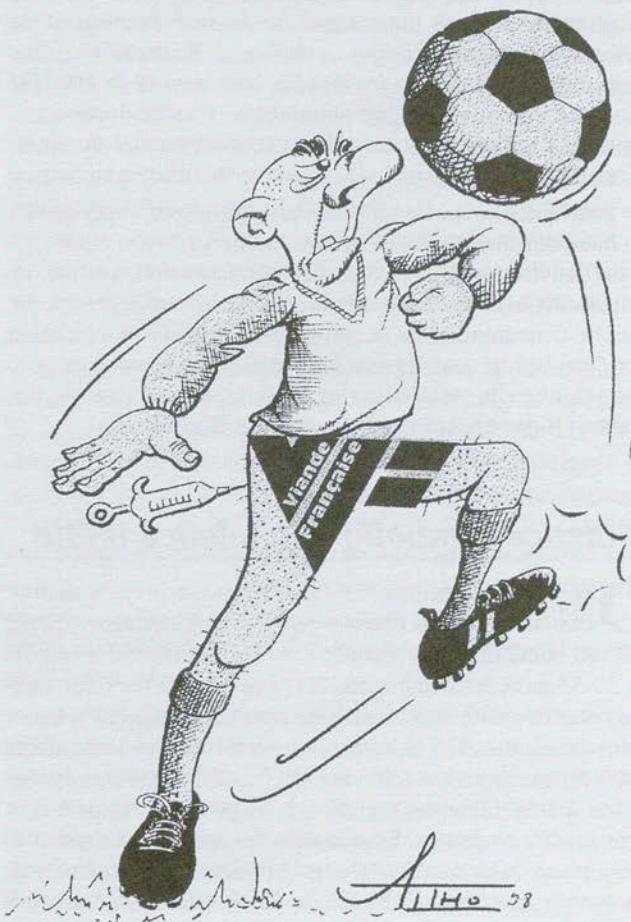
La population sportive est une population à risques dont le coût dans les comptes sociaux mériterait d'être précisé. Les campagnes de sensibilisation, la sévérité accrue ne peuvent rien changer à la violence structurelle du sport. L'agressivité est banalisée, la violence des pelouses nourrit la violence, le chauvinisme, le nationalisme des tribunes. Le sport convoque la multitude, rassemble les masses, les entasse pour célébrer le culte guerrier du ballon rond ou ovale et il suffit d'une falsification dans le spectacle pour que la meute vociférante des supporters hystérisés se transforme en horde assassine. Erich Fromm écrit : « *La compétition sportive inflige des blessures au narcissisme, l'une des sources les plus importantes de l'agressivité défensive.* »

Plus encore en période de crise, les ultras et les hooligans trouvent dans les enceintes sportives (ou à l'extérieur, mais à l'occasion d'événements sportifs) la terre idéale d'expression de leur haine aveugle de la société, de leur xénophobie dévastatrice (le racisme de certaines tribunes est effrayant) et souvent de leur désarroi et de leur exclusion totale⁸. On l'a bien vu dans les premiers jours de la Coupe du monde de football, en juin dernier, en France. Mettre en question les valeurs véhiculées par le sport, c'est aussi mieux comprendre pourquoi l'extrême droite a réussi à envahir les terrains⁹.

Tous ces faits qui émaillent régulièrement les rencontres sportives (incidents, agressions, mort de supporters comme à Drancy le 5 février 1995, batailles rangées) entraînent des réactions de colère toujours identiques. Les responsables du mouvement sportif (des présidents de fédérations aux membres des petites associations) s'étouffent d'indignation

et se retrouvent pour réfléchir à leur rôle, les dirigeants politiques prennent une fois encore des mesures sécuritaires d'urgence¹⁰ et, quand l'heure est très grave, le pays se dote d'une nouvelle loi contre la violence inspirée le plus souvent de la précédente dont on a pu justement mesurer l'inanité !

Il arrive même qu'on mette en place un observatoire de la violence et un "Comité de l'esprit sportif" (avec le journaliste ultra chauvin Thierry Roland comme principal soutien !) chargé d'établir un code de déontologie et de faire des propositions relatives au respect de l'éthique du sport.



L'éthique du sport est en réalité aussi introuvable que l'éthique des affaires ou l'éthique du capitalisme. À qui peut-on faire croire dans cette société de gagneurs bâtie sur le dos des perdants que la défaite inscrite au cœur du sport n'est ni humiliante, ni dégradante, ni importante ?

Rappelons-nous : en octobre 1959 déjà, l'antigel gagnant du terrain, des arbitres ayant été molestés et des bouteilles lancées par des spectateurs, la Ligue nationale de football lançait un appel contre le jeu dur et menaçait de prendre des sanctions très sévères contre tout fautif. Mesures sans effets car on ne change pas la logique d'un système avec des discours. Dès 1930, le militant royaliste Lucien Dubuch, collaborateur de *L'Auto* mais aussi de *Je suis Partout* et de *L'Action Française* affirmait : « *À l'esprit du jeu se substitue l'esprit de combat. Tous les moyens sont bons et la brutalité n'est pas le pire.* »¹¹ Le pire aujourd'hui, c'est le dopage qui, comme la violence, est un élément consubstantiel du sport. N'est-il pas lui-même une violence absolue infligée au corps ?

Fabriqué à coups de millions dans des instituts spécialisés, le champion, soumis aux pressions multiples de son entourage et de l'environnement médiatique, politique, économique, ne doit décevoir ni ses amis, ni son public, ni ses sponsors. Le marché concurrentiel de la compétition sportive et l'inflation des épreuves le contraignent à s'entraîner toujours plus pour que soit très vite rentabilisé (les carrières sont de plus en plus courtes) l'investissement nécessaire à sa fabrication¹².

Violence symbolique, violence réelle

Organisation rationnelle du rendement de la machine humaine, le sport écarte a priori de son champ — même s'il sait habilement les récupérer — les « vieillards » (les plus de 30-35 ans), les handicapés, les « pas bons » ; il exclut aussi les femmes confortées dans leur statut d'opprimées¹³. Leurs records, encore très éloignés des performances masculines (20 à 50 ans de retard selon les disciplines), semblent donner raison à Jean Giraudoux (1882-1944) pour qui le sport était « *la seule occupation humaine où les femmes acceptent le principe qu'elles sont inférieures à l'homme et incapables de concourir avec lui* »¹⁴. Pierre de Coubertin lui-même était

hostile à une « *olympiade femelle qui ne pourrait être qu'intéressante, inesthétique et incorrecte* », le rôle de la femme devant se borner à « *couronner les vainqueurs* ».

Se développe ainsi, à tous les échelons de l'institution, un sexism qui existe non seulement dans les troisièmes mi-temps de rugby mais aussi dans la pratique du sport, son organisation et son langage. Sur les terrains ou dans les vestiaires, ce sont les petits couplets machistes qui résonnent : les « on n'est pas des gonzesses » des mâles virils s'élèvent là où l'on ne pratique pas des « jeux de fillettes ».

Longtemps interdite de stade — elle l'est encore dans certains pays — la femme reste suspecte. Écartée des instances dirigeantes, elle doit, en tant que sportive de haut niveau, programmer sa puberté et prouver son identité. Depuis les Jeux Olympiques d'hiver de 1968, le contrôle de féminité est en effet obligatoire dans les grandes compétitions (règle 48 de la Charte). Cet examen dont les résultats restent secrets pour « *ne pas trop traumatiser les athlètes* » selon les mots mêmes du président de la commission médicale du CIO, Alexandre de Mérode, constitue bien une violence et pas seulement symbolique. Quelques jours avant les Jeux Olympiques d'Albertville, des généticiens et biologistes français, parmi lesquels les Prix Nobel de médecine Jean Dausset et François Jacob, dénoncèrent l'arrivée d'un nouveau test visant à rechercher chez les concurrentes la présence d'un gène dit de « masculinité », test qui constitue d'après les signataires du texte une « *agression et une discrimination manifeste envers les femmes* ». En ne jugeant pas utile de suivre les recommandations du Comité national d'éthique et des médecins, le gouvernement français laissa s'inscrire un peu plus un ordre phallocrate à même le corps.

Le sport discrimine et unifie à la fois en imposant son principe moteur : le rendement. L'individu est transformé en pur producteur de résultats, l'objectif n'étant pas le développement personnel mais le progrès de la performance quel qu'en soit le prix. « *Pour sortir un champion on en tue des centaines* » affirmait un jour l'un des entraîneurs de l'équipe de natation des États-Unis. Et à l'entrée des vestiaires du stade des footballeurs américains, les Minnesota Vikings, on peut lire : « *Mourir est moins grave que perdre. Car un vaincu finit ses jours dans la honte de la défaite.* »

L'aïkido exclut toute compétition

L'aïkido, pour rester fidèle à l'esprit de son fondateur, maître Morihei Ueshiba, ne saurait devenir un sport de compétition. Il y a bien des tentations et même des tentatives pour le rendre tel, mais dans ce cas, nous ne sommes plus dans l'aïkido de maître Ueshiba. L'aïkido ne fonctionne que sur une énergie d'agression dans une situation où l'autre attaque. Si l'adversaire cesse d'attaquer, l'aïkido ne peut plus rien contre lui. Ce n'est pas un sport de combat : c'est un « *Budo* ». « *Do* » désigne la voie et « *Bu* », communément, désigne tout ce qui a trait à la classe militaire dans la culture traditionnelle japonaise. Mais, pour Ueshiba, le mot « *Bu* » désigne la force agissante de l'Univers. Il est à la fois force de création, de développement et d'anéantissement. Ainsi le *Budo* prend une signification radicalement différente pour lui : « *Budo ne signifie pas vaincre l'adversaire par la force. Ce n'est pas non plus une arme de destruction. Le véritable Budo consiste d'abord à accepter l'esprit de l'Univers, à sauvegarder la paix en ce monde, à protéger et à favoriser l'épanouissement de tous les êtres.* »

Extrait d'un article de Vincent Roussel, professeur d'aïkido, paru dans *Non-Violence Actualité*, septembre 1997 (20 F), BP 241, 45202 Montargis Cedex.

Corps-machine et corps-souffrance

Dans un univers concurrentiel, le sportif recherche le record ou la victoire comme l'entrepreneur court après le profit et l'accumulation du capital. L'Autre n'est accepté que comme adversaire à dépasser, à détruire symboliquement. Ce refus de l'altérité s'exprime dans la sémiologie sportive : « *J'ai la haine* », « *je vais le tuer* », « *on l'a fusillé, mitraillé, crucifié...* »

En quête de victoires, l'athlète se plie docilement, malgré les avertissements des médecins, à une préparation

intensive et précoce. Dans une séance importante du 18 octobre 1983, l'Académie nationale de médecine estimait nécessaire de rappeler, après avoir établi une longue liste des dangers du judo, de la natation et de la gymnastique qu'« *aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant* ». Cet avertissement, comme les précédents, fut sans effet.

Les ravages continuent. Un exemple parmi d'autres permet de mesurer l'ampleur des dégâts. En novembre 1994, au championnat du monde de gymnastique, la championne de France Elodie Lussac, 15 ans, se blesse. Elle a mal, très mal au dos, suggère à ses entraîneurs de la mettre au repos mais voilà, la formation nationale a besoin d'elle : elle « *tiendra son rang avec courage* » lit-on dans *L'Équipe* ; elle sera en fait sacrifiée. Quelques piqûres anti-inflammatoires et le calvaire de la gymnaste commence : une fracture de fatigue (vertèbres lombaires touchées), un plâtre pendant plusieurs semaines, un corset durant trois mois puis une longue rééducation, et un avenir hypothéqué ; le corps de la jeune fille est meurtri par les cadences infernales et son psychisme est atteint par l'attitude d'un encadrement irresponsable et la réaction de « copines-adversaires » — amies en public, ennemis en coulisses — intérieurement soulagées de voir la concurrence s'affaiblir.

Le rendement, c'est la standardisation et la parcellisation des gestes, la quantification de l'entraînement, la répétition de situations stéréotypées, la division des tâches. Que devient l'intelligence du jeu pour ces sportifs fabriqués en série, mécanisés, taylorisés, soumis au régime tyrannique de l'évaluation continue ? L'univers de l'Homme disparaît derrière l'univers des points, des centimètres et des centièmes de seconde. L'instrumentalisation de la machine humaine et la conception techniciste du sport conduisent à une paupérisation physique et non à un développement corporel harmonieux.

Pour répondre à l'intensification de la compétition, aux enjeux sans cesse croissants et au désir d'aller toujours « plus vite, plus haut, plus fort » (« *citius, altius, fortius* » est la devise olympique), le corps du sportif est modelé, réprimé, robotisé, désérotisé, manipulé. Dans les laboratoires, le corps du sportif de haut niveau est transformé en bolide, en vecteur balistique, en pur objet de calculs. La puberté est repoussée

Des morts dans les stades de football

Au cours des trente dernières années, des centaines de personnes ont été tuées dans les stades de football. Voici la liste des principales catastrophes :

23 mai 1964

à Lima (Pérou) : 320 morts et plus de 1000 blessés lors d'un match de qualification pour les jeux Olympiques entre le Pérou et l'Argentine. Un but refusé est à l'origine du drame.

17 septembre 1967

à Kayseri (Turquie) : 40 morts et 600 blessés lors de bagarres pour un but refusé entre supporters de Kayseri et de Sivas.

23 juin 1968

à Buenos Aires (Argentine) : 80 morts et 150 blessés provoqués par des feux de joie.

25 juin 1969

à Kirrikale (Turquie) : 10 morts et 102 blessés lors de bagarres entre supporters.

25 décembre 1969

à Bukawu (Congo) : 27 morts et 52 blessés. Les personnes ont été piétinées en cherchant leur place.

2 janvier 1971

à Glasgow (Écosse) : 66 morts et 108 blessés au terme du match Celtic de Glasgow contre Glasgow Rangers.

11 février 1974

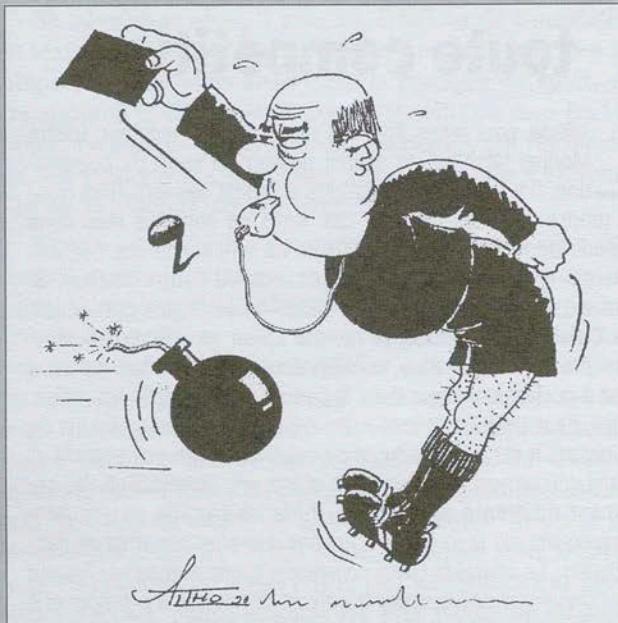
au Caire (Égypte) : 48 morts et 47 blessés à l'entrée du stade. 80 000 personnes voulaient occuper les 40 000 places.

1^{er} octobre 1982

à Moscou (URSS) : 66 morts officiels (plus de 300 officieusement) lors de la rencontre Spartak de Moscou-Haarlem en coupe de l'UEFA.

11 mai 1985

à Bradford (Angleterre) : 56 morts et 200 blessés lors d'une panique provoquée par un incendie au cours du match Bradford-Lincoln.



29 mai 1985

à Bruxelles (Belgique) : 39 morts et 600 blessés lors d'affrontements entre supporters de la Juventus de Turin et de Liverpool en finale de la coupe d'Europe des clubs champions au stade du Heysel.

12 mars 1988

à Katmandou (Népal) : 72 morts et 27 blessés parmi les spectateurs affolés par un début d'incendie.

15 avril 1989

à Sheffield (Angleterre) : 95 morts et 170 blessés lors du match de demi-finale de la "Cup" entre Liverpool et Nottingham Forest.

5 mai 1992

à Bastia (France) : 17 morts et environ 2 350 blessés lors de l'effondrement d'une tribune du stade Furiani.

chez les jeunes filles, l'entraînement intensif conduit à un bouleversement hormonal qui traduit l'absence des règles ou l'irrégularité des cycles.

La recherche est ainsi entièrement consacrée à l'efficacité du matériel et à l'optimisation des capacités de ce que certains appellent les "pilotes de l'espèce humaine". Grâce à l'ordinateur, les biomécaniens dissèquent les mouvements du corps pour trouver le geste parfait ; des médecins, "faux-soigneurs et fossoyeurs" (Jean-Pierre de Mondenard), préparent des recettes miracles indécelables au contrôle antidopage ; des psychologues, sophrologues et psychiatres s'emploient à faire accepter la discipline et à éliminer la moindre faiblesse psychique. « *L'invisible police de l'esprit* » (Georges Devereux) est à l'œuvre.

La violence mentale s'ajoute à la violence physique. Les techniques de préparation psychologique sont utilisées pour faire régresser la peur, l'anxiété, l'angoisse, le doute, accroître l'attention, façonnner la mémoire. Le vrai champion est agressif, motivé, dominateur, narcissique ; il sait s'abstraire au maximum du monde dans lequel il vit, cultive son moi et fixe toutes ses pensées sur son objectif ; il obsessionnalise.

Le fol espoir mais aussi la terrible inquiétude de la communauté sportive est la production du robot soumis à la loi universelle. La physiologie, la biomécanique, l'informatic, l'ergonomie, la diététique, la médecine, la psychologie visent la création de l'être indépassable, préparent en commun la naissance du surhomme, de l'homme a-corporel qui signera, demain, la mort définitive du progrès sportif et du sport. Et de sa violence multiple, institutionnalisée, fascinante et fascisante. ■

1) Bernard Jeu, *Le sport, la mort, la violence*, Paris, Éditions Universitaires, 1975.

2) Voir Patrick Tort, "Bagatelles pour un massacre", in *Quel Corps ?*, n° 30-31, juin 1986.

3) L'idéologie du don fait des ravages dans le milieu sportif qui alimente, consciemment ou non, le discours d'extrême droite. Voir Michel Caillat, "Dangers du sportisme", in *Manière de voir, Le Monde diplomatique*, n° 39, mai-juin 1998.

4) La "fête" du 12 juillet 1998, le soir de la victoire de la France en finale du Mundial, aurait dû permettre une analyse serrée du phénomène de la foule sportive. Au lieu de ça, nous avons eu droit aux délires populistes de l'intelligentsia parisienne (Morin, Sibony, Castro, Konopnicki, etc.).

L'insistance avec laquelle on a salué la victoire de la France métissée ou pire, "pluri-ethnique" ou "multiraciale" est le symptôme d'une France malade. Les quelques grincheux et rabat-joie, qui se font une autre idée de la fête et de la société, furent censurés ou traités d'extrémistes et d'élitistes. Loin du peuple bien sûr, comme si être lucide n'était pas le défendre. Voir Jean-Marie Brohm, *Les shootés du stade*, Paris, Éditions. Paris-Méditerranée, 1998 et Marc Perelman, *Le Stade barbare*, Paris, Éditions. Mille et une nuits, 1998.

5) Lire sur ce thème, Christian Mellon, "Une inflation à maîtriser : le mot violence", in *Alternatives Non-Violentes*, n° 38, septembre 1980. Et du même auteur, "Violence des bombes et violence des structures", in *ANV*, n° 37, printemps 1980.

6) Marcel Mauss, "La prière", in *Œuvres*, tome 1, Les fonctions sociales du sacré, Paris, Éditions. de Minuit, 1968.

7) Georges Orwell, cité par *L'Équipe magazine*, 11 novembre 1989.

8) Lire Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et civilisation — La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994 (1^{re} éd. 1986).

9) Voir la revue Quasimodo, *Les nationalismes sportifs*, printemps 1997 (association Osiris, BP 4157, 34092. Montpellier Cedex 5).

10) Sur la plan de la violence, fut-elle symbolique, il est à noter l'importance toujours plus grande du déploiement policier lors des rencontres sportives. Cette présence massive et les fouilles systématiques à l'entrée des stades ne sont ni neutres ni progressistes. Créer une habitude peut toujours servir...

11) Lucien Dubech, "Le sport est-il un bienfait ?", in *La Revue Universelle*, tome XXIX, avril-juin 1927, p. 556.

12) Nous n'abordons pas ici ce cas spécifique de violence que constitue le dopage. Les suites judiciaires de "l'affaire Festina" durant — et après — le dernier Tour de France suivies quelques semaines plus tard des révélations sur le dopage dans le football italien n'ont rien de surprenant et de nouveau pour qui étudie, en toute indépendance, le phénomène sportif. Sur ce sujet, se reporter aux différents ouvrages du Docteur Jean-Pierre de Mondenard (renseignements à lui demander, 12, avenue Georges, 94430 Chennevières-sur-Marne). Lire également Patrick Laure, *Le dopage*, Paris, PUF, 1995.

13) Lire Annick Davisse et Catherine Louveau, *Sports, école et société : la différence des sexes - Féminin, masculin et activités sportives*, Éditions. L'Harmattan, 1998. Chez le même éditeur, toujours dans la collection "Espaces et Temps du Sport", un autre aspect de la violence est traité dans le livre fort dense de Bernadette Deville-Danthu, *Le sport en noir et blanc — Du sport colonial dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, Éditions. L'Harmattan (5-7, rue des Écoles, 75005 Paris), 1997.

14) Jean Giraudoux, *Le Sport*, Paris, Éditions. Grasset, 1977 (1^{re} éd. 1928), p. 19.

Pour débattre du sport

Né à la fin de 1996, le *Mouvement Critique du Sport* est une association (type loi de 1901) dont l'objectif principal est d'analyser les fonctions politiques, économiques et idéologiques de l'institution sportive. Le sport envahit aujourd'hui notre univers quotidien. Quelles valeurs véhicule-t-il ? Comment rendre compte de ses "perversions" : l'argent, le dopage, la violence, la corruption ? Que signifient les grandes mobilisations chauvines et nationalistes ? Peut-on, sans s'interroger, cautionner la complicité du sport avec les régimes les plus dictatoriaux, fermer les yeux devant l'aventure annuelle du rallye (Paris)-Dakar ou bien admettre, sans réel débat démocratique, la construction d'un grand stade ? Quelle éducation physique promouvoir ? Le sport répond-il aux besoins du corps ? La culture sportive de la concurrence et du conflit permet-elle d'accéder à la morale ?

Parce qu'il mobilise des millions de personnes et qu'il propose une vision du monde, le sport n'est pas cet instrument neutre que beaucoup croient saisir. À l'heure où toutes les institutions (la famille, l'église, l'école, l'armée, etc.) sont mises en question, pourquoi l'institution sportive échapperait-elle à l'analyse critique ?

Pour mieux faire comprendre l'enjeu, le *Mouvement Critique du Sport* participe régulièrement à des débats et conférences dans toute la France. Sur simple demande, gratuitement (ce qui est rare dans une société où tout désormais est monnayé), des membres du Mouvement vont à la rencontre du public.

Le *Mouvement Critique du Sport* n'a qu'un seul objectif : faire qu'un champ important et trop occulté du domaine social, le sport, n'échappe pas à la

réflexion. « *Pour débattre, il faut savoir* », disait le philosophe François Châtelet. Le sport, ce point aveugle, doit être mieux connu. Car il forme des hommes. Quels hommes ?

Les débats proposés

Au cours de ces dernières années les membres du *Mouvement Critique* ont fait des conférences et des rencontres publiques à la demande d'associations, de bibliothèques et d'organismes publics ou privés.

Les derniers débats en date ont eu lieu : à Angoulême (débat sur le sport en général à la demande d'une association de lecteurs) ; à Amiens, sur le thème "Le sport est-il un élément de culture ?" ; à Orléans, à la demande d'une association culturelle sur le thème "Sport et Culture" ; à Troyes, à l'École supérieure de commerce, sur le thème "Sport et Olympisme" (à partir du texte paru en août 1996 dans *Le Monde*) ; à Fontenay-sous-Bois, lors du colloque "Sports, Sciences et Technologies" sur le thème "Sport et Société" ; à Saint-Lô, à l'invitation de la Direction départementale de la jeunesse et des sports, sur le thème "Le Sport aujourd'hui, votre définition" ; à Argelès-sur-Mer, à l'invitation de l'UFOLEP de la région Midi-Pyrénées, sur le thème "Sport d'aujourd'hui, sport de l'an 2000".

Pour tout renseignement

S'adresser à *Mouvement Critique du Sport*,
58, rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans.

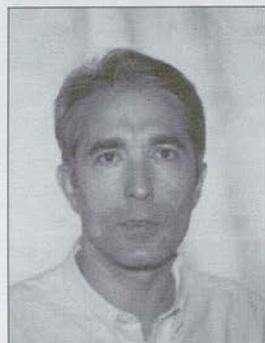
La violence à la télévision

Éléments d'un débat complexe

FRANÇOIS VAILLANT

*Enseignant à l'Institut universitaire catholique de Marseille (*Sciences de l'éducation*), auteur de : *La non-violence. Essai de morale fondamentale*, Paris, *Le Cerf*, 1990 ; *La non-violence dans l'Évangile*, Paris, *Les Éditions ouvrières*, 1991.

L'auteur tient à remercier Anne-Catherine Bisot, Christian Le Meut et Christian Robineau pour les critiques, remarques et suggestions qu'ils ont émises au premier projet de cet article.



La télévision génère-t-elle des comportements violents ou n'en est-elle que le miroir ? En attendant que les experts se prononcent, des émissions continuent à rendre un culte à la violence. Où se trouvent les dangers ?

Faits et notions préliminaires

Les enfants et les adolescents passent en moyenne 3 heures par jour devant la télévision les jours de classe, 5 heures les autres jours. Ils la regardent moins durant les vacances d'été, mais tous les records sont battus durant les vacances de Noël. La quasi-totalité des jeunes (96 %) ont au moins un téléviseur chez eux. Plus du tiers disposent d'un poste dans leur chambre, ce qui permet aux parents de regarder la chaîne de leur choix dans la leur, sans beaucoup se soucier de ce que regardent leur(s) chérubin(s).

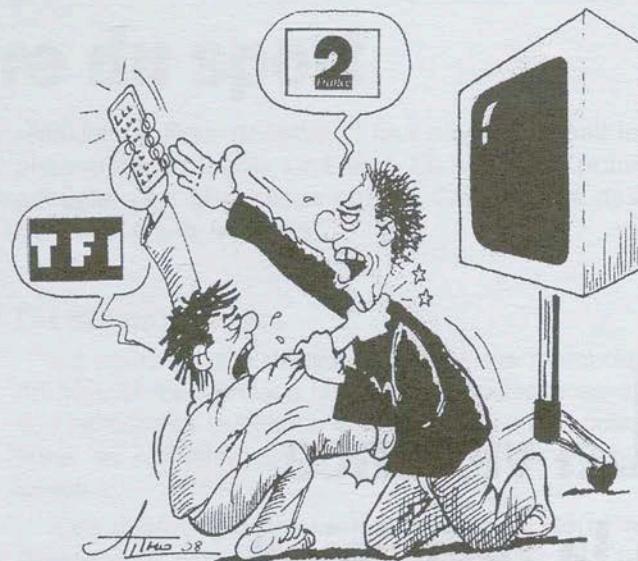
Des scènes de violence existent aussi bien dans les fictions (dessins animés, feuilletons) que dans les journaux d'actualité et les reportages. En avril 1994, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a dénombré une moyenne de 10 crimes par heure dans les fictions de *TF1*, *France 2*, *France 3* et *M6*. Déjà en 1988, *Le Point* avait calculé qu'en une semaine un enfant avait pu voir en moyenne sur les différentes chaînes 670 meurtres, 848 bagarres, 419 fusillades et explosions, 15 viols, 14 enlèvements et 8 suicides. Le palmarès des chaînes demeure sensiblement identique au gré des années : c'est *M6* qui montre le plus de violences, devant *TF1*, puis viennent *France 2*, *France 3* et *Arte*.

Toute la question est de savoir si la violence télévisuelle entraîne des comportements violents, ou si, au contraire, elle sert de *catharsis*, de défouloir ? Les réponses des experts sont contradictoires. Les journalistes de la presse écrite s'emparent régulièrement du sujet pour le traiter, souvent sommairement¹. La raison en est qu'ils confondent le plus souvent *agressivité* et *violence*. Tout le monde ne lit pas *Alternatives Non-Violentes* ! À la suite des travaux d'Erich Fromm et de Denise Van Caneghem, nous aimons à distinguer deux grandes formes d'*agressivité*. La première est nécessaire à la vie humaine. Elle désigne l'ensemble des combats adaptatifs d'un individu. Denise Van Caneghem parle ici de *combativité*². La seconde, l'*agressivité destructrice*, apparaît comme le sous-produit d'une combativité séparée de ses freins naturels et surtout de toute possibilité de ritualisation.

En d'autres termes, il existerait une agressivité positive, proche de la vitalité, et une agressivité négative. Celle-ci peut conduire l'individu à commettre des violences quand il ne parvient pas à exprimer ses peurs, ses colères et les sentiments d'injustice qu'il peut ressentir. Toute démonstration d'*agressivité*, de vitalité, n'est pas synonyme de violence. Nous appelons par ailleurs *violence* ce qui atteint la dignité de la personne ou son intégrité physique : injures, coups, blessures...³

Une scène violente à la télévision a pour caractéristique de retenir le spectateur, car — l'image étant produite par un point lumineux qui se déplace à grande vitesse — plus la scène va vite, plus la brillance de l'image captive celui qui la regarde. Un coup de poing captive plus l'attention qu'un bouquet de fleurs ! Alors que l'enfant est généralement remuant, il est d'autant plus hypnotisé par l'image télévisuelle que celle-ci rapporte des scènes rapides. Ce n'est pas un hasard si des parents préfèrent allumer la télévision pour obtenir le calme de leur(s) enfant(s)⁴. La télécrochet revient à moins de 0,20 F de l'heure !

La violence à l'écran évolue ces dernières années. Les westerns, films noirs et ceux de guerre exhibent une confrontation avec une histoire où il s'agit le plus souvent de retrouver un semblant de paix ; or la violence est de plus en plus traitée différemment. Elle correspond parfois à un



puits sans fond. On y sombre, avec pour seule perspective de voir jusqu'où la violence peut conduire. Au cinéma, *La haine* ou *Natural Born Killers* relèvent de cette visée. Il ne s'agit plus de sortir de la violence mais de la pousser à bout. Cette nouvelle économie des images de la violence cherche à faire accepter la violence comme inéluctable. « *L'aspect insatiable, la volonté dévoratrice de ces images*, écrit Olivier Mongin, *n'est pas sans lien avec l'idée qu'on ne peut pas faire grand-chose contre le mal violent.* »⁵ Nous voilà prévenus !

Le débat violence-télévision

Un seul point fait l'unanimité, le petit écran montre beau-coup de scènes violentes. « *Ne suffit-il pas d'appuyer sur la télécommande pour prendre la télévision en flagrant délit de massacre ? On tue, on casse, on explose, on désintègre, c'est l'Apocalypse à jet continu, à longueur de matins et de mercredis, aussi bien dans les dessins animés américano-japonais que dans les films, séries et téléfilms made in Hollywood.* » Ces propos tenus en 1996 par Hervé Bourges,

président du CSA, sont à mettre au compte des indignations qui ont l'art de ne pas prendre le mal au sérieux, tant il est vrai que la principale trouvaille du CSA a été de demander aux chaînes, à partir du 18 septembre 1996, de placer une signalétique pour prévenir les téléspectateurs des dangers de leurs programmations. Cette signalétique est probablement mieux que rien, mais ne vient-elle pas absoudre les programmeurs ? « *Sommet de la tartufferie, affirme Télérama ; on ne sanctionne personne, on met des guirlandes de couleur sur les images douteuses et l'on s'estime quitte.* »⁶

Le débat violence-télévision ressemble parfois à celui de la poule et de l'œuf. Lequel a engendré l'autre ? La télévision n'est-elle que le reflet de la violence réelle de la société, ou bien, au contraire, par imitation la fait-elle naître ?

Deux thèses apparaissent. La première affirme que le spectacle de la violence aide les spectateurs à évacuer leurs émotions négatives et à réduire leurs comportements agressifs susceptibles de dégénérer en violences. C'est la thèse de la *catharsis*. À l'opposé, la seconde fustige la télévision. Par sa force de suggestion, elle banalise les actes violents, légitime la cruauté, diffuse la peur, pouvant induire par la suite des comportements violents chez les spectateurs. La télévision est donc ici la principale responsable de l'univers irrationnel et violent que connaissent tant d'enfants et d'adultes. Sur quoi se fonde chacune de ces deux thèses ?

Première thèse : Les défenseurs des programmes actuels répètent à l'envi une vérité, à savoir que les experts n'ont encore jamais pu établir l'existence d'un lien quelconque entre la violence à la télévision et la violence dans la vie réelle. Selon eux, on a tort d'accuser la violence télévisuelle de provoquer des cauchemars chez les enfants. Pour le professeur Leibovici, psychiatre et psychanalyste, « *un enfant ne rêve pas à cause de la télé et de ce qu'il y a vu : il fait des cauchemars parce qu'il est préalablement angoissé, pour une raison ou une autre. La télé, elle, va simplement structurer, valoriser l'anxiété déjà existante* ». Remarquons au passage que le professeur Leibovici ne se demande pas si l'enfant ne pourrait pas, le cas échéant, être angoissé par ce qu'il a pu voir antérieurement à la télévision ! C'est encore l'histoire de la poule et de l'œuf !

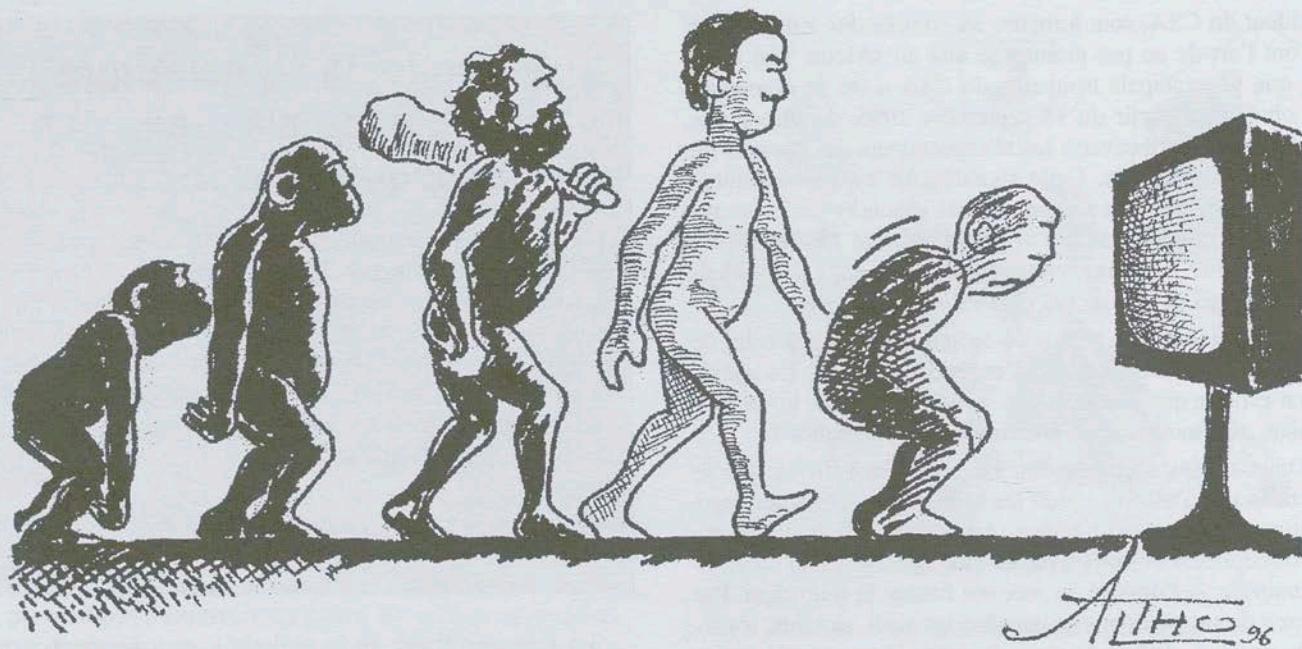
Pourquoi la signalétique anti-violence n'est-elle pas appliquée par Arte ?

La signalétique pourrait avoir des effets incitatifs. Quand les enfants repèrent le rond rouge en zappant, ils sont seuls à la maison, ils peuvent être tentés de regarder ce programme. Après un long débat, les membres de notre comité ont dit qu'ils préféreraient qu'Arte conserve sa responsabilité de diffuseur, et que la chaîne fasse en sorte qu'il n'y ait pas d'émission violente qui passe à l'antenne.

Propos de Victor Rocaris, directeur des programmes d'Arte, publiés dans *Le Monde* du 21-22 juin 1998

La fameuse thèse de la catharsis, qui désamorcerait l'angoisse et la violence chez le téléspectateur, n'est nullement prouvée. De plus ce qui peut être vrai chez un sujet peut être faux chez un autre⁸. Les tenants de cette thèse seraient devenus minoritaires ces dernières années. Mais il y a de quoi s'inquiéter de leur pouvoir. La plupart sont des responsables d'émission, ou professeurs, psychiatres et psychanalystes. Pour Louis Porcher, professeur des sciences de l'information et de la communication à Paris III, la violence télévisuelle est actuellement bien équilibrée, mais ce sont des intellectuels et surtout les enseignants, perdus dans un monde en mutation, qui ont choisi la violence télévisuelle comme « *bouc émissaire pour des phénomènes qu'elle n'a pas créés* » !!!⁹

Deuxième thèse : Ses défenseurs estiment qu'il faudrait éradiquer toutes les scènes violentes du petit écran, car elles ont tendance à transformer les individus en agents violents ou en victimes potentiels. La fureur est communicative, excitant les uns, effrayant les autres, poussant parfois jusqu'au crime. « *Jamais plus de violence, ni de pleurs ni de cris, nous on veut une télé [...] qui sourit* », tel est le refrain d'une chanson interprétée par les enfants d'une association éducative¹⁰.



Comme la banalisation des actes violents légitime la cruauté et la peur, il faudrait bannir toutes les scènes violentes à la télévision, d'autant plus que l'association d'une musique obsédante a des effets qui dépassent les intentions affirmées des divertisseurs. Liliane Lurçat¹¹, chercheuse au CNRS, a démontré avec compétence que plus de 60 % des enfants de maternelle collés à la télévision ont un sommeil perturbé où se mêlent monstres, dragons, robots, scènes de dévoration et flaques de sang. La télévision serait donc contre-éducative. Mieux vaut alors fermer le poste pour toujours, concluent certains¹².

Entre le cynisme et la critique éperdue

Lorsqu'on s'intéresse de près au sujet de la violence télévisuelle, il convient d'établir quelques constats :

- En février 1996, 88 % des Français ont jugé la télévision trop violente¹³.

- 1977 est une date à retenir. Cette année-là, Goldorak et Candy ont débarqué en France du Japon, à bas prix. D'innombrables dessins animés ont suivi, avec des récits incohérents et leur lot de violences gratuites. Qui frappe qui, et pourquoi ? Nul ne sait ! TF1 et M6 continuent à exceller dans ce genre de dessins animés. On en trouve moins sur les chaînes publiques.

- Les fictions américaines totalisent 58 % des actes de violence, contre 7 % pour les productions françaises. Les fictions les plus violentes sont les séries policières et les séries pour les enfants. Elles sont diffusées... en série, comme leur nom l'indique.

- Les journaux télévisés parlent de chômage, de crise, d'attentats, de guerres... Rien de rassurant pour les enfants. Beaucoup de parents exigent le silence de leurs enfants à table au moment du journal télévisé. Ce qui est paradoxal car ces parents appartiennent souvent à la génération qui devait « *se taire à table pour laisser parler les grandes personnes* », ce que vivaient mal alors les enfants.

- Il existe une réelle difficulté à codifier la violence. Une strangulation est-elle plus violente que douze coups de couteau ? Pour contourner les mesures du CSA qui s'inquiète du nombre d'agressions physiques montrées à la télévision, des responsables de chaînes tentent actuellement de les faire remplacer par des violences psychologiques, impossibles à quantifier. Adieu le sang, bonjour l'angoisse ! C'est encore bon pour la publicité, nous y reviendrons.
- Les enfants comme les adultes ont besoin de divertissements. La télévision en présente de nombreux, dont le niveau culturel n'est pas très élevé. On peut s'offusquer de la pauvreté de la langue française qu'on y trouve, mais les experts constatent que c'est le langage du Français moyen.
- La télévision n'apprend pas aux enfants à enrichir leur vocabulaire. Mais certaines émissions enfantines peuvent les inciter à lire. Ce fut le cas pour les magazines à bon marché qui ont repris de bons dessins animés, comme « *Il était une fois la vie* », « *Oui-oui* », diffusés par France 3.
- Enfants et adolescents regardent parfois la télévision à des heures tardives. Le poste reste allumé toute la nuit, surtout dans des familles déshéritées. Alors que les parents sont partis se coucher, les jeunes finissent par s'écrouler sur le canapé après avoir vu les émissions qui, aux heures avancées de la nuit, font triompher le crime et parfois le sexe. Comme quoi le fameux *prime-time* n'est bien souvent qu'un paravent.

Malgré toutes les dérives possibles d'un comportement télévisuel irresponsable, il conviendrait d'admettre plusieurs faits :

- Les enfants sont comme les adultes, ils ont parfois besoin d'évacuer les tensions du quotidien. Ils se réfugient alors dans la mystification cathodique. Le problème est alors l'excès de présence devant le poste. Les pédiatres recommandent de limiter la durée quotidienne de télévision pour les enfants à deux heures par jour, moins pour les tout-petits. Ils préconisent également un dialogue réel parents-enfants après chaque émission, car c'est lui qui permet à l'enfant d'évacuer ses peurs et ses tensions.
- Une télévision qui censurerait les événements violents aux journaux télévisés serait scandaleux. Ne conviendrait-il pas plutôt de s'organiser en famille pour que les parents puissent

L'information aux USA sur les grandes chaînes locales

L'information générale d'ordre criminel (voitures et hélicoptères de police, cadavres, arrestation des suspects) sert d'ouverture à 72 % des journaux télévisés locaux et occupe entre 29 % et 33 % de leur durée. Le Centre des médias et des affaires publiques de Washington a récemment analysé le contenu de ces journaux dans treize métropoles américaines pendant trois mois. Résultat ? Influencé par des consultants en marketing, le déroulé des nouvelles est presque identique de Boston à San Antonio : dans un bulletin d'information d'une demi-heure, les crimes, la météo, les accidents, les désastres, les célébrités du spectacle, le sport et la publicité totalisent en moyenne 24 minutes 20 secondes. Ce qui laisse, chaque soir, 5 minutes 40 secondes pour traiter toutes les autres affaires locales, l'étranger, la santé, l'éducation, la science, l'environnement...

À quoi attribuer une telle débauche, résumée par la formule : « *If it bleeds, it leads* » ? [Que l'on peut traduire par : « le sang à la Une ». NDLR] Ancien vice-président de NBC, M. Joseph Angotti suggère : « Pour l'essentiel, ça ne doit rien à un choix rédactionnel. Il s'agit d'une logique économique. C'est ce qu'il y a de plus facile, de plus paresseux et de moins cher à couvrir. Il suffit de se brancher sur les fréquences de la police, de réagir aussitôt en dépêchant sur les lieux [du crime] une unité vidéo, de passer sur place une heure ou deux, et de diffuser à l'antenne ce que vous avez rapporté. » Et, question rapport, ce journalisme bon marché, entrelardé de huit minutes de publicité par demi-heure, satisfait pleinement les conglomérats multimédia, qui, grâce à la déréglementation mise en route par le président Reagan, peuvent désormais piloter plusieurs stations à la fois. Leur marge de profit moyenne représente plus du double de ce qu'engrange une presse écrite elle-même assez prospère.

voir le journal télévisé, en dehors du temps du repas pris avec les enfants ? On peut choisir un journal télévisé à 19 heures 30, à 20 heures et à 20 heures 30 sur *Arte*, sans que celui-ci soit connecté avec le repas qui reste le moment privilégié pour un échange de paroles en famille.

- Les enfants et les adolescents où l'on ne se parle pas en famille ont plus tendance que les autres à ne pas faire la part entre le réel et l'imaginaire. Cet effet a pour conséquence de brouiller certaines barrières psychologiques, ce qui peut encourager le passage à des actes violents. Ce sont ces jeunes-là qui auront le plus tendance à faire entrer les incivilités et la violence à l'école. La violence devient alors pour certains complètement banalisée.

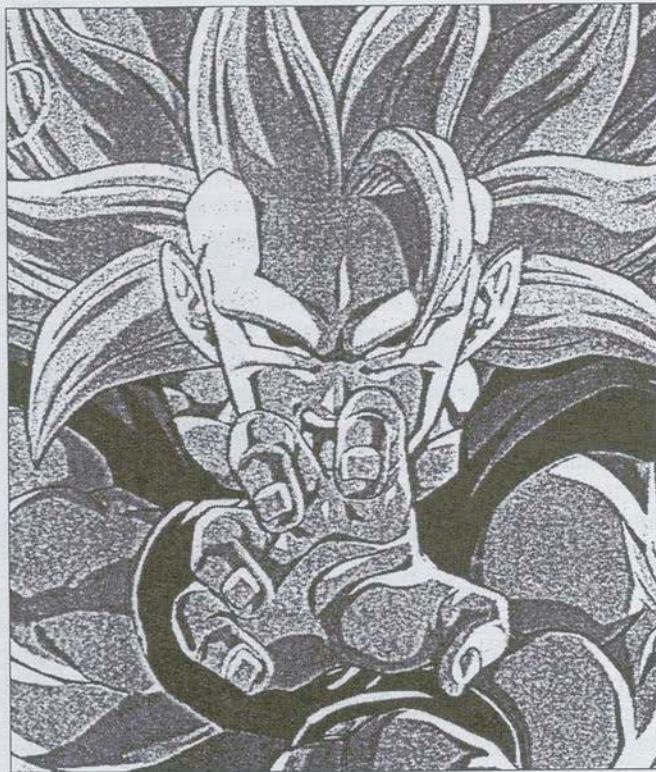
- Il serait toutefois absurde de supprimer toutes les scènes violentes dans les émissions pour enfants, car la violence fait partie du monde humain. Une télévision sans violences serait irréelle, contre-éducative.

Pour une culture de non-violence à la télévision

Pour rendre la télévision plus éducative, quelles sont les violences qui ne devraient jamais passer ? La vraie question est ici, mais aucune équipe de chercheurs, à notre connaissance, ne l'a encore prise en compte. On peut toutefois avancer quelques jalons pour à la fois respecter le développement psychologique de l'enfant et développer le sens du respect d'autrui.

Devraient être bannies les violences gratuites et incohérentes des dessins animés et des fictions, la « vedettisation » du gangster impuni, et les scènes sadiques. La violence devrait être plutôt montrée comme un mal à combattre, y compris dans les cas extrêmes. Quand par exemple des policiers ont tout tenté pour arrêter vivant un assassin, et qu'ils n'ont pas d'autres solution que de le tuer pour l'empêcher de continuer à nuire, il importe alors que l'attitude des policiers fasse comprendre que la mort d'un homme est toujours regrettable.

Loin de censurer l'apparition d'un conflit, il conviendrait que les dessins animés et les fictions montrent également



Dragon Ball Z.

« Graphisme sommaire, images laides, univers sinistre, idéologie dangereuse », note *Télérama*, n° 2442, p. 13

qu'on peut toujours être tenté de résoudre un conflit par une parole échangée, une négociation. Cette piste n'évacuerait pas la notion de conflit, avec ou sans violence. Elle permettrait au contraire de montrer que les conflits peuvent trouver une résolution autre que celle qui utilise la violence. Ce qui serait loin d'être triste, car chacun sait que l'humour est une arme de choix pour réussir une négociation. La résolution non-violente des conflits serait donc ici valorisée, avec tout son cortège éducatif.

Ces quelques pistes ne supprimeraient pas les conflits et la violence que connaissent les êtres humains, mais elles viendraient abolir le culte de la violence qui, par imprégnation et imitation, est mortifère.

Le problème de la publicité

Les spots publicitaires sont des mises en spectacle de produits, avec pour conséquence une quasi-absence d'information sur eux. Il est étrange que la publicité échappe aux critiques dirigées contre la violence télévisuelle¹⁴.

La principale raison du maintien des scènes violentes dans les dessins animés, les fictions et les téléfilms réside dans le fait qu'ils permettent de retenir le spectateur devant son écran. L'image et la musique vont vite, l'angoisse est maintenue en haleine. C'est bon pour l'audimat dont tous les tarifs publicitaires dépendent. Pour Jean-Claude Raspiengeas de *Télérama*, « *on n'en finirait pas d'énumérer ces bulldozers d'une industrie qui, à l'image de la mondialisation capitaliste, n'a les yeux fixés que sur ses comptes d'exploitation. Tant pis pour les dégâts qu'elle inflige. [...] La logique du marché et le goût du profit l'ont emporté sur le sens civique et le devoir moral* »¹⁵. Les publicitaires et programmateurs de violence vont main dans la main, surtout pour les émissions destinées à la jeunesse.

En plus des scènes violentes qu'ils ingurgitent, plus de 75 % des enfants grignotent en regardant la télévision¹⁶. Ils se bourrent de Kinder, de chips et de confiseries en tout genre, avec des boissons également mises en spectacle par la publicité. Comment pourraient-ils avoir faim à l'heure du dîner ? Chez les enfants les plus téléphages, les heures d'immobilité passées à grignoter des aliments trop sucrés ou trop riches en graisses favorisent une prise de poids qui risque de se transformer en obésité précoce si l'on n'y prend pas garde. Les petits Américains accusent, pour 31 % d'entre eux, un excédent de poids.

Une étude menée par une équipe du Centre hospitalier régional de Nancy fait constater que la consommation télévisuelle entraîne une augmentation du grignotage mais surtout qu'elle incite les enfants à ne se nourrir que de produits vus à la télévision : 74 % affirment qu'ils n'aiment manger que des denrées vantées dans les spots publicitaires¹⁷.

Les parents qui arpencent les supermarchés avec leurs enfants savent bien la tyrannie que ceux-ci exercent sur eux. Il faut beaucoup de temps et de patience pour faire comprendre à un enfant que le produit alimentaire ou vestimentaire vanté à la télévision n'est peut-être pas fameux. La publicité encourage le mimétisme — source d'affrontement et de violence —, l'absence de discernement, et engendre une génération d'enfants frustrés quand les parents sont désargentés. Si cela ne s'appelle pas une violence cachée, un chat ne s'appelle plus un chat !

La violence télévisuelle bientôt contrecarrée ?

Plus d'un foyer sur deux dispose en 1998 d'un magnétoscope. Une nouvelle ère de consommation d'images télévisées est peut-être en train de naître, même si elle ne touche encore que les foyers généralement de la classe moyenne.

De plus en plus de parents n'autorisent leurs enfants à ne regarder que des cassettes vidéo. L'enfant choisit alors son dessin animé ou son film. À noter qu'il n'ingurgite pas alors de publicité ! Il faut ici saluer certains dessins animés dont les histoires appartiennent à la culture universelle : *Le livre de la jungle*, *Blanche-neige*, *Pinocchio*, *Le bossu de Notre-Dame*, etc. Un enfant aime revoir plusieurs fois une même cassette. Il peut en parler avec ses parents. Bien souvent ces histoires ont pour vertu de rassurer l'enfant en lui permettant de s'identifier à des héros inscrits dans une relation familiale et sociale harmonieuse, ce sont *Pingu*, *Babar*, *Oui-oui*, etc. Saluons ici au passage *France 3*, qui, entre autres le matin, a choisi délibérément de ne diffuser que des dessins animés de bon goût, du genre de ceux cités précédemment. Des spécialistes annonçaient une baisse d'audience pour *France 3*, c'est le contraire qui s'est produit depuis 1997. Comme quoi la violence n'est pas la panacée pour faire monter l'audimat, n'en déplaise à *TF1* !

Le magnétoscope permet également de voir, à des heures acceptées par les parents, des émissions culturelles dénudées d'un culte pour la violence : « *Thalassa* », « *La marche du siècle* »... Des *CD Rom* apparaissent aussi pour les enfants et les adolescents. Les consoles de jeux vont-elles être enfin détrônées ? Un nouveau mode de consommation de l'image va-t-il apparaître ? On peut le penser, mais touchera-t-il les

jeunes des milieux défavorisés, ceux qui n'ont généralement pas été éduqués à l'esprit critique ? Pour eux d'abord, et pour tous les autres ensuite, il y a urgence à ce que la télévision cesse le plus vite possible de rendre un culte à la violence, et prône enfin une véritable culture de non-violence.



- 1) *Télérama* est à nos yeux le principal média à traiter avec compétence du problème de la violence à la télévision. À noter que le mensuel *Non-Violence Actualité* (NVA) a traité ce sujet dans ses numéros 151 et 220 (20 F l'un), avec chaque fois un dossier très documenté. NVA, BP. 241, 45202 Montargis Cedex - Tél. 02 38 93 67 22.
- 2) Cf. Denise Van Caneghem, *Agressivité et combativité*, Paris, PUF, 1978.
- 3) Voir ANV n° 95, « Guérir de la violence. L'apport des 'Psy' ».
- 4) Le téléspectateur n'utilise que les sens à distance que sont la vue et l'audition. Les sens de proximité que sont le goût, le toucher et l'odorat ne sont pas mis à contribution devant la télévision, alors que l'enfant est à un âge où ils continuent à s'élaborer.
- 5) Olivier Mongin, *La violence des images. Où comment s'en débarrasser ?*, Paris, Seuil, 1997, p. 42.

6) *Télérama* du 30 octobre 1996, p. 11.

7) *Le Nouvel Observateur* du 21/12/95, *Téléobs* n° 121.

8) Cf. M. CHALVON, P. CORSET, M. SOUCHON, *L'enfant devant la télévision des années 90*, Paris, Casterman, 1991, p. 141. Ce livre est remarquable par la finesse de ses analyses.

9) Louis PORCHER, *Télévision, culture, éducation*, Paris, A. Colin, 1996, p. 126.

10) « Opération boule de neige contre la violence à la télévision », Place de l'église, 53960 Bonchamp. Information lue dans *NVA* de juillet-août 1998, p. 12.

11) Cf. *Le jeune enfant devant les apparences télévisuelles*, Paris, D.D.B., 1994.

12) Cf. « Réseau pour l'abolition de la télé », C/o Publico, 145 rue Amelot, 75011 Paris.

13) Sondage Ifop-Le Pélerin magazine.

14) Cf. N° 103 d'ANV, encore disponible. La publicité valorise des comportements annulant le temps que demande la réalisation d'un désir. Elle incite à vouloir tout de suite ce que certains possèdent déjà. Le seul moyen de s'approprier les objets que la publicité fait croire nécessaires ou valorisants incite des personnes à les prendre parfois par des moyens violentes (vols,...).

15) *Télérama* du 30 octobre 1996.

16) *Le Nouvel Observateur* du 21/12/95, *Téléobs* n° 121.

17) *Idem*.

**OFFREZ-VOUS
UN ABONNEMENT À ANV
(200 F, voir en dernière page)
VOUS IREZ MIEUX, ET NOUS AUSSI !**

Télé bête ou télé fête ?



JEAN-LOUP ROCA*

Répondre dans un premier temps avec leurs fichus principes et leurs drôles d'interdits. En vrac, à titre d'exemple : on n'appuie jamais sur le bouton « pour voir ce qu'il y a » ; on ne le fait qu'après avoir regardé un programme et encore en demandant l'autorisation ; on ne regarde pas de dessins animés japonais ; on n'allume pas la télévision en revenant de classe ; ni le soir s'il y a classe le lendemain ; ni le matin, quoi qu'il arrive ; ni pendant les repas ; on ne regarde les infos, jusqu'à treize ans, qu'à partir de 20 heures 20 ; on accepte la censure de certaines images...

Autant de barrières que ces chers enfants doivent à l'éducation, à l'expérience et à l'intuition de leurs parents, si soucieux d'éviter la "bêtification" de leur progéniture et la béatification de leur télésieur ; barrières qui peuvent sembler arbitraires et par trop ringardes, mais qui sont bien souvent commentées et expliquées.

Sans pour autant en rester là. Car la télé peut aussi être une fête ! Nous avons essayé depuis quelques années de concrétiser cette idée.

En période scolaire, soit les deux tiers de l'année, le goûter et le dîner du samedi fusionnent, aux alentours de 18 heures : thé, jus de fruit, brioche et confitures côtoient terrine, fromages et petits restes. Et dans quelques instants, toute la famille va se retrouver devant la télévision pour regarder un film préalablement enregistré. C'est parfois une surprise des parents ; c'est souvent un film repéré dans les semaines précédentes par l'un ou l'autre

Comment faire cohabiter, en bonne intelligence, quatre enfants (de seize à huit ans) et une télévision ?

Du point de vue de la télévision comme du point de vue des enfants, la question ne se pose pas, la réponse est donc des plus simples : plus ça marche, mieux c'est !

Autant dire que cette question est, éventuellement, une question de parents, qui vont y

des enfants et proposé pour le magnétoscope. Entre les grands classiques, les péplums, les films historiques, les séries, films ou téléfilms dont les héros sont des enfants ou des adolescents, certains dessins animés, certaines comédies pures ou quelque exceptionnelle réalisation, il n'est pas vraiment difficile de trouver une bonne idée pour chaque semaine, chacun devant bien sûr y trouver son compte.

Ce moment privilégié, autour de la télévision, est d'autant plus précieux qu'il est rare, attendu et désiré. Gare à ceux qui s'invitent le samedi soir !

Ce film visionné en famille donnera peut-être lieu, dans les jours qui viennent, à des mises au point, à des compléments d'information, au commentaire des valeurs véhiculées (qui rejoignent bien souvent celles que nous essayons de transmettre quotidiennement). On analysera d'éventuelles scènes violentes. On parlera aussi de la nécessité d'un certain esprit critique et d'une certaine distance à prendre par rapport aux images.

D'une occasion de fête, dans tous les cas, la télé peut alors, parfois, devenir support éducatif. Il y aura bien quelques "loupés", mais ce sera l'occasion d'expliquer ce qu'est un "navet".

Ce système demande évidemment quelque souplesse, et le téléviseur pourra être allumé, à la demande de l'un ou l'autre (cela se discutant au coup par coup), le mardi soir, le mercredi après-midi ou le dimanche pour tel ou tel documentaire ou reportage, lui-même souvent enregistré dans la semaine.

La plus grosse difficulté rencontrée, c'est celle de trouver un moment pour regarder "entre grands" (parents et aînés), des films ou émissions plus difficiles et sérieux.

L'aventure n'est pas terminée : les revendications allant bon train, il est sage d'envisager des aménagements. Mais il est tout autant probable que l'essentiel demeurera.

Ni reine, ni sacro-sainte, respectueuse des repas, du sommeil, du travail et de la lecture, notre télé nous est décidément bien sympathique ! ■

* Professeur des écoles, près de Montpellier

Éducation à la non-violence

COLIN N. POWER*

La volonté de propager une culture de non-violence est devenue une priorité de l'Unesco.

L'Unesco s'emploie déjà, en vertu de sa Constitution, à contribuer à la paix et à la sécurité en promouvant la collaboration entre les nations à travers l'éducation, la science et la culture afin d'encourager le respect universel de la justice, de l'autorité de la loi, ainsi que les luttes pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ceci étant posé pour tous les peuples du monde sans distinction de race, de sexe, de langage ou de religion.

Aujourd'hui, la question de la paix et de la sécurité ne se limite pas aux relations entre nations mais s'étend aux problèmes soulevés par la manière de vivre ensemble au quotidien dans les écoles, les communautés, les villes, les banlieues et même dans les familles. L'issue consiste à changer les systèmes de valeur, les attitudes et comportements dans la culture de tous les jours, ou, en d'autres termes, à construire une culture de la paix.

Pour commencer à aborder le problème de la violence à l'école et dans les universités, l'Unesco a organisé avec la Fondation Pour la Dignité¹ un "Forum international sur l'éducation à la non-violence" à Cintra, au Portugal, en mai 1996, où les lignes directrices ont été définies pour un plan d'action.

J'aimerais rappeler que le plan d'action établi par le forum de Cintra recommandait les mesures suivantes :

- mise en réseau ;
- projets pilotes ;
- établissement de partenariats entre des institutions éducatives et une large gamme d'autres institutions ;
- la formation d'enseignants, de formateurs d'éducateurs, d'étudiants, de dirigeants et autres personnels associés à l'école et à son environnement ;

* Assistant du directeur général chargé de l'éducation à l'Unesco.

- programme de développement, de recherche et d'évaluation ;
- promotion générale et préconisation des principes et pratiques de la non-violence ;
- large campagne d'information et de projets.

Il est indiscutable que l'éducation est la clé du développement économique, culturel et social, et le chemin qui mène à une existence paisible. Comme le montre clairement la Déclaration de Séville sur la violence, suffisamment de preuves scientifiques démontrent que les êtres humains ne sont pas violents par nature. De nombreux facteurs, tant individuels que sociaux, contribuent au développement de la disposition d'un individu à employer la violence.

Mais, en fin de compte, un comportement excessivement agressif est habituellement une réponse à un stimulus très douloureux ou le résultat d'une mauvaise éducation. Il est possible d'apprendre aux enfants et aux jeunes à "désapprendre" un comportement agressif ou perturbateur et à acquérir des types de comportement contribuant à une existence et une coexistence paisibles.

Dans la publication *D'une culture de violence à une culture de paix* (Unesco, 1996), nous voyons comment des personnes de milieux culturels, sociaux et religieux différents, ont appris ou se forment à vivre harmonieusement ensemble, fêtent la diversité et apprécient la pluralité culturelle.

Les adultes peuvent apprendre à communiquer avec les jeunes et être capables de comprendre leurs besoins de parler et d'être écoutés. Les aptitudes à la médiation et à la résolution de conflits peuvent être apprises et pratiquées, afin que les conflits soient résolus d'une manière constructive plutôt que destructive.

Tandis que nous devons reconnaître que chacun d'entre nous est capable de développer davantage ses compétences sociales, nous avons également besoin de comprendre que nous aurons toujours des besoins et des aspirations non satisfaits parce que nous vivons dans un monde aux ressources sociales et financières limitées, ressources pour lesquelles nous nous faisons concurrence dans un jeu où parfois nous gagnons et parfois nous perdons.

Ainsi, le conflit est naturel, mais le conflit ne devrait pas être confondu avec la violence que je définirais simplement



Photo de l'Unicef

comme l'intention de nuire dans le but de parvenir à ses fins propres. Des biologistes contemporains nous considèrent comme ayant le potentiel d'être "bien" (en tant qu'espèce, nous sourions beaucoup) de même qu'un potentiel à être agressif (comme les autres espèces lorsqu'elles sont menacées). De toutes les espèces, l'espèce humaine est la moins autonome, la plus sociale, la plus interdépendante.

Nous avons besoin les uns des autres: à partir de ce simple constat, nous pouvons construire une culture de la non-violence.

Depuis sa création il y a 50 ans, l'Unesco a lancé de nombreux projets éducatifs pour promouvoir une culture de la paix, y compris dans des pays en situation de conflit: Algérie, Angola, Bosnie, Cambodge, Haïti, Salvador, Palestine, Rwanda, Somalie, pour n'en citer que quelques-uns.

Nous avons élaboré une structure intégrée pour développer, de la tendre enfance à l'âge adulte, la connaissance, les compétences, les attitudes, le comportement qui privilégie la solution non-violente des conflits, le respect des droits de l'homme, la compréhension interculturelle, la tolérance et la solidarité.

Nous avons développé des modules de formation pour enseignants sur l'éducation à la tolérance et soutenu des projets innovants destinés à aider les victimes de la violence, réfugiés, prisonniers et jeunes marginalisés pour reconstruire leurs vies au moyen de l'éducation.

Un exemple populaire très concret est celui du Programme des écoles associées (ASP²) qui existe depuis plus de quarante années. Il a mis en place, avec succès, un réseau de plus de quatre mille cinq cent écoles travaillant ensemble pour promouvoir la tolérance, la non-violence et la solidarité.

Deux projets récemment lancés vont mettre sur pied de nouveaux réseaux d'institutions éducatives. Ils seront reliés dans l'avenir avec l'ASP afin de créer une force puissante engagée activement dans la construction du sens de la défense de la paix chez les enfants et les jeunes. Je fais ici référence au projet inter-régional pour une culture de la paix et de la non-violence dans les écoles.

Le projet, qui doit encore être rendu opérationnel, vise à réduire les conflits violents dans les institutions éducatives ainsi qu'à améliorer et accroître les aptitudes des parents, enseignants et étudiants à traiter le conflit de façon constructive.

Ce projet inter-régional a été initialisé au forum international sur l'éducation à la violence, sous l'égide de l'Unesco et de la Fondation Pour la Dignité, à Cintra. Je désire également mentionner le projet de coopération entre écoles internationales et nationales pour encourager la paix et la compréhension interculturelle dans les institutions éducatives.

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé l'an 2000 comme Année internationale de la culture de la paix. Le défi de promouvoir une culture de la paix est tellement vaste et d'une portée si considérable qu'il ne peut être accompli que s'il devient une question prioritaire pour tout le système des Nations unies.

Un tel effort mondial est nécessaire pour fournir aux personnes des compétences en matière de paix dans les domaines du dialogue, du respect des droits de l'homme, de la médiation, de l'élaboration de consensus et de la coopération. Cela requiert des actions de coopération coordonnées de la part des systèmes éducatifs, formels et informels, de la société et des familles, aussi bien que la participation des jeunes gens et étudiants eux-mêmes, non en tant qu'objets mais bien en tant que sujets des actions proposées.

Mon engagement à travailler avec des enseignants et des communautés sur les problèmes de violence à l'école vient beaucoup de mon expérience personnelle en qualité d'enseignant et d'artisan de programmes éducatifs. Jeune homme, j'ai commencé ma carrière d'enseignant du second degré comme la plupart des autres jeunes enseignants : j'ai été envoyé dans les écoles les plus dures et me suis vu confier les classes les plus coriaces.

Les systèmes éducatifs ont une caractéristique étrange : les enseignants les meilleurs et les plus expérimentés exercent avec les étudiants les plus faciles à former tandis que les moins expérimentés se voient assigner les affectations les plus rudes. Je savais pertinemment que ma compétence et mon horizon de carrière dépendaient énormément des performances de mes étudiants aux examens publics.

Je savais également que les petits monstres dans mes pires classes de science n'aimaient pas du tout l'école et que la plupart échoueraient — ce qu'ils ont effectivement fait. Donc ma première année d'enseignement fut une année de conflits constants. Certaines de mes classes représentaient une réelle menace pour mes perspectives d'avenir et cette menace a bel et bien suscité une agressivité que je ne soupçonnais pas avoir. Vers la fin de l'année, j'ai réalisé qu'il y avait un conflit sérieux qu'il me fallait résoudre ou alors je renonçais à l'enseignement.

Je m'entendais pourtant bien avec ces mêmes petits durs sur le terrain de cricket (oui, nous pouvons faire du bon cricket en Australie) et sur le terrain de foot. J'ai appris, par exemple, que les garçons s'intéressaient aux "karts". Alors, j'ai décidé de commencer mon enseignement l'année suivante par la chimie et la physique du kart.

Oui, c'était fou, mais j'ai continué. Un jour, j'ai apporté le moteur de ma tondeuse à gazon dans la classe, sachant qu'un tel moteur pouvait actionner un kart. Mes élèves m'ont envoyé un « *Monsieur, mais purée comment vous utilisez ça, c'est une épave !* » Ils ont dépecé le moteur, l'ont réparé et rassemblé — et m'ont appris plein de choses que je ne connaissais pas sur les tondeuses, sur les gens et sur les valeurs.

C'était peut-être ma plus grande leçon sur l'enseignement : on ne peut enseigner si l'on ne respecte pas ses étudiants et si l'on ne croit pas en eux. Ma seconde expérience provient des problèmes que les enseignants blancs d'Australie comme moi rencontrent du fait d'avoir été élevés dans une société raciste. L'Australie a extrêmement mal traité sa population indigène.

En cela, notre système éducatif a joué un rôle honteux, d'une part en contribuant aux stéréotypes négatifs que les Blancs entretiennent à l'égard des aptitudes des peuples aborigènes, d'autre part en supprimant et même en détruisant la culture et les identités aborigènes. C'est en travaillant avec les tribus Pitinjara d'Australie centrale, et avec certains de mes étudiants en doctorat sur les modes d'éducation aborigènes traditionnels, que j'en vins à accorder de la valeur à leur vision du monde et à apprécier la richesse de leur culture et sa valeur.

J'ai également travaillé avec une tribu plutôt retirée et violente des montagnes de Nouvelle Guinée où j'en suis arrivé à comprendre pourquoi ces gens qui attendaient tellement de l'éducation devinrent désenchantés par ce que le système leur offrait. Dans les deux cas, le système éducatif a perdu son aura ; dans le cas des aborigènes, les jeunes s'adonnèrent à l'inhalation d'essence, et dans l'autre cas à la violence contre l'école — ils l'incendièrent et transpercèrent de coups de lance certains enseignants.

La troisième expérience découle de mon activité de chercheur durant un an à Chicago³. Une partie de cette année consista à travailler sur les problèmes d'éducation dans une école ghetto, Cran High. L'école cumulait toutes les caractéristiques associées à de telles écoles — c'est un endroit très dangereux. Pour la grosse masse de ses 3 000 étudiants noirs, il n'y a aucune échappatoire aux problèmes générés

par l'accablement de la pauvreté, de la violence familiale, de la désintégration de la communauté, du crime, de la dépendance à la drogue, de l'exclusion et de l'indifférence des autorités de Chicago.

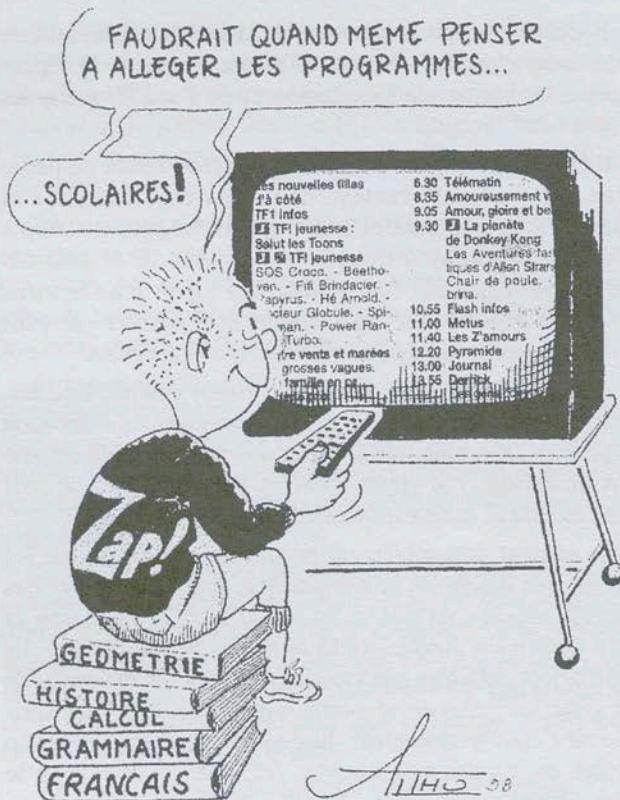
Bien sûr que j'avais peur, mais j'ai tenu ferme en partie parce que j'avais l'avantage de ne pas être américain et ensuite parce que cela m'importait assez pour au moins essayer de les aider à trouver leur chemin. C'étaient des enfants sans place aux États-Unis, sans espoir pour le futur, destinés à abandonner leurs études et à dériver dans les mêmes modes de vie dysfonctionnels que leurs pères.

Après six mois d'enfer, avec les trente gamins avec lesquels j'ai travaillé dans le sens du respect et de l'attention réciproques, et même sur la valeur de venir à l'école comme dans un refuge, j'ai appris que ces enfants n'étaient durs qu'à l'extérieur, mais extrêmement fragiles en-dessous.

Ils avaient désespérément besoin de quelqu'un qui les écoute, leur donne de la consistance, une structure et des conseils, quelqu'un qui se soucie d'eux. Mais, selon la façon dont leurs familles et leurs écoles fonctionnaient, ils n'obtenaient cela que très rarement : seuls les membres de leur gang les faisaient se sentir importants, leur seul véritable ami était le revendeur du quartier, leur seule évasion l'alcool ou les drogues illicites, leur source de revenu le crime violent.

Oui, j'ai appris qu'il est difficile de briser des schémas bien établis de handicaps et de violence et que le pouvoir de l'école et de l'éducation est limité. Mais, j'ai aussi trouvé que nous ne sommes pas impuissants, que nous pouvons briser le cercle vicieux de la violence par des programmes d'éducation contre la drogue et des projets pour jeunes gens marginalisés. Il y a eu des réussites⁴.

Nous apprenons à écouter les jeunes, les voix silencieuses des opprimés, des marginalisés et des exclus, à renforcer les communautés fragmentées, à comprendre combien il est crucial d'intervenir tôt et de soutenir la source d'éducation la plus basique et la plus primaire : la famille. Nous devons comprendre la primauté de la famille et la nécessité de la soutenir car l'école ne peut à elle seule briser les cercles de violence de la famille.



Nous pouvons aider les jeunes à développer des compétences sociales, à résoudre le conflit et à acquérir des aptitudes pour la vie. Et, si nous leur donnons une réelle chance de s'en servir, ils peuvent triompher de l'adversité.

En substance, entre autres choses, j'ai appris que :

- Si notre situation et nos chances futures sont menacées, chacun d'entre nous peut devenir frustré, en colère et même envisager l'agression vis-à-vis de ceux qui nous menacent : nous devons apprendre à vivre avec les conflits.
 - Nous devons apprendre à écouter, à entendre la peine de nos élèves, à apprendre d'eux, à voir leurs talents, à croire en eux, à les respecter, particulièrement ceux que l'on considère "en danger".
 - Nos systèmes éducatifs, fortement sélectifs et académiques, échouent, alienent et excluent de nombreux étudiants ; combiné avec l'influence corruptrice du culte du pouvoir et de l'argent perpétuée par les médias, l'économie de marché est en train de créer un monde de plus en plus inégal, conflictuel et polarisé, renforçant l'effondrement de la famille.
 - Même dans des circonstances contraires, il existe des réussites — certaines écoles fonctionnant dans des zones particulièrement défavorisées se sont avérées fort efficaces pour promouvoir la résolution pacifique de conflits et combattre la violence (voir le rapport 1996 pour l'Unesco de Ying Ying Lim et Morton Deutch, l'allocution présidentielle⁵, AERA 1995 de Jane Stalling).
- Ces projets tendent à avoir les caractéristiques suivantes :**
1. Ils considèrent le contexte global et les systèmes de soutien pour les jeunes et leurs familles plutôt que des composantes isolées (l'assistance publique, scolaire, la justice, les médias, le travail et les groupes communautaires).
 2. Ils mobilisent les dirigeants de la communauté, renforcent des politiques existantes, soutiennent les structures, identifient les facteurs de risque, apportent de nouvelles orientations, ont des objectifs clairs et des stratégies bien acceptées pour fortifier les communautés.
 3. Ils reconnaissent l'importance de l'intervention préventive et dotent les familles et les écoles des soutiens financiers et sociaux dont elles ont besoin pour fournir des programmes efficaces aux groupes en danger.
 4. Ils impliquent directement des groupes cibles dans la conception et la mise en œuvre de programmes en écoutant et en intégrant les groupes marginalisés. En incluant stratégiquement les exclus et en s'attaquant aux obstacles à leur participation et à leurs chances de vie, il s'agit de procurer des supports supplémentaires pour les familles pauvres, des remédiations pédagogiques formant à la résolution des conflits, un programme pour promouvoir les compétences sociales, éducation contre la drogue; repenser les politiques

scolaires en ce qui concerne l'échec et la gestion du comportement, la thérapie familiale, la formation des parents, les possibilités de divertissement périscolaire, la formation des enseignants à la résolution des conflits et l'engagement communautaire, l'emploi des jeunes avec formation, la responsabilité médiatique — dans le but de renforcer les facteurs de protection dans la famille, l'école et la communauté et de traiter les facteurs de risque.

Notre rôle à l'Unesco est de promouvoir le partage de l'expérience de ceux qui travaillent dans les écoles et les communautés qui ont des problèmes de violence. Nous cherchons ainsi à établir un réseau d'entraide et de projets entre écoles.



sécurité sociale, justice, santé, travail et emploi, etc.) afin de pouvoir affronter l'exclusion et la violence à la racine.

Nous devons poursuivre les injustices, les causes des frustrations endémiques, de la colère et de l'amertume en nous-mêmes et dans chaque communauté si nous voulons apprendre comment, dans nos propres communautés, passer d'une culture de la violence à une culture de la paix.

Au nom de nos enfants, nous devons apprendre à prendre soin, apprendre à partager et apprendre à oser, car : « *À moins de changer de direction, nous avons de grandes chances de finir où nous nous dirigeons* » (citation d'un vieux proverbe chinois).

Traduction : Anne BASTIN

Conclusion

Nous devons apprendre comment, pourquoi les programmes pour jeunes "en danger" fonctionnent bien et comment nous pouvons créer des îlots de non-violence ; comment nous pouvons mobiliser les personnes clé dans chaque communauté pour établir un "détachement spécial"⁶ de prévention pour la communauté; construire des partenariats et renforcer les comités pour mettre en œuvre leurs propres plans d'action communautaire dans le réseau de politiques intégrées pour les jeunes, et ce, avec le support actif de plusieurs ministères (éducation, jeunesse et sport,

1) Foundation Pro-Dignitate.

2) Associated Schools Program.

3) Fulbright scholar.

4) Success stories.

5) The Communities that Care Project for examples.

6) Task force.

Entretien avec Stéphane HESSEL*

Les civils développent de plus en plus d'initiatives pour résoudre les conflits, ce phénomène culturel est lui-même encouragé par l'ONU.

ANV : Vous pratiquez la médiation civile, tant en France (collectif des sans-papiers) qu'à l'étranger pour le compte de l'ONU (au Burundi particulièrement). Quel est l'itinéraire qui vous a conduit à de telles implications ?

Stéphane HESSEL : Mon expérience de la vie m'a détourné de la violence. Après la guerre de 14-18, mes parents aimait à répéter « *plus jamais la guerre* ». Ils étaient devenus pacifistes... En 1939, je suis mobilisé et envoyé sur le front de la Sarre. Front immobile : nous n'avons pratiquement livré aucun combat. Après la démobilisation, j'aspire à reprendre les armes pour combattre le nazisme. À Londres, je rencontre Christian Fouchet qui me dit : « *Dans cette guerre, ce dont nous avons le plus besoin, ce sont des aviateurs. Il faut donc s'engager dans l'armée de l'air.* » J'apprends alors le métier de navigateur-bombardier, mais je ne l'ai jamais exercé. Je suis affecté au BCRA, un service d'état-major.

En mars 1944, je suis envoyé en France, non pour faire des sabotages ou assassiner des Allemands mais pour recueillir des renseignements. Je n'ai donc jamais participé à des actions violentes. Je finis cependant par être arrêté par la Gestapo qui m'interroge. J'essaye de m'en tirer, non par un refus violent mais par un discours visant à tromper mes interrogateurs. Je suis envoyé à Buchenwald, puis affecté dans un camp où sont construits des trains d'atterrissage pour avions. Je m'en évade. Les nazis me reprennent et m'envoient dans un camp de la mort. Des cadavres y sont ramassés chaque jour. J'en tire la conviction que la violence est un mal à combattre absolument. C'est pourquoi ma vie

* Ancien ambassadeur, diplomate de l'ONU. Auteur de *Danse avec le siècle*, Paris, Seuil, 1997.

s'est ensuite orientée vers l'organisation rationnelle des relations internationales.

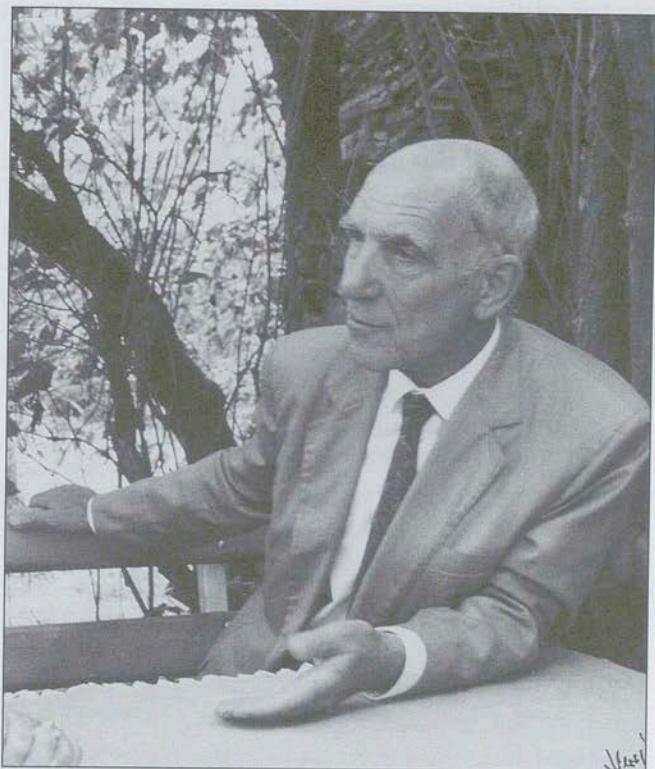
Je suis immédiatement convaincu par le bien-fondé de la Charte des Nations unies. Avec elle, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une organisation internationale se donne pour objectif la protection des droits de la personne humaine. Le fil conducteur de mes engagements ultérieurs se trouve là.

ANV : Quel bilan en faites-vous aujourd'hui ?

S. H. : La partie des droits de l'homme est loin d'être gagnée. Je dirais même que, pendant ces cinquante dernières années, le monde a connu une recrudescence des violations des droits de l'homme. Il faut néanmoins reconnaître que des systèmes de violences institutionnelles ont disparu : le premier étant le fascisme, le deuxième l'apartheid, et le troisième le stalinisme. En marge de ces phénomènes, le colonialisme a été dénoncé et combattu.

Cette avancée considérable de la défense des droits de l'homme est avant tout l'œuvre de civils. Ils tiennent un rôle de plus en plus important de nos jours. Aux Nations unies, l'intergouvernemental occupe une place primordiale, mais le non-gouvernemental prend une importance accrue. Quand une Conférence internationale se réunit actuellement, la première chose à laquelle on s'attache aux Nations unies est la participation des organisations non-gouvernementales (ONG). Comment vont-elles pouvoir s'exprimer ? Quels rôles vont-elles pouvoir jouer dans les décisions prises ? Nous ne sommes en réalité qu'au début de ce phénomène. La montée du civil, de l'associatif, c'est-à-dire du non-gouvernemental, est une dynamique qu'il serait très difficile d'arrêter.

Les États qui prétendent que la Déclaration universelle des droits de l'homme ne s'applique pas à eux, les États qui justifient des actes violents soi-disant pour se défendre contre des adversaires ou contre le terrorisme, sont de plus en plus dans une impasse. Ils ne parviennent plus à convaincre. Ainsi l'acte final de la Conférence d'Helsinki a permis aux défenseurs des droits de l'homme de laminer le stalinisme.



ANV : Les États acceptent-ils qu'il y ait un code de valeurs au-dessus d'eux ? Beaucoup ne suivent ni les recommandations des ONG ni les résolutions du Conseil de sécurité.

S.H. : Le Conseil de sécurité n'est qu'un aspect de ce qui s'est réalisé ces cinquante dernières années en matière de rencontres intergouvernementales. Ce sont les Assemblées générales de l'ONU, avec maintenant 185 États, qui rappellent et mettent en avant les valeurs du droit, de la dignité de la personne. Les textes, comme la Charte, la Convention sur les droits civiques et politiques, la Convention contre l'apartheid, etc., sont des réalités internationales dont il ne faut surtout pas sous-estimer l'efficacité. La décolonisation n'aurait jamais pu se faire s'il n'y avait pas eu une constante pression internationale grâce aux textes de l'ONU.

Les relations intergouvernementales ont également permis l'apparition de l'Europe. Les nations européennes, qui ont connu tant de conflits meurtriers dans le passé, se sont maintenant rejointes pour former une Union. Le Conseil de l'Europe, pour sa part, a élaboré la Convention européenne des droits de l'homme et a créé une Cour européenne des droits de l'homme.

Il faut encore améliorer l'organisation rationnelle du monde pour qu'il protège mieux la personne humaine. Mon engagement militant se situe là. Je pense intimement que nous parviendrons à un monde plus vivable si nous réussissons à renforcer ce qui existe déjà.

ANV : Existe-t-il un lien entre la promotion des droits de l'homme et le rôle des civils ?

S.H. : Certainement. Tout ce qui intéresse les droits de l'homme signifie pour chacun la protection de ses droits mais aussi la protection des droits des autres. Tout le monde a le devoir de respecter les droits des autres. Nous pouvons observer par ailleurs que plus les États sont amenés à faire respecter les droits de l'homme plus les civils sont enclins à les faire valoir.

ANV : Les États vont-ils finir par n'être que des acteurs parmi d'autres sur le plan international, au même titre que les médias ou les civils organisés en ONG ?

S.H. : Si nous voulons que les médias fonctionnent librement, que les citoyens s'expriment plus souvent, que les puissances financières ne soient pas incontrôlées, le seul moyen d'y parvenir consiste à réunir les États et leur demander d'exercer leurs responsabilités.

ANV : Vous avez beaucoup pratiqué la médiation entre États en tant que diplomate. Aujourd'hui apparaît une médiation provenant d'initiatives civiles. Comment voyez-vous cette évolution ?

S. H. : Pour les médiations diplomatiques entre les États, quand les Nations unies envoient un représentant pour tenter de mettre d'accord les parties en présence, le travail consiste

à montrer qu'il est possible de trouver une solution au conflit. C'est une question de charisme et d'intelligence constructive.

À côté de cela, des ONG font de la médiation une spécialité, la FILDH¹ par exemple. Leurs délégués se réclament de valeurs universelles, comme la paix, la prévention des génocides, etc. Ces valeurs ne sont pertinentes que parce qu'elles ont été proclamées internationalement dans des textes, même si certains États les ont oubliés dans un tiroir ! C'est parce que la paix est maintenant une valeur internationale que des médiateurs peuvent s'appuyer dessus pour la construire.

ANV : Pour la première fois en 1998, le mot non-violence a été utilisé dans un texte des Nations unies. Derrière le mot, n'y a-t-il pas la prise en compte par l'ONU de la médiation et du rôle que lui donnent des civils ?

S.H. : L'alternative à la violence s'appelle pour moi le dialogue. Dans ce sens, le terme de médiation implique la possibilité de faire se rencontrer des parties adverses. Ce qui ne veut pas dire que l'on supprime les différences et les différends. Les violences entre États disparaîtront le jour où l'organisation internationale sera assez forte pour que les conflits potentiels trouvent quelque part un lieu où le dialogue se substituera à la violence.

Quand Federico Mayor de l'Unesco dit qu'il faut développer une culture de non-violence, il faut comprendre qu'elle progressera d'autant plus vite que les États la feront valoir. Or les États n'iront dans ce sens que si les citoyens exercent une pression sur eux.

ANV : L'envoi massif de civils pour des tâches d'intervention non-violentes dans des zones de conflits sera-t-il un jour organisé par l'ONU, laquelle n'envoie le plus souvent que des militaires, les casques bleus ?

S.H. : En ex-Yougoslavie, on a envoyé des magistrats, quelquefois des avocats, des civils, mais c'est vrai que les casques bleus sont des militaires. L'ONU a souvent pensé à la nécessité de "casques blancs". Le HCR² n'envoie que des

civils, mais cette organisation onusienne n'a qu'une vocation humanitaire.

Si je parle souvent des Nations unies, c'est pour lutter contre une tendance d'une certaine opinion publique qui dit : "l'ONU, c'est bien, mais agissons en dehors de cette structure". Je suis convaincu qu'il faut améliorer les choses, mais l'ONU présente l'avantage d'être déjà un cadre reconnu internationalement. Elle est loin de disposer de tous les moyens efficaces pour intervenir dans toutes les situations dramatiques. Notre angoisse est de voir se développer quelque part des violations insupportables des droits de l'homme et de ne pas savoir comment réagir. Ce problème est fondamental. Mais encore une fois, s'il n'y avait pas eu la structure internationale de l'ONU créée en 1945, avec la mise en contact des tous les États et de toutes les opinions publiques, ces violations resteraient ignorées et nous n'aurions pas la possibilité de nous demander comment les supprimer.

L'ONU a besoin de toute une gamme d'instruments. Les sociétés civiles ne disposent pas encore d'un corps d'intervention civile et c'est regrettable. Ce corps pourrait être composé de militants associatifs, de juristes, de psychologues... Il faudrait qu'il soit reconnu par l'ONU. Les casques bleus sont indispensables, mais je pense qu'il faudrait favoriser la création d'un corps d'intervention civile. Tout ceci irait dans le sens d'une culture de non-violence.

*Entretien réalisé par Bernard BOUDOURESQUES,
François MARCHAND et Jacques SÉMELIN.*

Transcription : Bernard BOUDOURESQUES.

1) Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme.

2) Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés.

Formation à l'intervention civile non-violente

l'OSCE¹ a envoyé récemment 2 000 observateurs civils, dont 200 de nationalité française, pour faire appliquer le processus de résolution du conflit au Kosovo. En novembre dernier, le ministère des affaires étrangères de la France sollicitait le Man et d'autres ONG pour que ces volontaires soient trouvés le plus rapidement, ce qui fut le cas. Les conditions étaient :

- homme ou femme de plus de 25 ans,
- expérience souhaitée dans la médiation,
- pratique de l'anglais,
- goût pour le travail en équipe interculturelle,
- disponibilité de 6 mois.

Ces volontaires ont été pris totalement en charge par l'OSCE au Kosovo, et ils reçoivent une indemnité égale ou supérieur au Smic. Pour se faire connaître, ils ont dû écrire à la sous-direction des fonctionnaires internationaux, 244, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

Il est probable que d'autres volontaires soient recherchés dans les mois prochains, pour aller au Kosovo ou dans une autre zone en conflit. Il est certain que les autorités françaises rechercheront encore et avant tout des personnes formées à l'intervention civile. Dans cette perspective, le Man et d'autres ONG organisent, en mai 1999, une session de formation pour des candidats potentiels à un service civil de paix à l'étranger. Se renseigner dès maintenant en écrivant :

*Comité de gestion du SCP,
C/o Man, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris.*

F.V.

1) Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe.

La médiation, un signe des temps

YVETTE BAILLY*



Médiation sociale de quartier, médiation scolaire, médiation judiciaire..., la médiation est apparue ces dernières années dans de nombreux domaines, valorisant une culture de non-violence.

Depuis quelques années déjà, a émergé dans le domaine des sciences humaines et de la communication un nouveau concept, celui de médiation. On ne compte plus le nombre de conflits où le recours à une médiation est demandé par les parties en cause ou proposé par les pouvoirs publics pour mettre fin à un conflit qui s'éternise. Mais, au juste, de quoi parle-t-on ? Il est important d'essayer de mieux cerner cette nébuleuse car il y a très souvent une confusion conceptuelle lorsqu'on parle de médiation. Nous verrons que l'émergence de cette pratique se situe dans une période de crise profonde des lieux traditionnels de régulation des conflits, et nous essayerons de montrer en quoi la médiation est en filiation avec une culture de paix et de non-violence.

Dans la réalité plurielle des différentes pratiques de médiation il est important de distinguer :

- la médiation-connaissance appelée quelquefois la médiation-traduction. La complexité de plus en plus grande du monde moderne implique le recours à des "tiers sachant" à des experts dont le rôle est de permettre aux "non-sachant" d'accéder aux connaissances techniques. Dans le même sens les relations quotidiennes sont de plus en plus

* Formatrice à la résolution des conflits, Man-Lyon.

enserrées dans des corsets réglementaires, le langage technique et administratif pénètre de plus en plus tous les pores de la vie sociale, nécessitant le recours à des spécialistes pour les décoder. C'est pour cette raison que l'on voit surgir une version moderne de l'écrivain public à travers ce que l'on nomme aujourd'hui médiation-traduction.

- la médiation interculturelle qui permet une meilleure communication entre communautés ethniques différentes en s'appuyant sur un travail de représentations mutuelles et sur la réinterprétation des systèmes de référence de nature coutumière, religieuse ou culturelle, à la lumière du système social environnant.
- la médiation comme un mode de gestion des conflits. C'est cette notion qui servira de base à nos propos.

La médiation est l'intervention d'un tiers neutre et impartial qui va faire se rencontrer les deux parties en conflit, qui va aider au rétablissement de la communication, qui va permettre à chacun s'exprimer son point de vue, sa souffrance et enfin qui va aider à ce que les personnes trouvent elles-mêmes des solutions à leur conflit.

La médiation comme nouveau mode de régulation sociale

Ce nouveau mode de régulation sociale émerge sur fond de crise des lieux traditionnels de régulation des conflits (la famille, le quartier, l'entreprise, l'école, et dans un passé plus lointain, le curé, le secrétaire de mairie, les "anciens"...) et sur fond de perte d'influence des corps intermédiaires (organisations syndicales, associations, et mouvements d'éducation populaire...). Cette crise s'articule sur trois niveaux :

- crise de la norme et de la loi : la norme ne s'impose plus, elle est négociée, cette pratique de la norme négociée s'inscrit partout ;
- crise de l'autorité : le contrôle s'opère de moins en moins sur le registre de la sanction, de la punition et de plus en plus sur celui de l'exclusion. En résumé on ne punit plus,



Qualités d'un médiateur

- savoir écouter, utiliser les techniques d'écoute active, les reformulations ;
- être impartial, neutre, mais pas indifférent, être complètement en phase, en empathie avec une partie, puis avec l'autre partie ;
- être humble, savoir accepter les silences, les reculs, les ruptures, les échecs... ;
- avoir toujours à l'esprit que le conflit appartient aux deux protagonistes ;
- savoir poser un cadre et le respecter, créer un climat de confiance et de sécurité ;
- ne pas vouloir tout traiter en médiation, savoir orienter si nécessaire.

on "renvoie", on met à la porte. C'est particulièrement vrai dans les établissements scolaires ;

- une crise des valeurs et du sens.

La médiation intervient dans cet horizon-là en proposant une négociation horizontale. C'est en quelque sorte une négociation assistée instaurant une horizontalité par rapport à ce qu'on connaissait avant, la verticalité traditionnelle. C'est comme une réponse au dysfonctionnement de l'autorité ancestrale. À travers la multiplication des initiatives de

médiation on assiste à un changement de paradigme en matière de résolution des conflits avec la substitution d'un mode conflictuel à un mode consensuel. La société occidentale se décline sur le modèle de la compétition dans le domaine économique, sociale et scolaire, et avec son corollaire le modèle de l'exclusion : le "perdant" est exclu de la vie sociale, il est banni. Dans la période actuelle les changements ne doivent pas être surestimés en raison de la toute-puissance de la culture du "gagnant/perdant" mais les formules de médiation permettent de sortir de ce système conflictuel et d'aller vers un système plus consensuel, négocié, fondé sur la culture du gagnant/gagnant. Le fondement de la médiation ne repose pas sur la mise en avant d'une quelconque rationalité juridique mais sur la construction d'un nouvel équilibre dans les relations entre parties, en faisant appel à la participation active de chacun dans la recherche des solutions. On se penche autant sur la recherche de responsabilités pour des événements survenus dans le passé que sur les modalités des relations ou des conduites futures.

Médiation et culture de paix

Les conflits interpersonnels qui restent latents ou qui dégénèrent en "guerre", les relations tendues avec son entourage, les jalousies qui sourdent au fond de chacun, génèrent de la violence, du malaise, de la souffrance. Cela fait partie du quotidien et mine de nombreuses personnes. Comment être en paix avec soi-même, avec sa famille, ses voisins, sans bien sûr être toujours d'accord, comment exprimer son opinion, son ressenti, sans affecter l'autre, sans le blesser ? Les techniques de médiation qui s'appuient sur l'écoute active, l'empathie, le respect, le dialogue, la reconnaissance de la différence, la tolérance, l'espoir dans le changement, participent au développement d'une culture de paix et de non-violence.

Un des fondements de la médiation est de croire profondément en la capacité de chacun à trouver en lui-même la solution à un litige, une fois que chacun a eu la possibilité de s'expliquer, de dire sa souffrance, de faire tomber les préjugés et les incompréhensions, de se mettre à la place de

l'autre. Pour l'avoir tous expérimenté, le conflit s'alimente d'incompréhension, de malentendus, d'amour-propre, de notion d'honneur quelquefois bien mal placé. Le médiateur n'a pas pour fonction de définir un gagnant et un perdant mais d'aider à renouer le fil pour que les parties en présence retrouvent la maîtrise de leur conflit et tentent elles-mêmes d'y apporter une issue acceptable pour chacun. En faisant valoir le respect mutuel, la médiation développe une justice compatible avec la solidarité et la réconciliation. Le médiateur va permettre aux deux parties en présence de verbaliser, de mettre au jour leurs différends, leurs émotions, d'accoucher d'une solution : c'est un travail de maïeutique. Au cours d'une médiation, le cheminement est lent et long pour que la personne qui se sent victime, (et qui se présente comme une victime) petit à petit s'interroge sur son niveau de responsabilité. Après avoir exprimé son point de vue, parler de son ressenti, après avoir vérifié que sa parole serait écoutée et entendue, quelquefois, la "victime" ou "l'agresseur" cherche à comprendre pourquoi son comportement participe aussi à l'emballement du conflit, comment ses propos ou son attitude alimentent la colère, l'exaspération de l'autre et provoque de la violence. Le conflit, comme la nature humaine, est très complexe et l'imbrication des liens entre les deux protagonistes sont souvent très forts. À un autre niveau, les grands leaders non-violents, Gandhi et Martin Luther King, dans les luttes pour la justice, avaient bien mis en évidence les relations entre l'opresseur et l'opprimé. Les actions de désobéissance civile et de non-collaboration ont permis de rompre avec cette soumission à l'exploitation. Dans les relations interpersonnelles, "victimer" les individus étouffe leur citoyenneté, le médiateur instaure une véritable rupture en offrant un cadre, des techniques pour que chacun devienne acteur.

La médiation a aussi le mérite de tenir compte de la complexité des relations humaines et du fonctionnement en société. Dans notre compréhension des questions sociales nous utilisons souvent une pensée cartésienne, rationalisante, binaire. Nous aimons les choses tranchées : dans un conflit on cherche à déterminer qui a raison, qui a tort, qui est l'agresseur, qui est l'agressé. Or la réalité est beaucoup plus complexe car elle est faite de contradiction, de paradoxe, d'interaction. Le médiateur doit avoir une attitude qui

laisse la place aux silences, aux incertitudes, aux reculs, aux surprises, aux interactions... à la vie.

La pratique de médiation permet d'instaurer dans la relation à l'autre une exigence éthique, celle de la retenue définie par le philosophe Michel Serres. Tous ceux qui, dans un contexte professionnel, associatif ou militant, œuvrent à réduire les inégalités, à soulager la souffrance, savent que les transformations en profondeur ne se réalisent que si l'individu est vraiment acteur. Il faut pour cela abandonner l'illusion de sa toute-puissance sur les autres. Cela est difficile. Réhabiliter le personne en tant que sujet est la seule façon pour le médiateur de ne plus osciller en permanence entre le désir de toute-puissance (on peut tout pour l'autre) et un sentiment d'impuissance total (on ne peut rien pour l'autre). L'exigence de retenue, fondement même de la médiation, concilie ainsi dans un rapport équitable les notions de responsabilité individuelle et de solidarité collective.

Les différents modèles en médiation

Il est nécessaire de faire un peu de typologie et de lister les différents modèles auxquels se réfèrent les pratiques de médiation.

- modèle communautarien : il se fonde sur le principe que tout groupe social, comme toute communauté humaine, repose sur des valeurs communes. La recherche d'un consensus sur ce qui rapproche, sur ce qui permet la cohésion (par exemple : les us et coutumes, l'appartenance à un même quartier, la tradition...) va aider à sortir du conflit. L'idée principale est la réconciliation, cet objectif va transcender les différends. Il s'agit souvent de recomposer des formes de socialisation à partir de la régulation des litiges et de retisser du lien social. Cette influence est très forte dans les pratiques de médiation sociale de quartier, notamment dans les pays anglo-saxons où les églises protestantes et les Quakers sont engagés.
- modèle contractualiste : c'est un modèle récent qui correspond à la montée du libéralisme. L'idée principale est que tout peut se négocier, tout peut entrer dans un contrat : les rapports propriétaires/locataires, employeurs/employés,

mari/femme, parents/enfants... Souvent c'est l'intérêt individuel qui prime et qui s'oppose à une morale, à un cadre, à un code vécus comme trop contraignants. On passe des accords et le médiateur va aider à négocier. C'est un modèle qui a tendance à se répandre dans certains milieux professionnels, on en voit vite les dérives possibles.

- modèle thérapeutique : c'est un modèle qui considère que la médiation est un soin et que le conflit est un symptôme, un dysfonctionnement dans les relations interpersonnelles. Ce dysfonctionnement doit être traité, guéri, l'équilibre restauré. L'individu est ici sujet, et non pas objet de droit comme le définissent la loi et la justice, il est sujet, auteur dans la résolution de son conflit mais il est surtout sujet émotionnel qui vit de tensions, qui éprouve des sentiments.

Ces trois modèles présentés ici d'une façon un peu caricaturale ne s'excluent pas nécessairement, on retrouve souvent pêle-mêle ces trois influences dans les pratiques de médiation.

Les différents champs de la médiation

La médiation sociale de quartier

Dans de nombreux quartiers où la vie ensemble est difficile se créent des lieux de régulation des litiges faisant appel à la participation active des habitants. Dans ces lieux récents se pratique la médiation sociale, la médiation de quartier, de voisinage. Ce sont le plus souvent des structures de proximité (boutique de droit, point rencontre, régie de quartier...) qui prennent en charge l'ensemble de ces petits litiges qui ne font pas toujours l'objet d'un traitement judiciaire. Il s'agit principalement de ces différends qui ponctuent la vie quotidienne des habitants de banlieue : conflits de voisinage, familiaux, petites dégradations de biens, altercations avec des groupes de jeunes... Ces affaires par leur répétition participent à la constitution d'un sentiment d'insécurité, d'autant plus que la police et la justice, souvent interpellées pour ces faits, sont particulièrement démunies pour les traiter.

Dans le cadre des CCPD (Conseil communal de prévention de la délinquance) ou des dispositifs de politique de la ville et de développement social urbain, les institutions et les collectivités locales soutiennent maintenant ces activités de médiation, car elles réalisent qu'il est important de prendre en compte les nuisances, les mésententes, les dégradations

qui perturbent la vie des habitants. Lors des séances de médiation on traite de la vie quotidienne : le chien du locataire de troisième étage qui jappe toute la journée, la querelle entre deux locataires pour une place de parking... Toutes ces petites choses, ces préoccupations quotidiennes non prises en compte sont le terreau des désillusions politiques,

Exemple d'un médiation sociale

Monsieur Dubanchet fait appel au service de médiation du quartier. Il habite en maison dans une petite cité pavillonnaire dans la banlieue lyonnaise. Il est en conflit avec son plus proche voisin, Monsieur Marion, qui est chauffeur routier et qui a pris l'habitude de garer son camion (un 30 tonnes) sur l'espace de parking commun aux deux maisons. M. Marion part à 5 heures du matin avec son camion, M. Dubanchet est réveillé tous les jours même le samedi par le camion pétaradant de son voisin. Cela dure depuis plusieurs mois. Ils se sont expliqués plusieurs fois, sans résultat. Depuis ils ne se parlent plus. M. Marion a un tempérament assez nerveux, il a l'habitude de faire comme il l'entend, dit-il, personne ne lui a imposé quoi que ce soit. M. Dubanchet est plus timide, il ne veut pas se laisser marcher sur les pieds. M. Dubanchet fait appel à la police, qui fait une main courante pour enregistrer la plainte mais ne veut pas se déplacer. M. Dubanchet, de plus en plus agacé et gêné par le bruit du camion, commence une "petite guerre" : il repère précisément à quelle heure se couche son voisin et dès que la lumière est éteinte, il lui téléphone pour l'injurier. C'est une façon de se venger, son voisin le réveille le matin, il décide donc de l'empêcher de s'endormir. M. Marion à son tour dépose plainte au commissariat pour harcèlement, et bien sûr change de numéro de téléphone, mais le problème continue car les enfants, très bons copains, ont échangé les nouveaux numéros de téléphone. Les femmes sont maintenant fâchées, et les enfants ont interdiction de se fréquenter. Les habitants de la cité ont pris parti pour l'un ou l'autre, certains en viennent aux mains. Dans cet environnement de très grande proximité où chacun vit sous le regard de l'autre, il y a bien toujours quelque chose à jalousser ou à se reprocher... La vie idéalisée en maison devient vite un enfer quand on est fâché avec son voisin. Monsieur Dubanchet conseillé par un ami fait appel au

service de médiation. Monsieur Marion est alors invité à s'y rendre. Poussé et encouragé par son épouse, il se présente devant le médiateur, il est particulièrement énervé, ne voulant rien savoir, rien entendre. Monsieur Dubanchet est lui aussi très excédé. Le ton monte, chacun est sûr de son bon droit, il faut tout le charisme et le calme du médiateur, pour les faire parler l'un après l'autre. Comme dans toute médiation, chaque partie s'adresse d'abord au médiateur, et parle de l'autre en sa présence. On entend M. Marion s'exprimer "oui, moi je suis un travailleur et je me lève tôt, et mon enfoiré de voisin c'est un fainéant, qui fait la grasse matinée..." et M. Dubanchet de répliquer "ah ça oui, on le sait qu'il travaille, moi au moins j'embête pas tous mes voisins, j'ai pas besoin d'un gros camion pour me faire remarquer..." Les propos rancunières pleurent, puis petit à petit ils s'adressent la parole en direct, une conversation s'instaure, chacun parle de sa vie, Monsieur Marion de son travail pénible de camionneur et de la pression qu'il subit de son employeur, Monsieur Dubanchet de sa situation de chômage et de son énervement lorsqu'il voit l'outil de travail de son voisin (ce gros camion garé devant chez lui), c'est pour lui une provocation. Mais chacun reste fier et campe sur ses positions, il faudra une autre séance pour trouver une solution : Monsieur Marion s'engage à garer son camion à l'entrée de la cité. Monsieur Dubanchet lui en est très reconnaissant, et comme du fait de son chômage il a plus de temps que son voisin, en échange il se propose d'entretenir la haie commune qui sépare leurs maisons. Quelques mois plus tard, ils étaient ensemble à la fête du lotissement.

Cette histoire simple, qui se termine comme un conte de fée, est véridique...
Y. B.

de la montée de l'exclusion et des idées extrémistes. Valoriser le quotidien, résoudre ces tracasseries en travaillant sur la responsabilité de chacun restaurer l'individu dans son rôle de citoyen et œuvrent à une meilleure cohésion sociale. Là encore le médiateur va s'efforcer d'amener les deux parties à trouver une issue au conflit, ce sont parfois des solutions qui ont peu à voir avec la nature du conflit. Par exemple une personne âgée demandera que dorénavant les jeunes de l'immeuble lui disent bonjour lorsqu'elle les croise dans l'allée. Souvent à l'issue de la médiation chaque partie va solennellement et réciprocement présenter ses excuses, ou se serrer la main en présence du médiateur par ces gestes d'apaisement et de réconciliation, symboliquement chacun reconnaît sa responsabilité dans le conflit et montre qu'après discussion et explication, la communication est à nouveau possible, la relation est rétablie. Le traitement classique par la justice d'un conflit entre voisins a tendance à polariser et à accentuer les différends. À l'issue du procès, certes la personne en cause a été sanctionnée, la "victime" a obtenu gain de cause, mais cela ne règle en rien la qualité de relation, la haine et les rancœurs sont toujours là, et souvent même ravivées. Au-delà de la punition, au-delà de la sanction, les personnes en conflit ont souvent besoin de reconnaissance, elles réclament de pouvoir s'expliquer, de donner leur point de vue, elles souhaitent dissiper les malentendus et aspirent le plus souvent à faire la paix. Être en guerre avec son voisin est lourd comme un fardeau et demande de l'énergie. Si le conflit est résolu dans un esprit équitable, chacun y gagne en quiétude personnelle.

La médiation scolaire.

La médiation se développe dans certains établissements scolaires. En effet la montée des incivilités et de la violence incitent les équipes éducatives à réfléchir à de nouveaux modes de régulation des conflits. Dans différents établissements des médiateurs élèves ont été formés. Les élèves en conflit entre eux peuvent alors s'adresser à ces médiateurs. Les adultes peuvent aussi inciter les jeunes à faire appel aux médiateurs. Si ces expériences de formation à la médiation font un peu boule de neige, les véritables médiations effectuées par les élèves restent rares. Il y a encore des réticences

importantes aussi bien du côté des adultes que des jeunes. Par exemple, il n'est pas naturel, notamment pour des jeunes garçons issus de banlieue, de demander de l'aide, de reconnaître être en difficulté pour gérer ses rapports à l'autre. Néanmoins la formation à la médiation a un effet très bénéfique sur l'établissement scolaire car cela nécessite que l'ensemble de l'équipe éducative se rencontre pour poser un diagnostic sur la vie ensemble dans l'établissement, pour construire un projet, pour réfléchir à des solutions innovantes. Ce travail d'équipe renforce le personnel et donne une certaine cohérence dans la gestion de la violence. C'est aussi très bénéfique pour les élèves médiateurs qui grâce à la formation gagnent en assurance, s'ouvrent aux autres, apprennent à se maîtriser et s'exprimer sans violence.

La médiation familiale

Elle est pratiquée essentiellement par des professions du secteur psycho-social, juridique ou associatif. Elle s'inscrit dans une démarche visant à aider les couples en instance de divorce à trouver des solutions aux questions qui se posent à eux : garde des enfants, partage des biens... Au-delà du règlement de ces contingences matérielles, l'objectif est de les aider à continuer à exercer leur rôle de parents auprès de leurs enfants, alors que le couple conjugal n'existe plus. Toute rupture affective implique une reconstruction des rôles parentaux dans une situation nouvelle. Les sources de conflit (exercice de l'autorité parentale, versement de pension alimentaire...) sont nombreuses, d'autant plus que des sentiments forts d'amour et de haine habitent le couple qui se sépare. La médiation familiale connaît aujourd'hui un essor encouragé par les pouvoirs publics.

La médiation judiciaire

Elle est pratiquée sous la responsabilité d'un magistrat, en général dans les maisons de justice, dans des associations d'aide aux victimes, ou des organismes reconnus par les tribunaux comme le Centre de médiation et de formation à la médiation (CMFM) à Paris. C'est le parquet qui transmet des affaires d'importance mineure (problème de voisinage, coups, blessures, vol, agression, problème de couple...) à

ces structures déconcentrées et propose une médiation que chacune des parties en litige peut accepter ou refuser. C'est ainsi qu'en 1991, sur les 96 dossiers transmis par le parquet de Paris au CMFM, 51 ont été traités en médiation et 45 ont abouti à un accord et un abandon de la poursuite judiciaire. Dans ces pratiques de médiation pénale on s'oriente vers un traitement différencié des infractions allant de la poursuite traditionnelle à la réparation du préjudice causé. La sanction a surtout une fonction de réparation. L'accord entre les deux parties est consigné dans un écrit qui fait toujours l'objet d'un contrôle de la part du juge. Là, comme dans les autres champs où s'exerce la médiation, parallèlement au nécessaire rappel de la loi, le fait d'être écouté, de pouvoir s'expliquer, permet une baisse de la tension, un meilleur contrôle de ses émotions, et une réflexion sur sa propre responsabilité. À l'issue de la médiation, le plus souvent chacun repart avec le sentiment que le conflit a été résolu d'une façon positive pour les deux parties, et que la justice a été équitable.

La médiation est aussi utilisée dans les conflits du monde du travail et en diplomatie au niveau international.

Les limites et les risques de la médiation

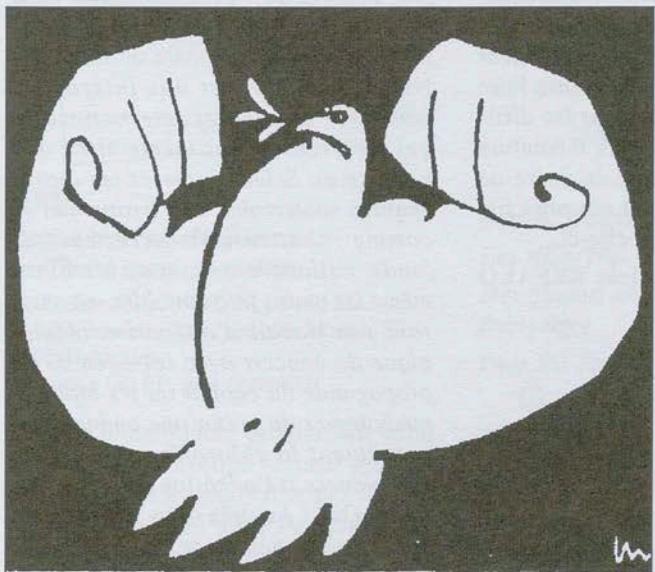
Comme toute nouvelle pratique sociale, la médiation est déjà victime de querelles intestines. Certains "chefs de chapelle" souhaitent que des codes de déontologie régissent d'une façon très scrupuleuse cette nouvelle profession, et demandent que la formation soit validée par un diplôme universitaire, d'autres plus intéressés par l'aspect innovant des pratiques se passionnent pour ce nouveau mode de régulation des rapports sociaux, enfin certains y voient plus prosaïquement un moyen de faire de l'argent, car la demande du public est importante et peut être très lucrative. Sans entrer dans ces polémiques, il est important de souligner les limites et les risques possibles de la médiation. La médiation ne doit pas se substituer à la justice, elle doit s'exercer dans un cadre légal et non pas à l'ombre de la loi, elle ne doit pas remplacer une prise en charge psychologique, ce n'est pas un soin thérapeutique. Elle ne doit pas non plus rechercher

la réconciliation à tout prix. Il y a quelquefois un rapport de forces très inégalitaire entre les deux parties en conflit, (dans un conflit du travail par exemple, entre locataire et propriétaire, entre différentes communautés ethniques...). Le préalable est que la partie opprimée fasse valoir ses droits : la médiation ne doit pas remplacer une stratégie de lutte non-violente qui dénoncera l'injustice et œuvrera à rééquilibrer le rapport de forces. C'est pourquoi le médiateur doit être très vigilant et doit savoir ce qui relève ou non de la médiation et de sa compétence.

Quels sont les risques éventuels que peut contenir la médiation ? Le plus grave est le danger de la privatisation qui s'étend à tous les domaines. Le juge lorsqu'il rend la justice, la rend au nom d'un intérêt général, au nom du peuple français, en référence à une loi qui existe, qui est publiée, que chacun doit connaître (ou devrait connaître : "nul n'est censé ignorer la loi"), qui est la même pour tous. Il y a dans un tribunal le plus souvent transparence dans les débats et les délibérations. Pour la médiation, c'est exactement le contraire : la loi n'existe pas, on la construit, on la contractualise, les débats ne sont pas publics, ils se font dans le huis-clos d'une relation individualisée. Dans cet "entre-soi" il n'y a pas le "regard" de l'autorité, de l'État, de la République. De plus le système judiciaire s'appuie sur le principe de l'égalité de tous devant la loi, ce qui nécessairement n'est pas le cas dans la médiation puisque toute solution peut être négociée. Dans un contexte de développement excessif du libéralisme et de la privatisation, on voit bien en quoi la médiation peut être un risque pour la démocratie.

Il faut aussi s'interroger sur l'engouement des différents acteurs sociaux et de la population pour la médiation. Aurait-on enfin trouvé la solution miracle à tous les problèmes de communication ? Il faut se méfier d'un aspect "très positiviste et trop fonctionnel" de la médiation. Certains pensent : c'est rapide, c'est efficace, donc c'est bien, il faut la généraliser. La médiation éclôt dans un contexte socio-économique et culturel basé sur l'immédiateté et l'efficacité. Alors qu'on sait bien que quelquefois dans un conflit il faut laisser du temps au temps, dans les relations humaines la blessure est parfois longue à se refermer et la paix dans le cœur met longtemps à revenir.

La médiation semble répondre à une grande difficulté de fonctionnement du système judiciaire, les tribunaux sont encombrés de tas "d'affaires" qui traînent, les gens sont mécontents. La mise en place des structures de médiation ne doit pas être la seule réponse, le monde judiciaire doit aujourd'hui s'interroger et œuvrer à un meilleur fonctionnement, c'est un rouage important de l'état républicain. Il y aurait du danger à ce qu'il soit complètement discrédité et détourné de sa fonction qui est de rendre la justice au nom du peuple français.



En conclusion

Ces réserves, qui soulignent l'extrême vigilance dont doivent faire preuve les médiateurs, étant exprimées, il est important de dire que la médiation œuvre pour une plus grande responsabilisation des citoyens dans leurs rapports avec les autres. Le développement de la médiation comme mode de règlement des litiges dans un nombre grandissant de domaines : famille, consommation, quartier, école, travail... annonce une refonte des modes de régulation des

conflits dans le sens d'une plus grande décentralisation, une plus grande déprofessionnalisation, d'une réduction d'un formalisme pesant. Ce phénomène n'est pas isolé, il s'inscrit dans un mouvement généralisé de remise en cause des formes traditionnelles de représentation. On passe petit à petit de la notion de délégation à celle d'autonomie dans la réappropriation de tous les aspects de son existence. Ce type de situation traduit non seulement des changements dans la distribution et l'organisation du pouvoir mais aussi une redéfinition des relations entre la société civile et l'État, en particulier celles de la légitimité du pouvoir à réguler les conflits et les relations. Il s'agit d'une remise en cause du "tout-État" acquis pendant des décennies de fonctionnement (dans les faits et dans les mentalités) de l'État-providence. La médiation participe en cela à une véritable révolution "copernicienne". En développant le dialogue, la responsabilisation, la coopération, l'innovation dans la recherche de solutions, le pardon et l'équité, la médiation participe au développement d'une culture de non-violence. ■

Bibliographie :

- *Le temps des médiateurs*, Jean-François Six, Édition du Seuil, 1990.
- *La médiation : une justice douce*, Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, Édition Syros, 1992.
- *Contre violence et mal-être, la médiation par les élèves*, Babeth Diaz et Brigitte Liatard, Édition Nathan, 1998.
- "La médiation" dossier de *Non-Violence Actualité*, 1993.
- Actes du colloque : *Des médiations sociales où comment recréer des liens dans la ville*, mars 1992, Corbas.
- Actes du Forum du Man : *Construire les solidarités*, août 1994, Houppach.
- Articles sur la médiation familiale, scolaire, et sociale dans *Non-Violence Actualité*, n° 217 d'octobre 1997, n° 221 de février 1998 et n° 227 de septembre 1998.

Nous avons lu...



DIAZ Babeth,
LIATARD-DULAC Brigitte

*Contre violence et mal-être :
la médiation par les élèves*

Paris, Nathan-pédagogie, coll. "Les pratiques de l'éducation/collège", 1998, 95 p.

Voici un ouvrage extrêmement stimulant qui apporte une belle pierre à l'édifice de la réflexion et de la pratique de la gestion des conflits en milieu scolaire. Fruit d'une expérience menée par les auteurs dans de nombreux établissements, il s'agit d'un véritable manuel de la pratique de la médiation scolaire à mettre entre toutes les mains des enseignants et éducateurs.

Ce livre aborde l'ensemble des questions liées à la mise en place d'un projet de médiation en milieu scolaire : les conditions favorables, les difficultés, les réticences, la formation, l'organisation, le suivi, les résultats, le bilan.

Le grand intérêt de ce manuel est qu'il concilie une certaine exigence de rigueur théorique avec le récit de nombreuses situations vécues par les élèves et les enseignants, ce qui rend la lecture très aisée et renforce la compréhension de la démarche exposée.

Cet ouvrage, comme d'autres qui abordent le délicat sujet de l'apprentissage à la résolution non-violente des conflits à l'école, interpelle utilement l'institution scolaire qui ne pourra faire l'impasse d'une réflexion sur les difficultés d'une éducation à la médiation et à la non-violence dans le cadre de structures aux pratiques et aux objectifs souvent très éloignés de celle-ci.

Alain REFALO



Jean-Michel BROHM

Les shootés du stade !

Paris-Méditerranée, 1998, 254 p., 95 F.

Pour être incisif, c'est incisif !

Le dernier livre de Jean-Michel Brohm, ancien sportif et enseignant sportif, aujourd'hui professeur de sociologie à l'université Paul Valéry de Montpellier, n'y va pas avec le dos de la cuillère ! Paru un peu avant le Mondial, son livre traite... du football. Il montre la violence à tous les niveaux du sport. La table des matières parle d'elle-même. Voici les différents cha-

pitres : *La barbarie sportive — Un sport anthropophage — Le spectacle du football impérialiste — La machine-rie olympique — Le matraquage olympique — La sportivisation totalitaire de l'espace public.*

Et encore, par rapport aux développements, ces titres apparaissent modérés. Petit extrait pris au hasard pour vous le montrer : « *La FIFA [Fédération internationale de football - NDLR]. qu'il n'est pas interdit de comparer aux sectes internationales qui agissent — au même titre que l'Église de Scientologie et les autres empires souterrains de l'irrationnel — comme rabatteurs et racketteurs de fonds, collabore avec tous les États. même les moins fréquentables, en assurant son travail d'aliénation idéologique de concert avec les agences de propagande du capital ou les officines médiatiques du crétinisme ambiant qui perpétuent la chloroformisation des consciences et l'adhésion à l'ordre établit.* » Ouf ! Au-delà d'un style et d'un vocabulaire souvent peu non-violents, les renseignements apportés et les idées développées sonnent souvent juste, surtout au regard de l'actualité. Mais que cela n'empêche pas les lecteurs d'ANV d'aller faire une ballade en vélo ou une petite partie de foot entre amis.

Philippe CHERPENTIER





GRIP

Armes légères, clés pour une meilleure compréhension

Bruxelles, Grip, 1998, 24 p., 150 FB.
À commander : Grip, rue Van Hoorde 33,
1030 Bruxelles,
Belgique (38 FF, port compris).

Ce remarquable dossier fait froid dans le dos. Personne ne peut préciser le nombre de millions d'armes légères qui se promènent dans le monde plus ou moins illégalement. Certaines estimations parlent de 500 millions, soit une arme pour douze habitants.

Les experts de l'ONU distinguent comme armes légères les revolvers et carabines, les mitrailleuses puis les grenades et les mines. Elles ont pour caractéristiques d'être bon marché, faciles à dissimuler et d'un emploi simple. Elles circulent au Nord comme au Sud, pour alimenter les conflits guerriers mais aussi pour « assurer l'insécurité dans les villes ».

Ce dossier du Grip a le mérite de poser les vraies questions sur la fabrication, la vente et l'exportation des armes légères, tout en montrant que leur prolifération résulte d'un manque d'harmonisation entre les conventions internationales et les lois nationales mais aussi d'une volonté politique de désarmer les civils.

François VAILLANT

forces de police, de l'implication des habitants concernés et de facteurs additionnels de caractère local » (p. 195). La suite du livre intéresse des villes françaises, avec ce qui a été entrepris contre la violence urbaine à Strasbourg, Marseille et Lyon.

En conclusion, la panne de la démocratie est selon l'auteure l'une des causes majeures du développement de la violence. Rien ne changera si les policiers et les citoyens ne changent pas leurs représentations d'autrui, si rien n'est fait dans la prévention sociale, si une nouvelle citoyenneté n'est pas proposée avec à la clé des lieux de médiation où se pratiquerait la médiation.

Cet ouvrage volumineux comporte d'innombrables analyses fort documentées. Il n'en demeure pas moins aisé et passionnant à lire.

F.V.

Sophie BODY-GENDROT

Les villes face à l'insécurité.

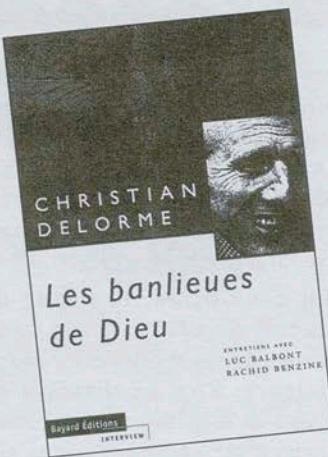
Des ghettos américains aux banlieues françaises.

Paris, Éd. Bayard, 1998, 354 p., 130 F.

Que faire dans les villes où la délinquance et l'insécurité s'accentuent sans cesse ? Cet ouvrage ne vient pas s'ajouter aux innombrables autres qui traitent de ce sujet par un auteur qui l'aurait choisi un beau matin en écoutant les nouvelles sur *France Info*. L'auteure est politologue, spécialiste des violences urbaines depuis de nombreuses années. Elle a réalisé de nombreuses enquêtes de terrain, aussi bien aux États-Unis qu'en Europe.

Les premiers chapitres analysent les violences aux États-Unis où l'on enregistre ces dernières années une baisse très nette de la délinquance et de la criminalité. Cette baisse résulte conjointement « de réformes opérées au sein des





Christian DELORME

Les banlieues de Dieu.

Entretiens avec Luc Balbont et Rachid Benzine.

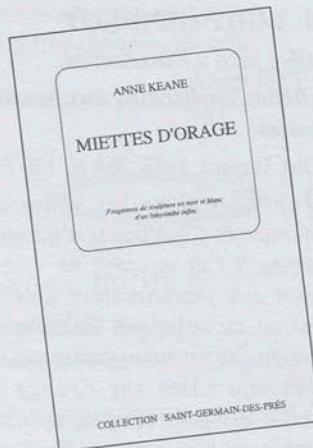
Paris, Ed. Bayard, 1998, 230 p., 99 F.

À partir d'entretiens avec deux amis, Christian Delorme livre des souvenirs, des réflexions sur l'immigration, l'intégration, les banlieues, l'islam, le dialogue interreligieux... Il s'agit d'un ouvrage merveilleusement bien écrit, chaleureux, intelligent.

On s'y indigne avec l'auteur comme on y sourit souvent en sa compagnie. Membre du Haut Conseil de l'Intégration, Christian Delorme est écouté à Matignon et à l'Élysée. Écouté ne veut pas dire suivi, comme au sujet de la régulation de tous les sans-papiers... Mais on s'amuse par exemple en découvrant le contenu d'un entretien que l'auteur a eu avec Jacques Chirac, et où il fut agréablement surpris par la chaleur humaine du Président (p. 21 s.).

Ce livre est impossible à résumer, tant il est habité de visages les plus divers et de réflexions pertinentes. Avec sa rencontre, à l'adolescence, avec Martin Luther King, comme avec ses engagements auprès des beurs, ses analyses sur l'immigration clandestine liée au travail au noir, son regard sur les grandes religions, Christian Delorme exprime des propos lucides et mesurés. Ils témoignent du rôle d'intermédiaire que l'auteur tient entre villes et banlieues, jeunes et gouvernants, chrétiens et musulmans.

F.V.



Anne KEANE

Miettes d'orage,

Paris, Librairie-Galerie Racine, 1998, 46 p., 65 F.

Voici un recueil de poésie. Ce genre littéraire est le parent pauvre des librairies. Il faut croire que les Français ont déserté la poésie depuis longtemps.

Mais que seraient nos vies sans la saveur des mots ?

Comme tout bon recueil de poésie, celui-ci est agréablement présenté. Il est l'œuvre d'une femme, passionnée et délicate, attentive aux êtres comme aux choses. Prendre le temps de lire ces textes procure beaucoup de joie. L'horloge s'immobilise alors, comme pour faire entrer le lecteur dans un monde qu'il méconnait mais qui est le sien.

F.V.



Michel AUVRAY

L'âge des casernes.

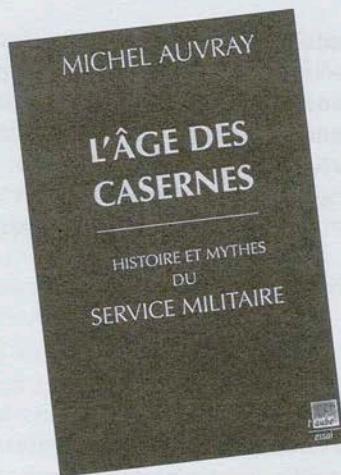
Histoire et mythes du service militaire.

La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 1998, 326 p., 140 F.

Le 8 novembre 1997, le gouvernement français décide de suspendre la conscription obligatoire, pour transformer peu à peu l'armée française en armée de métier, laquelle continuera à rafler plus de 20 % du budget de la nation. C'est plus précisément le 1er janvier 2003 qu'il n'y aura plus aucun conscrit dans l'armée.

Michel Auveray, ancien objecteur insoumis, propose ici de retracer toute l'histoire de l'armée de conscription.

L'histoire de la conscription, depuis l'Ancien régime, montre combien les dirigeants ont toujours oscillé entre l'armée de métier et l'armée populaire.



Ce livre retrace de manière documentée toutes les péripéties liées à la conscription : stratégies militaires, choix politiques, valeurs culturelles... Après la Révolution et les aventures napoléoniennes, force est de constater que la conscription est plus une idée de gauche que de droite, sans oublier que les antimilitaristes, les anarchistes et les non-violents sont parfois arrivés à se faire entendre au prix d'innombrables sanctions et humiliations.

Il est regrettable que l'auteur n'aborde pas, au moins dans sa conclusion, le débat actuel sur les casques bleus de l'ONU et l'intervention civile, mais, nous répondra-t-il probablement, ce n'était pas son sujet puisque celui-ci concerne l'histoire passée et non celle à venir. Cet ouvrage est néanmoins appelé à devenir la référence pour tout ce qui concerne *L'âge des casernes*. Il le mérite entièrement.

F.V.

Jean BONIFACE
Jean-André LEGRAND

André De PERETTI

Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation.

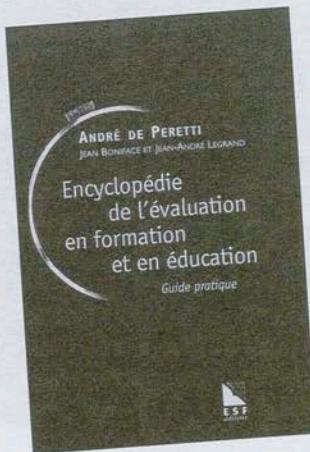
Guide pratique.

Paris, ESF, 1998, 556 p., 255 F.

Enseignants et formateurs les plus divers passent une partie importante de leur temps à évaluer le travail d'autrui, en corrigeant des copies, en sélectionnant des stagiaires...

Cet ouvrage a plusieurs entrées : une réflexion sur l'acte d'évaluation, des propositions de nature à faciliter une auto-évaluation, des références et idées pour assurer validement les tâches d'examinateur ou d'administrateur... On y trouve de nombreux documents et fiches pratiques.

Il faut saluer la parution de cet ouvrage, tant les conceptions habituelles en matière d'évaluation n'ont



encore jamais été l'objet d'un guide alliant théorie et pratique. Trop d'évaluations en milieu scolaire et en entreprise se font de manières triviales et répétitives. Qui n'a jamais été découragé par une annotation stupide, alors qu'une saine critique peut au contraire encourager l'élève ou le salarié ?

Un glossaire permet, à ceux qui ignorent l'apport des sciences de l'éducation dans le domaine de l'évaluation, de comprendre les mots techniques utilisés dans ce guide qui a le mérite de ne pas trop jargonner.

F.V.



Barbara VICTOR

La Dame de Rangoon.

Aung San Suu Kyi

Paris, Flammarion, 1997, 218 p., 130 F.

« *Tout ce que possède le peuple, c'est cette Dame lumineuse qui vit dans sa maison au bord du lac* ». Étrange itinéraire que celui de "La Dame du Lac" dont la journaliste américaine, Barbara Victor, retrace les principaux démêlés avec la junte au terme d'une enquête minutieuse menée au cœur du pouvoir.

Fille du général Aung San, héros de l'indépendance birmane assassiné alors qu'elle avait à peine 2 ans, cette aristocrate aurait pu mener une vie confortable en Angleterre où vit son mari,

l'universitaire Michael Aris, avec ses deux enfants. Mais il semble qu'elle ait pris très tôt conscience qu'une mission autrement plus cruciale l'attendait quant elle fut appelée au chevet de sa mère en 1988. Dans l'agitation qui caractérisait cette période, Aung San Suu Kyi fut portée à la tête de l'opposition à la suite d'une manifestation non-violente réprimée dans le sang. En six semaines, plus de 3 000 personnes tombèrent sous les balles de la police et de l'armée avant que la loi martiale ne soit levée et un référendum promis. Le 26 août 1988, à la demande des leaders du mouvement étudiant, Aung San Suu Kyi prononça un discours qui la rendit célèbre devant 50 000 personnes dont les maîtres-mots étaient non-violence, droits de l'homme et démocratie. La Ligue nationale pour la démocratie (NLD) naquit en septembre, elle fédéra l'ensemble des partis prodémocrates.



Accusée de complot par la nouvelle junte, Aung San Suu Kyi fut assignée à résidence pendant 6 ans dans la demeure de ses parents située sur les rives du lac Inya.

Aujourd'hui, la "prisonnière du lac" est devenue la prisonnière de Rangoon, le Prix Nobel de la paix n'est toujours pas libre de ses mouvements. Elle ne cesse de réclamer le rétablissement de la démocratie et la reconnaissance de la victoire électorale de sa formation politique acquise en 1990 dont le SLORC l'a frustré. La junte prétexte qu'une nouvelle constitution est préalable à la formation d'un nouveau gouvernement. Depuis huit ans, les vingt-deux généraux, formant le SLORC et la convention nationale soumise à leurs ordres, travaillent à la rédaction de cette fameuse constitution, toujours promise, jamais achevée. Cela prêterait à sourire si dans l'intervalle, les emprisonnements arbitraires, la corruption, la censure, le travail forcé et la misère n'enfonçaient pas chaque jour la population dans un abîme de souffrances.

La personnalité d'Aung San Suu Kyi apparaît en creux dans cet ouvrage qui s'attache avant tout à mieux nous faire comprendre la situation politique du Myanmar — appellation actuelle de la Birmanie imposée par la junte. Fidèle aux principes gandhiens qu'elle a étudiés durant son séjour en Inde, Suu Kyi s'est libérée de la peur : « *Le courage, dit-elle, vient en cultivant l'habitude de refuser que la peur guide l'action.* » Chacun de ses faits et gestes

est intolérable pour les militaires au pouvoir qui l'auraient éliminée depuis dix ans si les défenseurs des droits de l'homme du monde entier ne l'avaient assurée de leur protection. Un jour, son courage saura triompher du malheur.

Christian BRUNIER



Eugen DREWERMANN

Dieu en toute liberté

(traduction de *Glauben in Freiheit*
par Claude Maillard)

Albin Michel, 1997, 598 p., 160 F.

La religion est trop souvent un instrument de domination, d'oppression et d'aliénation. Mais la religion, si elle prend pour fondement l'homme lui-même, est essentielle au sujet en marche vers sa liberté, car seul l'amour qu'elle fait connaître peut donner la force de vaincre l'angoisse existentielle, la tristesse et le désespoir de l'homme face à la vie, à la souffrance, à la mort. L'amour seul accorde l'énergie qui permet à l'homme de déployer sa personnalité. Il est de ce seul fait déjà le véritable lieu de la "révélation divine". Seul celui qui s'aime lui-même est capable d'aimer l'autre, d'aimer Dieu en l'autre. Mais l'inverse est aussi vrai : seul celui qui se sent aimé est capable de s'aimer lui-même, et d'exclure la peur de soi-même, de l'autre, du monde. La foi ne doit et ne

peut être autre chose, pour l'essentiel, que le sentiment d'avoir accédé à soi-même en ayant été inconditionnellement accepté. Aussi faut-il rendre confiance à l'individu dans sa propre compétence en matière de religion, afin que la religion redevienne le produit des expériences de chacun, afin que chacun prenne possession de ce cadeau qu'est sa propre existence.

Tels sont les thèmes abordés par Eugen Drewermann, prêtre, théologien et psychothérapeute allemand, interdit d'enseignement, de prédication et de ministère sacerdotal depuis plusieurs années. Celui qui avait provoqué le scandale en analysant, dans *Fonctionnaires de Dieu*, les structures aliénantes d'une Église qui s'impose d'en haut, s'attache aujourd'hui à refonder la religion en partant d'en bas : des angoisses et des espérances qui font qu'un homme s'éveille à lui-même.

Pour bâtir une théologie crédible, Drewermann met à contribution la connaissance anatomique et physiologique du cerveau, l'éthologie, la psychologie des profondeurs et de l'apprentissage, la philosophie, l'étude des religions dans le temps et dans l'espace. Il étudie le processus de l'évolution pour montrer par exemple comment la reproduction par la sexualité a permis l'individualité, la conscience de la mort, et l'amour. Il montre les dénominateurs communs des phénomènes religieux dans l'histoire et à travers le monde, et fait comprendre pourquoi, du fait de leurs

racines psychiques, les symboles des différentes religions présentent une profonde parenté. Il explique comment les mythes et les symboles des religions mésopotamiennes et égyptiennes ont été repris par les premiers chrétiens : ceux-ci ont déifié Jésus de Nazareth qui avait une telle proximité de Dieu et une telle confiance en lui qu'il l'appelait son Père. Par la suite, l'Église a transformé les mythes égyptiens (filiation divine, naissance virginal, descente dans la mort, résurrection, ascension) en réalités historiques, puis en dogmes, puis en réalités métaphysiques. Mais « *pour le prophète de Nazareth, il n'y avait qu'un seul critère décisif de la valeur d'une conscience religieuse : l'humanité* ».

Eugen Drewermann montre comment l'angoisse existentielle est à la racine de divers maux contemporains : la peur de mourir de faim qui nous rend incapables de partager ne sera

vaincue que par la présence apaisante de l'autre, et en dernière analyse par un esprit de communauté à l'échelle du genre humain. L'angoisse d'être tué qui génère la course aux armements ne sera vaincue que par la confiance : confiance en soi, en l'autre, en Dieu.

Dès lors, la tâche de l'homme, et celle de la religion, est de travailler à la réalité du monde de façon à la rendre plus humaine : redécouvrir le caractère sacré de la nature, libérer l'homme de l'oppression et de l'aliénation, guérir la personne des ses blessures psychiques et lui rendre son autonomie dans son rapport à Dieu. La religion, et notamment le christianisme, ainsi libérés du dogmatisme et du fanatisme, peuvent favoriser non plus la discorde, mais la concorde entre les hommes, et deviennent une invitation, adressée à tous, à prendre un nouveau départ dans leur humanité.

Étienne GODINOT

Alternatives Non-Violentes sur Internet

Retrouvez les dernières informations concernant ANV sur le site internet de l'IRNC. Ce site vous tient également au courant des programmes de recherches de l'IRNC et des campagnes qu'il soutient et anime comme le Service civil de paix, une importante documentation sur la non-violence (textes, biographies, bibliographies, les dernières parutions) et des indications de liens vers d'autres sites français et étrangers.

Adresse : <http://www.mygale.org/07/irnc>

ALTERNATIVES NON VIOLENTE

*dossiers, recherches, documents
sur la non-violence*

revue associée à l'Institut de Recherches sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC)

Écrivez, à ANV,
B.P. 27,

13122 VENTABREN,
pour recevoir gratuitement
10, 20 ou 50 dépliants,
selon votre choix.

L'équipe d'ANV vous en remercie
chaleureusement.

ANV édite un joli dépliant qui présente la revue, indique les numéros disponibles et propose un abonnement.

Aidez-nous à le distribuer !

**Offrez le numéro d'Alternatives non-violentes
que vous venez de lire sur "Cultiver la non-violence"**

1 exemplaire : 60 F au lieu de 72 F.

3 exemplaires : 160 F au lieu de 207 F.

5 exemplaires : 270 F au lieu de 335 F.

**PRIX
RÉDUITS**

Tous ces tarifs s'entendent port compris.

À retourner à ANV, B.P. 27, 13122 Ventabren



Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Je commande ... exemplaire(s) du n° 109 d'ANV pour le prix de ...

Envoyez-moi gratuitement exemplaires du dépliant de présentation d'ANV

Joindre le chèque à la commande, à l'ordre de ANV.



Le prochain numéro
aura pour titre :
Fin de vie :
attention violences !



Abonnez-vous. Abonnez vos amis

Bulletin d'abonnement

à envoyer à : A.N.V.
B.P. 27
13122 Ventabren

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros),
à partir du numéro

Je commande dépliants de présentation de la revue
(gratuits).

Tarif ordinaire : 200 FF. (30 euros)

Soutien : 300 FF. (42,25 euros)

Petit budget : 145 FF. (21,87 euros)

Étranger : 260 FF. (39,21 euros)

Si vous en avez les moyens, considérez le tarif "soutien" comme le tarif normal pour vous : vous nous aiderez ainsi à maintenir le tarif "petit budget" assez bas, pour que personne ne soit empêché de nous lire pour raison financière... Un immense merci.

Je désire recevoir les numéros suivants :

envoi d'1 numéro : plus 10 FF de port
envoi de 2 numéros : plus 16 FF de port
envoi de 3 numéros : plus 21 FF de port
envoi de 4 numéros : plus 25 FF de port

Je verse donc la somme de
à l'ordre de A.N.V. (CCP 2915-21 U LYON)

Voici les noms et adresses de personnes qui pourraient être intéressées par A.N.V. :

Remarque :

N° 68 : LEXIQUE DE LA NON-VIOLENCE (50 F)

Jean-Marie Muller propose les définitions d'une soixantaine de mots couramment utilisés dans la recherche sur la non-violence. Toutes les formes d'action sont passées en revue ainsi que quelques notions-clé. Un outil pratique et éclairant.

N° 84 : LES VICTIMES DES VIOLENCES (40 F)

A partir de témoignages de personnes violentées dans leur famille ou agressées dans la rue, ce numéro aborde la question de la justice et du pardon. Avec O. Abel, E. Granger, J. Sommet...

N° 86 : L'ÉTAT, ENTRE VIOLENCE ET DROIT (48 F)

Il existe un rapport entre l'Etat, la guerre et la violence. L'Etat de droit peut aller dans le sens de la non-violence, mais à quel prix ? Regard sur la philosophie politique d'Eric Weil et de Hannah Arendt. Avec Bernard Quelquejeu, Hervé Ott... Interview de Blandine Kriegel.

N° 88 : FACE AUX VIOLENCES SEXUELLES (52 F)

Viols, prostitutions, harcèlements sexuels... La non-violence offre des possibilités pour lutter contre ce qui défigure la relation homme-femme. Témoignages et analyses. Avec J. Dillenseger, I. Filliozat...

N° 89 : DU NOUVEAU SUR TOLSTOI (52 F)

Le grand écrivain russe a été un pionnier éblouissant de la non-violence, face à l'armée, l'Etat et l'Église, ce qui est méconnu. Un numéro d'ANV exceptionnel, illustré, avec la correspondance complète entre le jeune Gandhi et Tolstoï. Interview du docteur Serge Tolstoï, petit-fils de Léon Tolstoï.

N° 93 : FAITES L'HUMOUR, PAS LA GUERRE (52 F)

L'humour ne blesse pas, à la différence de l'ironie ou de la méchanceté. Il est depuis longtemps un instrument de résistance à l'oppression et à la bêtise. Ce numéro, abondamment illustré, rapporte de nombreux exemples, tout en décortiquant joyeusement le phénomène de l'humour. A lire absolument !

N° 94 : LES RELIGIONS SONT-ELLES VIOLENTES ? (52 F)

L'hindouisme, le judaïsme, le christianisme et l'islam ont historiquement prôné l'usage de la violence, à la différence du bouddhisme. Un tel constat, lourd de conséquences aujourd'hui, peut-il autoriser l'évolution de certaines religions vers la non-violence ? Lesquelles ? Avec des spécialistes des sciences des religions.

**N° 95 : GUÉRIR DE LA VIOLENCE.
L'APPORT DES "PSY" (52 F)**

Il importe de ne pas confondre violence et agressivité. La résolution non violente des conflits est utilisée par des "psy" pour certaines thérapies. Mieux se connaître pour mieux vivre est une tâche jamais achevée. Avec I. Filliozat, C. Rojzman, R. Sublon...

N° 96 : LA PEINE DE MORT TUE ! (52 F)

La majorité des Français souhaite le rétablissement de la peine de mort. Pourquoi ? La peine capitale dans le monde, et particulièrement aux USA. Le rôle du christianisme et de l'islam à l'égard de la peine capitale. Avec des textes de V. Hugo, L. Tolstoï, A. Camus, R. Badinter...

N° 97 : INTERVENIR SANS ARMES POUR LA PAIX (58 F)

L'intervention de civils non-armés présente de nombreuses possibilités pour résoudre des conflits à l'étranger : prévention, interposition, médiation... Il s'agit d'une autre dynamique que celle des casques bleus et de l'humanitaire. Exemples, débats et prospectives. Avec le général Cot, T. Ebert, J.M. Muller...

N° 98 : FRONT NATIONAL : VIOLENCE CACHÉE (58 F)

Ni la banalisation, ni la diabolisation n'ont empêché la progression du FN qui masque sa culture de violence. Un nouveau regard est porté ici sur le populisme de J.-M. Le Pen, comme sur les erreurs de la classe politique à son égard. Avec P. Bataille, N. Mayer, C. Rojzman, J. Roman...

N° 99 : QUAND LA SOCIÉTÉ SE FRACTURE (58 F)

Plus qu'un dossier sur l'état de la fracture sociale, ce n° montre en quoi la misère et l'exclusion sont des formes de violence. Travailleurs sociaux, enseignants, volontaires ATD quart-monde, personnel de santé et sociologue témoignent, analysent et font des propositions. Regards sur Marseille.

N° 100 : QUESTIONS À LA NON-VIOLENCE (58 F)

Outre l'événement d'un numéro 100 pour une revue trimestrielle consacrée à la non-violence, la parole est donnée à plus de vingt personnalités françaises et étrangères. Aussi bien la nature que l'efficacité de la non-violence sont ici réévaluées. Fort utilement.

N° 101 : S'ARMER DE PATIENCE (58 F)

La patience permet de supporter les épreuves. Elle apparaît aussi comme une force dans la gestion des conflits. Patience et non-violence vont ensemble, pour éviter l'irrespect mais aussi les écueils de la lenteur et de la vaine précipitation. Réflexions à partir de nombreuses situations. Avec B. Defrance, X. Jardin, J. Marroncle, M. Spanneut...

**N° 102 : GANDHI ET L'INDÉPENDANCE DE L'INDE
50^e ANNIVERSAIRE (58 F)**

La partition de l'Inde était-elle inéluctable en 1947 ? Que reste-t-il aujourd'hui de la pensée de Gandhi en Inde ? Mythes et réalités au sujet de la personne de Gandhi et de son action non-violente. Ce numéro remet salutairement les pendules à l'heure sur l'indépendance de l'Inde et le vrai visage de Gandhi.

N° 103 : ATTENTION, PUBLICITÉ ! (58 F)

Boîte aux lettres envahies, intrusions téléphoniques, panneaux d'affichage omniprésents, films interrompus..., la manipulation publicitaire agresse subrepticement le sens et l'esprit, engendrant d'innombrables victimes. Histoire de la publicité. Publicité et violence. Publicité et sexism. Environnement dégradé... Comment résister ? Avec F. Brune, Y. Gradis, J.-J. Ledos, M.-V. Louis, J. Marcus-Steff...

N° 104 : LA NON-VIOLENCE DÈS L'ÉCOLE (58 F)

Incivilités, rackets et violences empoisonnent de plus en plus la vie scolaire. Que faire ? Ce numéro rend compte de nombreux exemples de méditations et d'actions pédagogiques innovantes, capables de restaurer une véritable relation éducative.

N° 105 : FEMMES, FÉMININ, FÉMINITUDE (62 F)

Les femmes incitent de nos jours les hommes à se redéfinir pour construire une société plus juste. Femmes en politique. Les femmes seraient-elles plus actives en non-violence que les hommes ? Avec Élisabeth Badinter, Pierre Cauvin, Mariette Sineau, Fiammetta Venner...

N° 106 : DERRIÈRE LES BARREAUX : LA VIOLENCE ! (62 F)

La prison n'éduque pas, elle détruit. Humiliation, rackets, sévices sexuels, et trafics en tous genres rodent en milieu carcéral. Dépeupler les prisons, est-ce possible ? Quelles alternatives à l'enfermement ? Avec Jean-Claude Bouvier, Martine Dumont-Cosson, Anne-Marie Marchetti, Michèle Perrot...

N° 107 : POUR UNE ÉCONOMIE CITOYENNE (62 F)

Le Palais Brongniart et ses CAC 40 euphoriques sont une insulte pour des millions de citoyens. Ni marché ni planification — pourquoi les 35 heures — la santé au travail se dégrade — regards sur les systèmes locaux d'échanges (SEL) et sur d'autres initiatives citoyennes. Avec Étienne Godinot, Jacques Muller, Alain Véronèse, Serge Volkoff...

N° 108 : LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE (62 F)

Ce numéro a pour ambition de faire connaître la désobéissance civile, pensée et vécue par David-Henry Thoreau, Léon Tolstoï, Gandhi... jusqu'au procès Papon. Son originalité non-violente, sa force et ses limites. Avec Jean-Baptiste Eyraud, Christian Mellon, Jean-Marie Muller, Bernard Quelquejeu, Mario Pedretti, Alain Refalo...

N° 109 : CULTIVER LA NON-VIOLENCE (62 F)

Les comportements humains dépendent beaucoup de l'environnement culturel. Plus la violence perdra de son prestige, plus une culture de non-violence pourra se développer. La violence à la télévision, éléments du débat ; la compétition sportive mise en question ; la prolifération des armes légères en vente libre... Avec Sophie Body-Gendrot, Michel Caillat, Stéphane Hessel, François Vaillant...

ALTERNATIVES NON VIOLENTE

B.P. 27

13122 VENTABREN

Tél. + Fax 04. 42.28.72.25

*Revue associée à l'Institut
de recherche sur la résolution
non-violente des conflits
(I.R.N.C.)*

COMITÉ D'ORIENTATION

Sylvie BLÉTRY

Bernard BOUDOURESQUES

Patrice COULON

Etienne GODINOT

François MARCHAND

Jean-Marie MULLER

Bernard QUELQUEJEU

Alain REFALO

Christian ROBINEAU

Hans SCHWAB

Jacques SEMELIN

Jean VAN LIERDE

Directeur de publication :

Christian DELORME

Rédacteur en chef :

François VAILLANT

sommaire

Editorial

1

La décennie 2001-2010 a été proclamée par l'ONU pour une culture de paix et de non-violence...

Cultiver la non-violence

PEUT-ON PARLER DE "CULTURE DE LA NON-VIOLENCE" ?

Bernard QUELQUEJEU 4

VERS UNE CULTURE DE NON-VIOLENCE

Jean-Marie MULLER 7

BIENTÔT LES ARMES À FEU

DÉTENUES PAR LES CIVILS ENFIN INTERDITES ?

François VAILLANT 14

RENDRE CRÉDIBLE LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

Sophie BODY-GENDROT 20

LE SPORT, LA COMPÉTITION, LA VIOLENCE

Michel CAILLAT 27

LA VIOLENCE À LA TÉLÉVISION

François VAILLANT 37

ÉDUCATION À LA NON-VIOLENCE

Colin N. POWER 46

ENTRETIEN AVEC STÉPHANE HESSEL

François VAILLANT 52

LA MÉDIATION, UN SIGNE DES TEMPS

Yvette BAILLY 56

NOUS AVONS LU

64

HIVER 98-99